

Études du profil
des marchés
des produits
alimentaires

République de
Guinée



Décembre 2009



World Food Programme

Auteurs :

Alpha Oumar BAH, Consultant
Caroline BROUDIC, Consultante

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Bureau de pays du PAM, Guinée

Fatma Samoura, *Représentante*
Mamadou Amadou Diallo, *Directeur Adjoint*
Foday Turay, *Chargé des programmes*
Adama Doumbouya *Senior Programme Assistant*

Fatma.Samoura@wfp.org
Mamadou-Amadou Diallo @wfp.org
Foday.Turay@wfp.org
Adama.doumbouya@wfp.org

Bureau Régional du PAM, Sénégal

Naouar Labidi, *Conseillère régionale pour l'analyse de la vulnérabilité*
Jean-Martin Bauer *Regional Assessment Officer*
Market Specialist

Naouar.Labidi@wfp.org

Jean-Martin Bauer@wfp.org

Photo de couverture : © WFP/Judith Schuler

Remerciements

Le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM) est honoré de partager son rapport sur l'Étude du Profil des marchés des produits alimentaires en Guinée dont la réalisation dénote une volonté manifeste de PAM Guinée d'atteindre ses objectifs de manière efficace et efficiente dans un pays dont l'insécurité alimentaire devient de plus en plus inquiétante.

Cette volonté a trouvé des échos favorables au niveau :

- des bailleurs qui ont bien voulu accepter de la financer ;
- des partenaires de terrains ainsi que des structures étatiques à travers leurs collaborations.

Ainsi donc, ce rapport n'aurait pu voir le jour sans les multiples et importantes contributions des partenaires impliqués dans les phases de préparation de l'enquête, de formation des enquêteurs, de collecte et d'analyse des données, ainsi que de rédaction du présent rapport.

Le PAM souligne le rôle majeur qu'a joué le gouvernement de la République de Guinée au sein du Comité de Pilotage à travers leurs étroites et franches collaborations tout au long de la réalisation de l'étude. Le PAM remercie les autorités régionales, préfectorales et communales qui ont facilité le travail sur le terrain. De même que les enquêteurs et superviseurs qui ont souvent travaillé dans des conditions très difficiles à cause de l'état des routes et la situation sécuritaire du pays pendant la période de collecte des données primaires. Les autorités préfectorales et Communales des villes de Kankan, Labé, Faranah, Boké, N'Zérékoré et Lola ainsi que les autorités sous préfectorales et les Présidents des CRD de Tokounou et Saréboïdo trouvent ici notre profonde reconnaissance pour leurs appuis combien de fois salutaires des activités de terrain. En outre, nous remercions les autorités du Gouvernorat de la Ville de Conakry et les Communes de Matam, Matoto et Ratoma ainsi que des autorités de leurs marchés dont la collaboration nous a largement facilité la tâche dans une ville où la collecte des données de terrain est loin d'être une sinécure.

Cette étude n'aurait pu aboutir sans l'active participation et l'aide logistique et technique de nombreux collègues. Tout d'abord ceux du Bureau de pays du PAM en République de Guinée, ceux des sous bureaux de Labé, de Kankan et de N'Zérékoré.

Le PAM remercie également le Bureau régional du PAM de Dakar et le Siège du PAM à Rome pour l'appui apporté dans tout le processus d'analyse et de rédaction du rapport final. Enfin les agences du système des Nations Unies ainsi que l'ensemble des partenaires qui, de près ou de loin, ont pris part et contribué au succès de cette étude.

Les résultats sont maintenant à la disposition de tous (Gouvernement de la République de Guinée, bailleurs de fonds, agences du système des Nations Unies, ONG, chercheurs, etc.) afin que tous puissent mener à bien l'importante mission de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition en Guinée.

Fatma Samoura

Représentante

Bureau de pays du PAM, Guinée

Table des matières

– SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS	8
I. Objectifs et méthodologie	12
1.1 Objectifs de la présente étude	12
1.2 Méthodologie	12
1.3 Limites et contraintes de l'étude	13
II. Environnement politique, économique et social	13
2.1. Découpage administratif	14
2.2. Démographie	14
2.3. Situation politique et économique	15
III. Offre de produits alimentaires	17
3.1. Production agricole nationale	17
3.1.1. Systèmes de production	17
3.1.2. Répartition régionale de la production	19
3.1.3. Potentiels et contraintes de la production	21
3.2. Importations	21
3.3. Aide alimentaire	24
IV. Demande de produits alimentaires	24
4.1. Consommation	24
4.2. Exportations	30
4.3. Balance alimentaire	31
V. Marchés et chaînes de commercialisation	32
5.1. Typologie et présentation des principaux marchés alimentaires	32
5.2. Acteurs sur les marchés et circuits de commercialisation	33
5.3. Systèmes d'information sur les marchés	39
5.4. Contraintes du système de commercialisation	39
VI. Évolution des prix	41
6.1. Composition et fluctuations de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC)	41
6.2. Des prix sensibles aux fluctuations saisonnières et aux chocs exogènes	43
6.3. Formation des prix des produits agricoles	45
VII. Stratégies de réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	49
7.1. Politiques nationales de réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	49
7.2. Stratégie opérationnelle du PAM en Guinée	50
VIII. Conclusion et Recommandations	51
8.1. Analyse des risques pour les mois à venir	51
8.2. Analyse des risques liés à la mise en place de distributions de 'voucher' ou 'cash'	53
8.3. Analyse des risques liés à la mise en place d'un programme 'achats locaux'	54
8.4. Recommandations	56

Liste des Tableaux

Tableau 1: Répartition de la population par région administrative

Tableau 2: Taux de croissance réelle du PIB

Tableau 3: Comparaison d'Indicateurs: Guinée – Afrique Sub-saharienne

Tableau 4: Répartition régionale du Potentiel agricole

Tableau 5: Type principal de riz consommé selon la taille des ménages

Tableau 6: Type principal de riz consommé selon l'activité du chef de famille

Tableau 7: Évolution des dépenses en céréales de la population de Conakry

Tableau 8: Principales sources d'acquisition des produits les plus consommés

Tableau 9: Incidence de la pauvreté monétaire selon la région

Tableau 10: Temps de transport nécessaire en saison sèche

Tableau 10 (bis): Temps de transport nécessaire en saison des pluies

Tableau 11: Part de marché des principaux importateurs de riz entre 2004 et 2007

Tableau 12: Niveau d'approvisionnement du marché

Tableau 13: Coûts du transport en saison sèche

Tableau 13 bis: Coûts du transport en saison des pluies

Liste des Graphes

Graphe 1: Évolution des cours mondiaux du riz

Graphe 2: Évolution des importations de riz en Guinée

Graphe 3: Distances des marchés par région administrative

Graphe 4: Fréquence de la consommation alimentaire par produit

Graphe 5: Évolution de l'IHPC de Janvier 2006 à Novembre 2009

Graphique 6: Variations mensuelles des prix de gros du riz local étuvé et du riz importé

Graphe 7: Évolution du prix du riz importé et du riz local

Graphe 8: Différentiel de prix entre le riz local étuvé et le riz importé

Graphe 9: Prix du riz importé au niveau des grossistes de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest

Graphe 10: Évolution du taux de change Franc Guinéen/US Dollar

Liste des Cartes

Carte n°1: Découpage par Région Administrative et Région Naturelle

Carte n°2: Incidence de pauvreté selon la Préfecture

Carte n°3: Principaux circuits de commercialisation du riz local à partir des bassins de production

Carte n°4: Localisation des principaux marchés

ANNEXES

Annexe n°1: Termes de référence et Méthodologie de l'étude

Annexe n°2: Bibliographie

Annexe n°3: Statistiques de production agricole

Annexe n°4: Carte de prévalence de l'insécurité alimentaire

Annexe n°5: Liste des Marchés de produits alimentaires de Conakry

LISTE DES ACRONYMES

ACA:	Agence de Commercialisation Agricole
AFD:	Agence Française de Développement
CNDD:	Conseil National pour la Démocratie et le Développement
CTA:	Centre Technique de Coopération Agricole et rurale
DNS:	Direction Nationale de la Statistique
DRSP:	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DYNAFIV:	Dynamisation des Filières Vivrières
ENSA:	Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire
FAO:	Food & Agriculture Organisation
IHPC:	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
LPDA:	Lettre de Politique Nationale de Développement Agricole
FMI:	Fonds Monétaire International
ICG:	International Crisis Group
MAEEEF:	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement et des Eaux et Forêts
PAM:	Programme Alimentaire Mondial
PASAL:	Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PNDA:	Politique Nationale de Développement Agricole
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
SNSA:	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire

– SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

1. Synthèse

L'offre:

La Guinée est l'une des principales régions rizicoles d'Afrique de l'Ouest avec une production annuelle estimée à plus de 900.000¹ tonnes de riz décortiqué. En dépit de la nette progression de ces dernières années, la production nationale ne parvient toujours pas à couvrir les besoins de la population guinéenne. Selon les statistiques douanières, le pays importe donc chaque année quelques 300.000 tonnes de riz blanc en provenance essentiellement d'Asie du Sud-Est, soit en moyenne de l'ordre de 25 à 30% de ses besoins nationaux. L'ambition affichée par le Gouvernement Guinéen depuis une quinzaine d'années reste toutefois de réduire cette dépendance aux importations en stimulant la production nationale et en renforçant l'aval de la filière, soit la transformation et la commercialisation. Le Ministère de l'Agriculture a ainsi réaffirmé en 2009 cet objectif d'autosuffisance du pays en riz, cette fois-ci à l'horizon 2018. Si le potentiel agricole de la Guinée lui offre des perspectives sérieuses de réduire sa dépendance extérieure par une augmentation des surfaces cultivées et/ou une amélioration des rendements, il n'en demeure pas moins que des contraintes structurelles entravent considérablement le secteur agricole. La substitution des produits importés par des produits locaux ne peut donc être abordé sous le seul angle de la production, mais doit s'intégrer dans une approche économique globale.

La Guinée jouit d'un fort potentiel de développement agricole qui pourrait s'appuyer tout à la fois sur une amélioration des rendements aujourd'hui encore très faibles, sur une amélioration des techniques culturales ainsi que de l'extension des surfaces cultivées (bas-fonds, mangroves, systèmes irrigués). La superficie cultivable est estimée à 6.2 millions d'hectares, soit 25% du territoire national. Sur ces 6.2 millions d'hectares, seuls 1.6 millions d'hectares sont effectivement exploités chaque année, le reste étant laissé en jachère. Le potentiel hydro-agricole est quant à lui estimé à 180.000 hectares répartis en 157.000 hectares de plaines et 23.000 ha de bas-fonds. Les capacités d'extension en terres agricoles cultivées sont donc importantes.

La demande:

Les études réalisées ces dernières années en Afrique de l'Ouest indiquent que la demande alimentaire y est influencée par trois phénomènes relativement récents: i) un déséquilibre grandissant entre population urbaine et population rurale pouvant conduire à un déséquilibre structurel entre demande et offre nationales; ii) une substitution accrue des importations aux productions nationales du fait de la forte pénétration des produits importés favorisée par les politiques de libéralisation des échanges; et iii) une paupérisation monétaire des populations urbaines. La Guinée ne semble pas faire exception à cette tendance de la demande alimentaire.

La balance alimentaire:

Il est un paradoxe en Guinée que les statistiques officielles ne permettent pas d'élucider. Le pays se fixe en effet un objectif d'auto-suffisance alimentaire depuis plusieurs années et le taux de croissance de la production (+5%) y serait supérieur au taux d'accroissement de la population (taux d'accroissement naturel estimé à +3% et taux de migration à -0,08% en 2009). Or, d'après les données des services des Douanes, le volume des importations de riz a très nettement augmenté depuis une dizaine d'années. L'une des explications fréquemment avancée est, en sus de l'accroissement de la population, que la consommation par tête aurait également augmenté. Cette dernière n'est pas ici remise en question, mais ces deux paramètres pris en compte, la contradiction demeure.

Les marchés et circuits de commercialisation:

L'éclatement de la production sur le territoire national, l'état des infrastructures et l'atomisation des acteurs rendent complexe la circulation des produits. La diversité des écosystèmes en Guinée s'accompagne d'une relative spécialisation des productions agricoles et par conséquence des

¹ SNSA 2008/2009

circuits de commercialisation.

Les prix:

Les périodes de forte inflation sont récurrentes en Guinée. Jusqu'au début des années 90, les taux d'inflation étaient à deux chiffres pour ensuite se stabiliser à des niveaux relativement faibles jusqu'au début des années 2000 (taux moyen de 6.6%). Les épisodes inflationnistes se succèdent et s'accroissent au cours des années 2000, passant de 6.2% en 2002 à 40.8% en janvier 2007 en glissement annuel. A partir de Mai 2007, les taux d'inflation chutent brutalement abstraction faite de la période Avril-Juillet 2008 marquée par la crise internationale des matières premières. La maîtrise des prix des produits de première nécessité était partie intégrante des accords signés à fin février 2007 entre le nouveau gouvernement, les syndicats et les organisations de la société civile. Le contrôle rigoureux de la masse monétaire a participé à la valorisation de la monnaie nationale et à la réduction de l'inflation. Il faut toutefois attendre Février 2009 pour que l'inflation en glissement annuel redevienne à un chiffre et Juillet 2009 pour le taux moyen annuel.

Les fluctuations saisonnières des prix sont très marquées sur les marchés guinéens, ce qui peut s'expliquer par l'état des infrastructures (routes, stockage) et surtout par les variations des disponibilités en produits alimentaires. Les prix atteignent ainsi des niveaux élevés au cours des mois de juin, juillet et août qui correspondent à la période de soudure. Ces questions de la disponibilité des productions locales et des variations saisonnières de leurs prix sont évoquées par la grande majorité des commerçants interrogés.

La forte vulnérabilité aux fluctuations des cours sur les marchés internationaux est une caractéristique de la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. La dépendance aux importations et la faiblesse des stocks nationaux ne permettent pas d'amortir l'instabilité des prix sur les marchés locaux. Le prix réel du riz importé a ainsi augmenté de 85% en 2008 à Conakry.

La politique des prix des produits agricoles implique d'arbitrer entre les intérêts a priori divergents des producteurs et des consommateurs sous la contrainte du poids politique et économique des importateurs et de certains groupes influents. Dans le système d'économie planifiée en vigueur entre 1958 et 1984, les prix étaient fixés par l'Etat et la commercialisation des productions locales était assurée par des coopératives agricoles étatisées. Si la chute du premier régime s'est accompagnée de la libéralisation de l'économie guinéenne à partir de 1984, il n'en demeure pas moins que les différents gouvernements sont restés relativement interventionnistes en matière de politique de soutien aux prix. La plupart de ces mesures visent à soutenir l'offre de façon à réduire les risques inflationnistes. L'inflation sur les prix des produits de première nécessité a, en effet, tout au long des années 2000, fortement grevé le pouvoir d'achat des ménages urbains, provoquant le mécontentement des populations². La Guinée est ainsi fréquemment secouée par des tensions urbaines alimentées par des crises politiques et par les médiocres résultats économiques du pays, auxquelles le gouvernement répond parfois par des mesures à très court terme. Certaines d'entre elles ont une visée avant tout politique, d'ordre sécuritaire, et tendent à être davantage favorables aux consommateurs urbains plutôt qu'aux producteurs au risque d'être contradictoires - voire préjudiciables - avec une stratégie de soutien à la production agricole.

2. Analyse des risques

Les recommandations de programmes devront nécessairement prendre en compte le contexte mouvant de la Guinée aujourd'hui. Plusieurs facteurs pourraient participer à la dégradation de la sécurité alimentaire dans les prochains mois et peuvent être considérés comme des bombes à retardement :

– Suspensions de certaines aides bilatérales et stratégie de prudence des différents acteurs économiques:

En cette année 2009, de nombreux projets financés par des bailleurs de fonds internationaux (USAID, Banque Mondiale, France, Union Européenne) ont été suspendus faute de financement. Par effet dominos, l'ensemble des secteurs économiques s'en trouve affecté, la contraction du pouvoir d'achat

² En 2004, puis en janvier/février 2007, ou encore en 2008 en réaction à la crise alimentaire et plus récemment en septembre 2009

ayant un impact sur la demande.

– **Dépréciation accélérée de la monnaie nationale:** L'objectif affiché par le gouvernement guinéen de stabiliser le taux de change n'a plus aujourd'hui prise avec la réalité. La monnaie guinéenne perd en effet quotidiennement de sa valeur et le déclin de l'économie réelle ne peut qu'alimenter cette dépréciation. La perte de confiance en la monnaie nationale favorise le commerce transfrontalier, et ce en dépit du décret d'interdiction d'exportation des produits alimentaires.

– **Reprise de l'inflation sur le marché national:** La dépréciation de la monnaie nationale devrait en toute logique s'accompagner d'une reprise de l'inflation pour au moins trois raisons: 1) elle entraîne un renchérissement des produits importés, 2) elle favorise les exportations ou ré-exportations et réduit ainsi la disponibilité des produits notamment alimentaires dans le pays et 3) elle reflète l'augmentation de la masse monétaire vecteur d'inflation. Il est peu probable que le prix du riz importé puisse se maintenir à un niveau stable dans les semaines/mois à venir. Plusieurs facteurs devraient en effet participer à son renchérissement: la dépréciation de la monnaie nationale comme indiquée précédemment, les stratégies des importateurs qui réduisent leurs stocks en raison de la forte volatilité du contexte politique et sécuritaire ou encore les prévisions à la hausse des cours mondiaux. Il est également attendu une hausse du prix du pétrole sur le marché intérieur. La baisse de la demande en conséquence d'une réduction des activités économiques et de l'incertitude quant à l'évolution du contexte politique pourrait toutefois contrecarrer les poussées inflationnistes. Elle serait ici encore un signe du ralentissement économique et de la dégradation des conditions de vie de la population guinéenne.

- Recrudescence de tensions inter-communautaires:

Ces risques sont d'autant plus importants que la Guinée Forestière, grenier à céréales et à huile de palme du pays, est aujourd'hui la région la plus incertaine. Les épisodes de violence s'y sont succédés ces dernières années, empreints de tensions inter communautaires. Les attaques menées en 2000-01 par les forces du président libérien Charles Taylor ont eu des répercussions importantes certes de façon conjoncturelle sur la production nationale, comme discuté précédemment, mais surtout ont durablement instauré un climat d'instabilité dans la région. Une résurgence de telles violences se répercuterait significativement sur la disponibilité alimentaire nationale et sur l'acheminement des produits vivriers à travers le pays. Il existe en effet en Guinée une spécialisation professionnelle assez marquée en fonction de l'appartenance ethnique. Les Malinkés constituent ainsi historiquement l'essentiel des groupes commerçants. Les Peuls occupent quant à eux une place prépondérante dans le secteur des importations de riz et plus traditionnellement dans le commerce du bétail. Les 'forestiers', et les Soussou et Baga de Basse Guinée sont de leur côté principalement des agriculteurs. La dérive actuelle des tensions inter-ethniques pourrait ainsi compliquer la chaîne de commercialisation des productions locales.

3. Recommandations

- **Mise en place d'un système de suivi des principaux indicateurs (prix des produits alimentaires, suivi nutritionnel...):** Depuis quelques mois, certaines données qui permettaient de suivre l'évolution sur les marchés ne sont collectées que par le SIPAG. Or, compte tenu de la situation du pays, il serait aujourd'hui plus que jamais nécessaire de suivre l'accessibilité et la disponibilité des produits vivriers sur les marchés des différentes régions. Ce système de suivi des marchés pourrait être transitoire, c'est à dire qu'il serait légitime tant que l'ACA n'est plus opérationnelle et que le SIPAG a des problèmes de financement, mais pourrait être ensuite repris. L'enquête du PAM 2008 recommandait déjà le suivi des prix sur les marchés régionaux principaux et sur quelques uns des marchés frontaliers.

- **Enquête approfondie auprès des producteurs:** Le temps imparti à la collecte des données sur le terrain n'a malheureusement pas permis de constituer un échantillon suffisant pour ne serait-ce que proposer quelques tendances. Il serait intéressant de relancer une série de questionnaires auprès des producteurs – en utilisant le même outil que celui proposé pour cette étude – pour dessiner au minimum leurs stratégies de production. Chacun des producteurs interrogés dans le cadre de cette étude a par exemple affirmé être influencé par les prix de vente, sous-entendant qu'il pourrait augmenter sa production si le marché était plus incitatif. Un échantillon plus large permettrait de valider de telles options et de mieux comprendre les dynamiques de commercialisation des

productions locales.

- EFSA ciblée sur les stratégies d'adaptation des populations urbaines en réponse à la détérioration économique et politique du pays: Il ressort de cette étude une baisse de la demande depuis au moins les événements de septembre 2009. Le comportement des consommateurs ayant changé, il serait intéressant d'étudier à travers une rapide évaluation, les stratégies d'adaptation des populations. Ceci est d'autant plus important que l'ensemble des indicateurs est aujourd'hui au rouge et qu'il est à prévoir dans les semaines/mois à venir une reprise de l'inflation sur des postes de dépenses prioritaires (alimentation, transport).

- Étude approfondie sur l'importance des exportations et ré-exportations de produits vivriers: Le commerce transfrontalier est sans nul doute une composante importante de l'économie guinéenne. Les statistiques officielles n'en reflètent qu'une part visible et ce, d'autant plus que le décret en vigueur d'interdiction d'exporter les produits vivriers ne permet pas d'officialiser ce commerce. Une étude approfondie permettrait d'en comprendre les filières et d'en mesurer l'importance. Le contexte actuel est d'autant plus propice à une telle étude que la dégradation du pouvoir d'achat de la population guinéenne et la dépréciation de la monnaie nationale sont autant de facteurs motivant les exportations et ré-exportations. Il est essentiel par ailleurs, si des distributions alimentaires à plus grande échelle s'avéraient nécessaires, d'apprécier les risques de 'fuites' hors du territoire national.

- Préparation d'un plan de contingence en cas de détérioration de la situation humanitaire: Plusieurs scénarii peuvent être envisagés pour les mois à venir parmi lesquels un enlisement de la situation politique n'est pas improbable. Dans ce cas, la situation économique continuerait à se dégrader et impliquerait d'ajuster la réponse humanitaire. Au moment de la rédaction de ce rapport, une détérioration de la situation jusqu'au conflit inter-communautaire n'est pas à exclure, ce qui, outre la paralysie des activités économiques, pourrait provoquer des déplacements de populations. Il est donc nécessaire de dessiner non seulement les différents scénarios mais aussi et surtout leurs conséquences humanitaires et les réponses appropriées aux différents niveaux de crise

La conclusion de cette étude est qu'il est prématuré d'envisager des achats locaux en Guinée, en raison:

- du manque de disponibilité des produits
- des difficultés de transport liées à la vétusté du parc automobile, du mauvais état des routes et de l'éloignement des zones de production et de commercialisation
- de la forte volatilité de la situation politique et économique
- de la suspension de la plupart des programmes de développement financés par l'aide bilatérale (AFD, USAID...)
- des tensions inter-communautaires de plus en plus fortes

Toutefois, l'entretien avec certaines organisations encadrant les paysans notamment la Confédération Nationale des Organisations Paysannes (CNOP), le Réseau Guinéen des Opérateurs Economiques du Secteur Agro-alimentaire (REGOSA affilié à la Chambre d'agriculture ainsi que la Chambre de Commerce) font ressortir une possibilité en cas de maîtrise des risques politiques de réalisation des achats locaux.

En effet, ces organisations encadrent les paysans donc des producteurs à la base et possèdent ainsi des réseaux de communication et de distribution qui pourraient résoudre le problème de dispersions des producteurs dans le pays (le CNOP compterait plus de 500 000 adhérents)³.

³ Le CNOP estime pouvoir fournir 80 000t de riz local par an et actuellement le REGOSA a une offre de 3000t faite au PAM.

I. Objectifs et méthodologie

1.1 Objectifs de la présente étude

L'objectif de l'étude est de décrire le système de marchés en Guinée et d'analyser les liens entre la sécurité alimentaire des ménages et la performance des marchés, en particulier durant les périodes de chocs. L'évaluation identifiera également les indicateurs de marchés et les systèmes d'informations de suivi des marchés ainsi que les prix. L'étude analysera ces données qui pourraient être utilisées pour la mise en place d'un système d'alerte précoce. Cette étude permettra aussi d'évaluer le fonctionnement des marchés et les possibilités du PAM à procéder à des achats locaux de denrées alimentaires.

Les produits spécifiques attendus seront consignés dans un rapport de mission qui comprendra notamment :

1-un profil des marchés. Ce profil identifiera les chaînes de commercialisation existantes, la saisonnalité de l'offre et de la demande et des flux pour les produits de base locaux et importés, établira un profil des commerçants, leur stratégie commerciale. Ce profil s'attachera à décrire les marchés auprès desquels s'approvisionnent les populations vulnérables ciblées – notamment des personnes très pauvres vivant dans les grandes villes de la Guinée, mais également les populations rurales marginales. L'étude appréciera notamment la capacité des marchés urbains à réagir à une augmentation de l'offre, telle que celle qu'impliquerait la distribution de coupons.

2-un inventaire des risques que pourraient respectivement entraîner la mise en œuvre d'une distribution d'espèces ou de coupons. A priori, ces risques peuvent comprendre les ruptures de stock, l'inflation, le court-circuitage de certains intervenants de la chaîne, la sécurité des bénéficiaires, la collusion des commerçants pour influencer les prix, la falsification des coupons etc.

3-une analyse stratégique qui, sur base du profil des marchés et des risques présents, identifiera les avantages et les désavantages des modalités de transfert (espèces ou coupons) et recommandera un paquet de mesures à l'endroit du PAM dans l'exécution de l'opération. Pour la modalité 'coupons' l'analyse précisera notamment le maillon de la chaîne à cibler par cette intervention, le nombre optimal de points de vente, la faisabilité d'inclure un panier de produits assez diversifiés, la possibilité de convaincre les commerçants à élargir leur gamme s'ils ne proposent pas actuellement tous ces produits à la vente. Pour la modalité cash l'analyse identifiera entre autres les mesures à mettre en œuvre pour garantir la sécurité de l'opération, pour vérifier l'identité des bénéficiaires, la capacité du secteur bancaire à participer à l'opération. Il est attendu que le rapport fasse clairement apparaître les avantages et les désavantages de chaque modalité afin de permettre aux partenaires de décider de l'option à retenir en connaissance de cause. Sans pour autant entrer dans un niveau de détail opérationnel.

4- le rapport se prononcera également sur la possibilité de mettre en œuvre des achats locaux en Guinée et sur la stratégie que pourrait adopter le PAM dans le domaine.

Les termes de référence détaillant les objectifs sont annexés à ce présent rapport ainsi que la méthodologie d'enquête (Annexe n°1).

1.2 Méthodologie

La compréhension du fonctionnement des marchés implique la prise en compte de chacune des étapes du circuit de commercialisation, de la mise sur le marché du produit (importation ou production) à la vente au consommateur. Des grilles d'entretien spécifiques ont été élaborées afin d'étudier les caractéristiques, interrelations et contraintes de chaque étape et offrir ainsi une vision globale. Des questionnaires ont ainsi été passés auprès de chacun des acteurs du processus de commercialisation à Conakry tout d'abord, puis dans les principales villes du pays (Boké, Labé, Kankan, Faranah,

N'Zérékoré, Lola). Il est à noter que cette étude s'est principalement intéressée aux marchés des céréales et légumineuses (riz, maïs, fonio...) et dans une moindre mesure des produits maraichers. Une attention particulière a été accordée au commerce du riz, celui-ci représentant près de 40% des calories consommées en Guinée⁴. De plus, le riz constitue un enjeu à la fois économique et politique et la flambée de son prix l'an passé a parfaitement démontré les risques d'une trop forte dépendance de l'extérieur dans ses approvisionnements.

Il s'agit de questionnaires semi-qualitatifs, c'est-à-dire que la base d'échantillonnage ne reflète pas une représentativité statistique, mais le nombre de questionnaires est suffisamment large pour valider des tendances. Par ailleurs, la prise en compte de tous les acteurs du processus devrait permettre de croiser les informations obtenues et s'assurer d'une plus grande diversité des points de vue. Au total, 87 questionnaires ont été passés auprès des Détaillants, 36 auprès des Grossistes, 4 auprès des Importateurs, 5 auprès des Collectrices rurales, 8 auprès des Producteurs et 11 fiches descriptives de marché remplies (cf Annexe 1 pour la répartition par ville).

1.3 Limites et contraintes de l'étude

- ***La dégradation de la situation sécuritaire dans le pays:*** Cette étude intervient dans un contexte politique instable. La mort du Président Lansana Conté en Décembre 2008 et l'instauration d'un gouvernement de transition ont en effet plongé le pays dans une période de forte incertitude politique. Les manifestations de l'opposition en septembre 2009 réprimées dans le sang ont éloigné les perspectives d'une transition démocratique. La tentative d'assassinat du Président Moussa Dadis Camara le 3 Décembre a précipité un peu plus encore le pays dans le chaos et il n'est plus garanti à présent que le calendrier des élections présidentielles soit maintenu comme prévu au début de l'année 2010. Les informations et données collectées s'inscrivent donc dans un environnement particulier et peuvent alors être quelque peu biaisées. A cela s'ajoute le fait qu'établir des prévisions dans un tel contexte soit hasardeux.

Du fait de l'extrême volatilité de la situation politique au moment de l'enquête et des perspectives d'évolution pessimistes qui se présentent, il a été décidé de mettre davantage l'accent sur une analyse générale du fonctionnement des marchés alimentaires plutôt que sur les réponses envisageables (vouchers, cash). Ces dernières seront toutefois bien entendues abordées dans le chapitre des recommandations et déclinées en fonction de différents scénarios.

- ***Le paradoxe des données statistiques,*** notamment celles relatives à la production agricole nationale. Les statistiques agricoles traduisent depuis plusieurs années un objectif de croissance plutôt qu'une réalité. Elles ne sont donc pas exploitables, car peuvent induire des erreurs de jugement sur la disponibilité alimentaire. L'offre nationale ne sera donc abordée qu'à travers des indicateurs 'indirects' (prix, volume des importations, stocks).

- ***Les difficultés pour rencontrer les importateurs:*** Les importateurs rencontrés ont montré des réticences à répondre aux entretiens. Il semblerait qu'ils soient soumis à des pressions pour maintenir leurs prix à des niveaux bas et n'étaient guère enclins à communiquer. Une autre difficulté majeure aura été de localiser les bureaux des principaux importateurs qui n'ont que rarement pignon sur rue.

- ***Le temps imparti à la collecte des données:*** Deux semaines de collecte étaient au départ prévues en-dehors de Conakry, mais des délais administratifs ont contraint à concentrer sur une semaine l'enquête terrain. Il n'a ainsi pas été possible d'atteindre le nombre de questionnaires initialement prévu, notamment auprès des producteurs et des collecteurs. Il est à souligner également une moindre fiabilité des données pour la région de la Guinée Forestière (N'Zérékoré), certains questionnaires n'ayant été que partiellement complétés ou présentant des invraisemblances.

II. Environnement politique, économique et social

Le premier régime était fondé sur une étatisation rigide de l'économie. La production et les différentes étapes de la commercialisation étaient alors administrées par des structures étatiques. Sa fin en 1984

⁴ MAEEEF, Politique nationale de Développement Agricole – Vision 2015, Juillet 2007

s'est accompagnée d'une libéralisation de l'économie guinéenne et du délitement de sociétés d'État chargées de l'apport en intrants, de la transformation et de la commercialisation. Une nouvelle organisation privée a ainsi dû se mettre en place pour assurer l'approvisionnement en produits vivriers des marchés urbains et ruraux.

2.1. Découpage administratif

La Guinée est divisée en 4 grandes zones naturelles, qui ne correspondent pas à un découpage administratif mais qui sont largement usitées. Celles-ci sont:

- la Guinée Forestière (44.760 km²), située dans le sud du pays ;
- la Guinée Maritime ou Basse Guinée (43,730 km²) est la zone bordant l'Océan Atlantique ;
- la Haute Guinée (105.400 km²), située au Nord-Est du pays;
- la Moyenne Guinée (56.240 km²), zone montagneuse située au Nord-ouest du pays.

La Guinée compte huit régions administratives (Boké, Kindia, Labé, Faranah, Kankan, N'Zérékoré, Mamou, Conakry) regroupant 33 préfectures. La ville de Conakry est quant à elle subdivisée en cinq communes: Dixinn, Kaloum, Matam, Matoto et Ratoma.



Carte n°1: Découpage par Région Administrative et Région Naturelle

2.2. Démographie

Les données démographiques ne sont que des extrapolations sur la base d'un taux d'accroissement annuel moyen de la population estimé à 3.02%. Le dernier recensement date de 1996.

Tableau 1: Répartition de la population par région administrative⁵

Région administrative	Taux d'accroissement de la population (%) - Estimé en 1996	Population estimée en 2009
Boké	2,68	1.038.557
Faranah	2,54	786.398
Kankan	3,30	1.474.278
Kindia	3,91	1.443.566
Labé	1,65	929.457
Mamou	2,52	802.777
N'Zérékoré	4,44	2.252.990
Conakry et sa périphérie	3,12	1.556.131
Total	3,02	10.284.157

Source : RGP1996/INS

Il n'est toutefois pas improbable que les écarts avec la réalité soient significatifs, les conflits en Sierra Leone, Liberia ou Côte d'Ivoire ces deux dernières décennies ayant provoqué des mouvements de population, notamment en Guinée Forestière.

2.3. Situation politique et économique

Il est impossible de dissocier la situation politique de la situation économique, dans la mesure où les deux s'auto-alimentent. La dégradation des résultats économiques accentue les tensions politiques et vice versa. Cette remarque préliminaire est importante dans la mesure où elle permet de remonter à l'origine des difficultés et de ne pas dater les difficultés rencontrées par la Guinée ces derniers mois.

La situation économique n'a de fait cessé de se dégrader tout au long de ces dernières années et particulièrement depuis 2003. Un rapport d'International Crisis Group (ICG) de Juin 2005 décrivait la situation de la façon suivante: « *La Guinée est en passe de devenir le prochain État en faillite d'Afrique de l'Ouest. Son économie est déclinante, le gouvernement a pratiquement cessé de fournir tout service à la population et l'année 2004 a été le témoin de soulèvements isolés dans au moins huit localités réparties dans toutes les régions du pays* ». Les principales données macroéconomiques reflètent cette détérioration de la situation économique du pays.

Le taux de croissance annuel du PIB est depuis 2002 inférieur ou légèrement supérieur à la croissance démographique (estimée à environ 3%), ce qui révèle une paupérisation de la population.

Tableau 2: Taux de croissance réelle du PIB

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Taux de croissance réelle du PIB	4,2%	1,2%	2,7%	3,3%	2,2%	1,8%	4,9%	0,7% ⁶
Masse Monétaire/PIB	13,7%	15,8%	18,2%	19,0%	21,5%	19,6%	22,6%	20,0%
Taux de croissance du PIB/habitant		-2,3%	-0,9%	-0,2%	-0,7%	-1,4%	1,7%	-2,5%

Source: Tableau de bord –DNEEP/MEF – Juillet 2009

Cette aggravation de la pauvreté depuis 2003 est confirmée par les analyses du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque Mondiale et de la Direction Nationale de la Statistique (DNS). L'incidence de la pauvreté serait ainsi passée de 49% en 2002 à 53,6% en 2005 et la situation n'a cessé de se détériorer les années suivantes. Cette tendance est inverse à celle constatée sur la période pour la

5 Les chiffres de population sont une extrapolation sur la base des taux de croissance estimés de 1996

6 Estimations à fin juillet 2009

moyenne des pays d'Afrique Sub-saharienne.

Tableau 3: Comparaison d'Indicateurs: Guinée – Afrique Sub-saharienne

	1996-99	2000-06
Taux de croissance réelle du PIB		
Afrique Sub-saharienne	3,5%	4,7%
Guinée	4,9%	2,9%
Inflation		
Afrique Sub-saharienne	19,4%	12,8%
Guinée	3,6%	15,9%

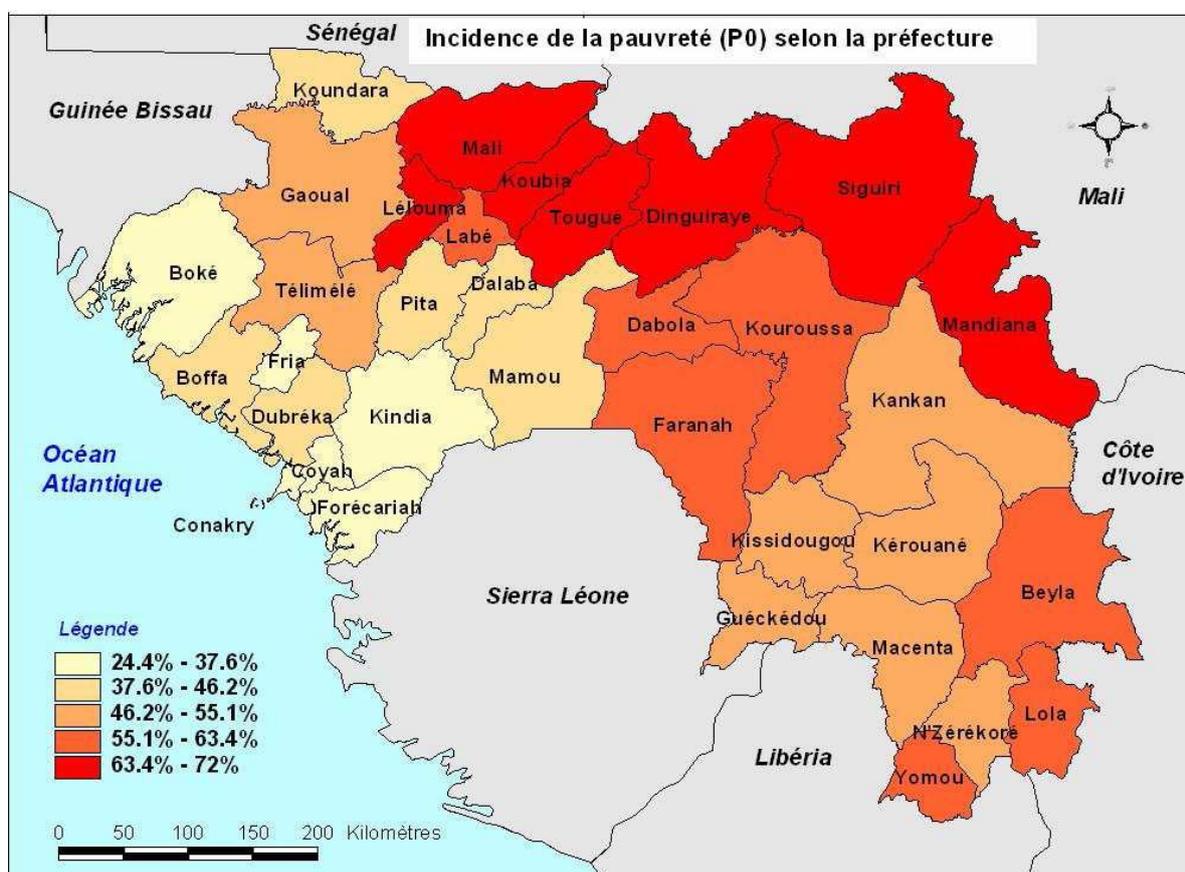
Source: World economic outlook – october 2007 – and IMF staff estimates

Le PIB par habitant est passé de 379 USD en 2002 à 332 USD en 2006, tandis que sur cette même période l'inflation est passée de 6.1% à 39.1% en glissement annuel. Le pouvoir d'achat de la population guinéenne s'est donc fortement dégradé.

Selon le DRSP2, la pauvreté est avant tout un phénomène rural: « 60% des Guinéens vivant en milieu rural sont pauvres et constituent 86% de la pauvreté globale », même si la pauvreté en milieu urbain semble se développer: « L'incidence de la pauvreté est de 21% à Conakry et 27% dans les centres urbains de l'intérieur du pays ». La Haute Guinée et la Moyenne Guinée sont, d'après ce document, les régions où l'incidence de la pauvreté est la plus élevée (respectivement 67.5% et 55.4%). La situation s'est par ailleurs significativement détériorée sur la période en Guinée Forestière pourtant considérée comme le grenier à céréales du pays. L'afflux de réfugiés en provenance de Sierra Leone et Libéria et les incursions rebelles en 2001 ont affecté les productions agricoles et les infrastructures.

Les régions administratives les plus touchées par ce phénomène de pauvreté sont Kankan (incidence de pauvreté de 67%), Labé (65%), Faranah (61%), N'Zérékoré (56%).

Carte n°2: Incidence de pauvreté selon la Préfecture



Source: DRSP2

Les résultats de l'Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire du PAM rejoignent en partie cette carte de l'incidence de la pauvreté, les Préfectures où la proportion de ménages en insécurité alimentaire est la plus forte étant N'Zérékoré (52,7%), Labé (38%), Kindia (27,3%) et Kankan (23,6%) - [Référence Carte de l'Incidence de l'insécurité alimentaire – Annexe 4].

III. Offre de produits alimentaires

La diversité de ses agrosystèmes permet à la Guinée de développer des cultures vivrières extrêmement variées. Si les principales seront ici évoquées, une attention plus particulière sera portée sur la production rizicole en raison de son incontestable prédominance. L'agriculture occupe plus de 80% de la population rurale et 80% des exploitants cultivent du riz. Principal produit alimentaire du pays, le riz représente en outre 61 à 69% des disponibilités céréalieres [Enquête PNDA, 2007]. Sachant par ailleurs qu'il constitue la base de l'alimentation de la population guinéenne, il est légitime de lui accorder une place particulière sans pour autant négliger les autres productions vivrières.

3.1. Production agricole nationale

La Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA-2, 1997) inscrit le développement de la filière riz comme la pierre angulaire de la stratégie nationale de sécurité alimentaire: « Stratégie de renforcement de la sécurité alimentaire fondée sur le développement de la riziculture et sur la reconquête du marché intérieur, la diversification alimentaire à travers l'appui aux autres filières vivrières dans les exploitations et l'amélioration de la gestion des disponibilités alimentaires susceptibles de fournir la ration calorique de base ». La Guinée est l'une des principales régions rizicoles d'Afrique de l'Ouest avec une production annuelle ; selon le SNSA de plus de 900.000 tonnes de riz décortiqué en 2008/2009. En dépit de la nette progression de ces dernières années, la production nationale ne parvient toujours pas à couvrir les besoins de la population guinéenne. Le pays importe donc chaque année quelques 300.000 tonnes de riz blanc en provenance essentiellement d'Asie du Sud-Est. L'ambition affichée par le Gouvernement Guinéen depuis une quinzaine d'années reste toutefois de réduire cette dépendance aux importations en stimulant la production nationale et en renforçant l'aval de la filière, soit la transformation et la commercialisation. Le Ministère de l'Agriculture a ainsi réaffirmé en 2009 cet objectif d'autosuffisance du pays en riz, cette fois-ci à l'horizon 2018. Si le potentiel agricole de la Guinée lui offre des perspectives sérieuses de réduire sa dépendance extérieure par une augmentation des surfaces cultivées et/ou une amélioration des rendements, il n'en demeure pas moins que des contraintes structurelles entravent considérablement le secteur agricole. La substitution des produits importés par des produits locaux ne peut donc être abordé sous le seul angle de la production, mais doit s'intégrer dans une approche économique globale.

Les statistiques agricoles sont à analyser avec la plus grande précaution, car depuis quelques années, elles expriment davantage, des extrapolations que des réalités physiques. Les données officielles affichent une croissance linéaire depuis 2006 et manquent donc de fiabilité. Certaines des informations utilisées ci-dessous sont donc antérieures à 2006 et les comparaisons inter-annuelles seront volontairement proscrites⁷.

3.1.1. Systèmes de production

CTA - « L'agriculture guinéenne comporte quatre typologies de production: (i) les systèmes de production basés sur le brûlis et reposant sur des terrains de relief qui sont pratiqués dans tout le pays. Il porte sur les cultures vivrières (riz, fonio, arachide, manioc). Il est largement majoritaire, puisque 90% des exploitations pratiqueraient le système de culture de défriche-brûlis; (ii) les systèmes de culture de plaines pratiquées surtout en Haute Guinée (cultures du riz et élevage); (iii) les systèmes de production basés sur la mangrove et pratiqués sur le littoral et où on cultive essentiellement le riz; dans cette région, on pratique beaucoup les cultures fruitières; (iv) les systèmes de cultures de bas-fonds, observés surtout en Guinée Forestière, en concurrence avec les cultures de coteaux pour le riz et autres vivriers ».

7 Les statistiques nationales de production seront annexées à ce présent rapport sans faire l'objet d'une analyse

L'agriculture guinéenne est principalement une agriculture vivrière de subsistance, c'est-à-dire destinée en priorité à l'auto-consommation, mais dont les surplus sont vendus sur les marchés. Les superficies des exploitations sont faibles (inférieures à trois hectares) et le taux d'utilisation d'intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires, semences améliorées) est parmi le plus bas de l'Afrique subsaharienne. Selon l'étude PNDA, l'agriculture guinéenne consomme en moyenne 5 kg/ha contre une moyenne de 10 kg/ha en Afrique, 60 kg au Moyen-Orient, 130 kg en Asie et 90 kg au niveau mondial. Les principales productions sont les suivantes:

a) Le riz:

Le riz joue un rôle stratégique en Guinée tant par son poids économique que par sa place dans l'alimentation des populations urbaines et rurales. La Guinée offre une grande diversité d'écosystèmes et un climat propice à cette production développée de longue date. Les cultures de riz occuperaient 41.7% des superficies cultivées en productions vivrières même si celles-ci sont très inégalement réparties à travers le territoire. La production rizicole nationale était estimée pour la saison 2008/09 à plus de 1400000 tonnes de paddy, soit 996.658 tonnes de riz net (mais encore une fois, ces données sont à utiliser avec prudence et sont très probablement surestimées)⁸. Le potentiel agricole non encore exploité est encore très important en Guinée et devrait permettre au pays d'atteindre son auto-suffisance alimentaire s'il ne s'agissait que d'une question de production et de productivité.

Les cultures rizicoles y sont pratiquées dans des systèmes de production variés, bien que la culture sur brûlis soit nettement dominante:

Tableau 4: Systèmes de Production Rizicole

	Coteaux (cultures sur brûlis)	Bas-fonds	Mangrove	Plaine
Superficie (ha)	493.000	70.000	60.000	150.000
% des surfaces [Total de 100%]	64%	9%	8%	19%
Rendements	1 t/ha	1,5 à 2,5 t/ha	1,5 à 3,5 t/ha	0,5 à 2 t/ha
Part de la production commercialisée	10 à 25%	20 à 25%	20 à 60%	40%
Commentaires	<i>En forte progression, mais problème de durabilité</i>	<i>Potentiel sous-exploité: seuls 5% des bas-fonds sont aménagés</i>	<i>Fort potentiel d'extension</i>	<i>Secteur moderne, grandes exploitations</i>

Source: AFD

Le riz de coteaux est récolté en Octobre/Novembre, tandis que les riz de bas-fonds, de plaine et de mangrove sont généralement récoltés en Décembre/Janvier. La période de soudure se situe entre juin et septembre et le riz importé se substitue alors à la production locale. La domination de la culture sur brûlis rend la production aléatoire, car tributaire des aléas climatiques. La mise en valeur des bas-fonds, mangroves ou des systèmes irrigués permettrait de sécuriser la production rizicole et de mieux structurer les filières. Une meilleure prévisibilité des quantités produites inciterait en effet davantage d'investissement dans la production, transformation et commercialisation des produits. Les rendements sont dans l'ensemble très faibles, mais caractéristiques d'une production destinée à l'autoconsommation et qui limite donc les intrants pour ne pas alourdir les coûts de production. Le riz produit est généralement produit sur de petites exploitations (moins de 2 ha en moyenne); moins d'un quart de la production (environ 120.000 tonnes de riz net) serait ainsi commercialisé. L'échantillon de la présente étude n'autorise aucune conclusion, mais il peut être intéressant de souligner que tous les producteurs interrogés ont affirmé que les prix de vente en *t* influence leur production *t+1*. Des prix attractifs les incitent ainsi à augmenter leurs superficies emblavées ou à accroître leur rendement. Ceci étant, ils ont également admis que l'accès aux intrants et à la main d'œuvre était leurs principales contraintes pour augmenter leur production. L'incertitude quant aux débouchés de leurs produits et le coût du transport sont aussi invoqués comme une limite majeure à la commercialisation et donc par extension à la

8 Estimations de la SNSA

production.

b) Autres principales cultures vivrières (maïs, manioc, arachide, pommes de terre, fonio, igname)

Le manioc et le maïs sont après le riz, les principales cultures vivrières et peuvent être considérés comme des produits de substitution notamment dans les régions déficitaires en riz, telle que la Moyenne Guinée ou la Haute Guinée. L'arachide est la deuxième production du pays après le riz en termes de superficie et la quatrième en termes de quantités produites. La SNSA estime à 236.000 tonnes la production d'arachide⁹ sur la saison 2008/09. Le fonio, s'il est consommé en Guinée, est aussi une culture d'exportation. La production de pommes de terre est de l'ordre de 16.000 tonnes par an et est excédentaire par rapport aux besoins nationaux.

c) Cultures maraîchères

Les cultures maraîchères et fruitières sont très variées (tomate, gombo, piment, oignon, orange, ananas, banane...) et jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire des populations. Outre l'aspect nutritionnel, elles assurent des revenus essentiels notamment pendant la période de soudure. Elles sont de surcroît principalement cultivées dans les régions à faible potentiel céréalier, la Moyenne et Haute Guinée. Certaines filières d'exportations vers les pays voisins ou vers l'Europe se sont renforcées ces dernières années.

d) Huile de palme

La production nationale d'huile de palme est estimée à 50.000 tonnes par an, dont 80% de production artisanale. Son pic de production (mars-avril-mai) coïncide avec la période de soudure et permet aux familles de générer des revenus complémentaires.

3.1.2. Répartition régionale de la production

Les écosystèmes étant très contrastés en Guinée, la production agricole nationale est caractérisée par son éclatement géographique. Chaque région naturelle possède ainsi ses propres spécificités.

Tableau 5 : Systèmes des Systèmes de production agricole en Guinée:

Région naturelle	Région administrative	Systèmes de production agricole
Guinée Maritime	Boké Kindia	Systèmes de cultures reposant sur le riz de mangrove, partiellement en zones aménagées, cultures de coteaux à l'arrière-pays, principales cultures que sont le riz, l'arachide, les fruits et légumes.
Moyenne Guinée	Mamou Labé	Cultures de maïs, gombo, taro et patates dans les tapades, fonio, arachide et riz sur les champs extérieurs reposant sur le brûlis, zone de prédilection de l'élevage bovin, ovin et caprin, cultures maraîchères.
Haute Guinée	Faranah Kankan	Cultures de riz sur de grandes plaines inondables et les tubercules, élevage bovin, culture de coton.
Guinée Forestière	N'Zérékoré	Cultures pérennes comme le café, le palmier, le cacao, l'hévéa, le riz de bas-fonds, les tubercules, élevage de porc.

Source: MAEEEF – IRAG – 2000

Selon le Ministère de l'Agriculture, la production nationale rizicole est répartie de la façon suivante:

Tableau 6 : Répartition de la Production nationale rizicole:

Guinée Forestière	Guinée Maritime	Haute Guinée	Moyenne Guinée
38%	27%	25%	10%

Source MAEEEF - 2003

9 Arachide décortiquée, soit avec un taux d'extraction de 70%

La principale région rizicole est donc **la Guinée Forestière**, qui contribue à hauteur de 38% à la production nationale. Il s'agit principalement de cultures pluviales (riz de coteaux), bien que la région possède un potentiel en bas-fonds (6.310 hectares), mais peu mis en valeur. La Guinée Forestière est également la principale région de production de *l'huile de palme* (Sud de Macenta, N'zérékoré, Yomou) et disposerait d'un potentiel de développement encore largement sous-exploité. Elle est par contre la région la plus éloignée des principaux centres urbains, notamment Conakry.

Tableau 7 : Contribution de la Guinée Forestière à la production nationale:

Spécifications	Contribution à la production nationale (en %)
Riz	38
Manioc	10
Arachide	7
Fonio	5
Maïs	3,5

Source MAEEEF - 2003

L'élevage y est par contre marginal, à l'exception de l'élevage porcin avec 91% de l'effectif national.

La Basse Guinée dispose de sols souvent argileux et fertiles et possède donc des potentialités agricoles importantes (mangroves). Elle participe à hauteur de 27% à la production rizicole nationale. La culture de riz en mangrove est majoritaire en Guinée Maritime (51% des surfaces rizicoles) suivie de la culture pluviale (32%) et en bas-fonds (17%). Les principaux atouts de cette région sont sa proximité de Conakry et donc d'une zone importante de consommation et son potentiel de développement agricole. La superficie cultivable est estimée à 1.200.000 ha (33% de la superficie de la région) dont uniquement 240.000 ha sont cultivés en moyenne chaque année. Le potentiel hydro-agricole s'élève à 800 ha de bas-fonds (3% du potentiel national) et 45.000 ha de plaines (28% du potentiel national). Des projets de soutien à la riziculture sont depuis plusieurs années financés par des aides bilatérales, telles que l'Agence Française de Développement (AFD). L'instabilité politique en cette année 2009 aura cependant mis à mal ces programmes dont les financements ont été suspendus ou au mieux réduits.

Tableau 8 : Contribution de la Guinée Maritime à la production nationale:

Espèces	Contribution à la production nationale (en %)
Ananas	97
Banane douce	60
Arachide	37
Mangue	35
Riz	27
Manioc	13
Fonio	9
Maïs	7

Source MAEEEF - 2003

La Haute Guinée dispose quant à elle du plus grand potentiel en plaines alluviales du pays (80.000 ha) et en eaux de surface et contribue à hauteur de 25% à la production rizicole nationale. La région de Faranah est la zone de production la plus importante de la Haute Guinée. Il semblerait que le riz produit localement soit surtout destiné aux marchés locaux et fassent assez peu l'objet d'échanges inter-régionaux. Elle est par contre la première région de production de *l'igname* (Kankan), dont elle fournit 75% des volumes commercialisés.

Tableau 9 : Contribution de la Haute Guinée à la production nationale:

Espèces	Contribution à la production nationale (en %)
Coton	95
Igname	95
Manioc	43
Fonio	37
Arachide	35
Maïs	30
Riz	25

Source MAEEEF - 2003

La Haute Guinée est également une importante région d'élevage. Son cheptel bovin représente 34% du cheptel national, celui des ovins 25% et celui des caprins 17%.

La Moyenne Guinée dispose de 14% du potentiel national en bas-fonds et de 18% en plaines. La production rizicole est marginale dans la région naturelle de la Moyenne Guinée (10% de la production nationale) et est concentrée dans les plaines des Préfectures de Gaoual et de Koundara. La production agricole de la région est plutôt orientée vers les cultures maraîchères (oignon, piment, tomates...) et sur l'élevage dans les piémonts. Elle est en outre la première région de production de *la pomme de terre*.

Tableau10 : Contribution de la Moyenne Guinée à la production nationale:

Espèces	Contribution à la production nationale (en %)
Pommes de terre	98
Oignon	60
Maïs	56
Riz	10
Fonio	50

Source MAEEEF - 2003

L'élevage est une activité importante dans la région, qui occupe 70% de sa population rurale. Son cheptel est estimé à 900.000 bovins (41% du cheptel national), 360.000 caprins (39% du cheptel national), 230.000 ovins (38% du cheptel national).

3.1.3. Potentiels et contraintes de la production

La Guinée jouit d'un fort potentiel de développement agricole qui pourrait s'appuyer tout à la fois sur une amélioration des rendements aujourd'hui encore très faibles et sur une extension des surfaces cultivées (bas-fonds, mangroves, systèmes irrigués). La superficie cultivable est estimée à 6,2 millions d'hectares, soit 25% du territoire national. Sur ces 6,2 millions d'hectares, seuls 1,6 millions d'hectares sont effectivement exploités chaque année, le reste étant laissé en jachère. Le potentiel hydro-agricole est quant à lui estimé à 180.000 hectares répartis en 157.000 hectares de plaines et 23.000 ha de bas-fonds [données du CTA]. Les capacités d'extension en terres agricoles cultivées sont donc importantes.

Tableau 11: Répartition régionale du Potentiel agricole

Variables	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Total
Superficie totale (ha)	4.375.000	5.495.000	10.110.000	4.580.000	24.600.000
Superficie cultivable (ha)	1.300.000	800.000	2.700.000	1.400.000	6.200.000
Superficie cultivable (%)	30	15	7	31	25
Superficie cultivée (ha)	380.000	450.000	400.000	400.000	1.630.000
Population rurale (hab)	914.000	1.416.000	932.000	921.000	4.183.000
Hectares cultivables/habitant	1,4	0,6	2,9	1,5	1,5
Potentiel Agricole (ha cultivables/ha cultivés)	3,4	1,8	6,8	3,5	3,8

Source: Bilan PDA-MAEEEF, Août 2007

La production agricole n'est toutefois pas qu'une question agro-écologique, mais doit être analysée dans son environnement économique, social et institutionnel. Or, comme nous le verrons par la suite, les contraintes et incertitudes des marchés guinéens sont dissuasives à la production de surplus. Un environnement économique instable et une absence d'application des politiques agricoles sous-entendent que les prix seront soumis à fluctuations, les débouchés incertains et les risques de pertes importants. A cela s'ajoute la concurrence des importations d'autant plus forte que la monnaie nationale est faible.

3.2. Importations

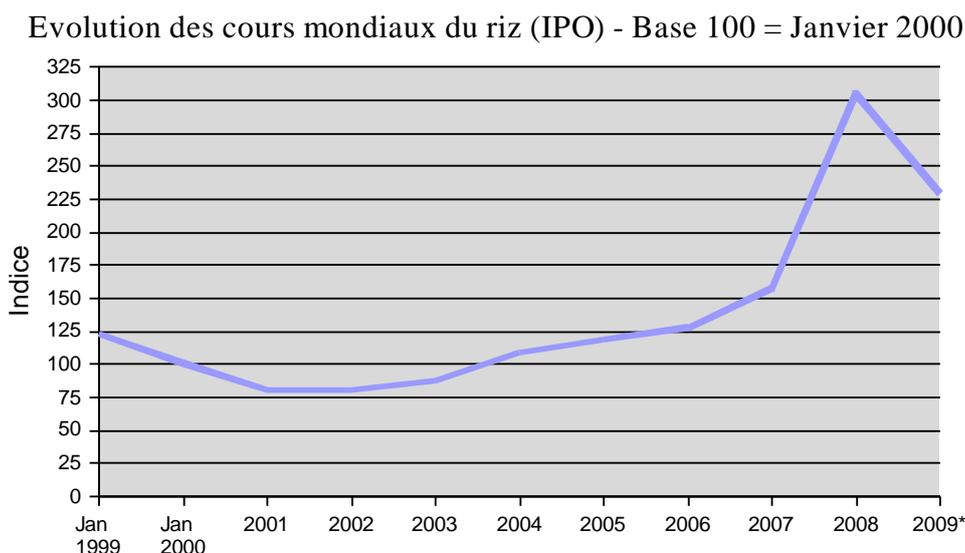
L'objectif stratégique majeur de la Lettre de Politique Nationale de Développement Agricole (LPDA-

2) était d'atteindre en 2005 l'autosuffisance en riz. La Guinée est en effet depuis plusieurs décennies dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements en céréales. Elle importe ainsi en moyenne de l'ordre de 25 à 30% de ses besoins nationaux. La politique volontariste de stimulation de la production nationale du milieu des années 90 a permis de réduire temporairement le déficit céréalier. La diminution des importations assez marquée à la fin des années 90 (entre 1996 et 2000, les importations passent de 218.628 à 151.500 tonnes) ne s'est toutefois pas confirmée et la dépendance extérieure s'est même accentuée dans les années 2000. Entre 2000 et 2007, le volume des importations a ainsi augmenté de 54%.

Les mesures gouvernementales mises en place dans la seconde moitié des années 90, et notamment la dévaluation du Franc Guinéen, s'inscrivaient dans cette ambition affichée de réduction des importations de céréales. En renchérissant le prix des produits importés, les productions locales devenaient plus compétitives stimulant mécaniquement la production nationale. Cet effet de balancier entre importations et productions nationales n'a toutefois été possible que grâce à une politique incitative au développement agricole et notamment à des mesures de soutien à l'ensemble de la filière (amélioration des routes, transformation des produits, facilités de crédit, etc.). Cet arbitrage s'il a favorisé les ménages ruraux n'est toutefois pas avantageux à court terme aux ménages urbains, dans la mesure où il participe à l'augmentation du prix de produits alimentaires de base. Les politiques mises en œuvre doivent donc conjuguer avec des intérêts a priori divergents, à savoir garantir des prix suffisamment rémunérateurs pour les producteurs tout en préservant le pouvoir d'achat des consommateurs.

L'économie guinéenne, étant une économie ouverte, est fortement tributaire de facteurs exogènes et c'est ainsi que la baisse du cours mondial du riz à partir de la fin des années 90 a contrecarré les effets de la politique de soutien à la production agricole. Les prix des matières premières se sont stabilisés à des niveaux relativement bas jusqu'en 2006-07 favorisant les importations. La production nationale, qui affichait une croissance régulière, a marqué le pas à partir du début des années 2000, confirmant l'effet balancier entre production locale et importations. Ce principe de complémentarité des importations aux productions locales est confirmé par les importateurs rencontrés, qui font état d'une saisonnalité de leurs transactions. Les mois d'Avril à Septembre, soit la période de soudure, correspondraient aux volumes d'importations les plus importants qui viendraient ainsi combler le déficit de la production nationale.

Graphie 1: Évolution des cours mondiaux du riz



Graphique à partir des données Osiriz

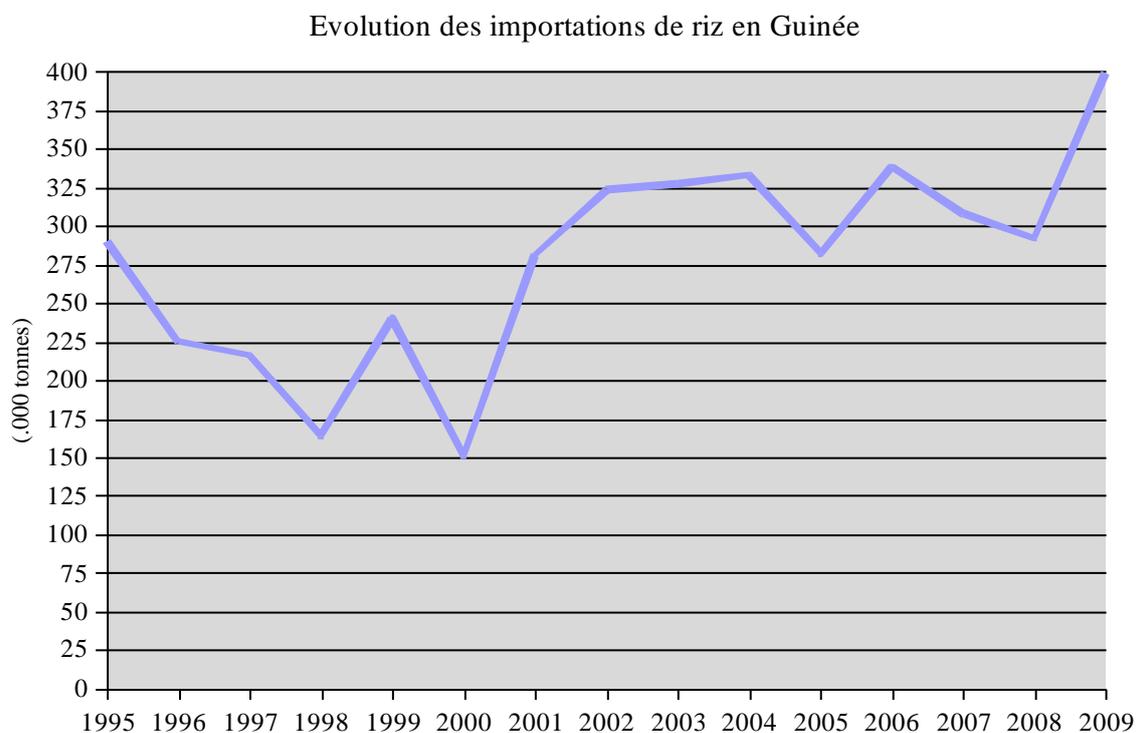
Le recours accru aux importations au cours des années 2000 s'explique donc en partie par des cours mondiaux favorables dans la première moitié de la décennie. D'autres éléments sont toutefois à considérer qui peuvent expliquer que le volume des importations ait non seulement fortement augmenté à partir de 2000 mais se soit de plus maintenu à des niveaux élevés malgré la forte hausse

des prix sur le marché international depuis 2006-2007:

- i) Les tensions frontalières au début des années 2000 dans l'une des principales régions rizicoles (Guinée Forestière), affectant la production et les circuits de commercialisation. Ces perturbations dans les productions liées à l'insécurité ont été sur cette période exacerbées par les mauvaises récoltes dues aux aléas naturels dans d'autres régions agricoles (inondations dans les régions de Kankan et Boké, invasion de criquets à Koundara).
- ii) Plus durablement, une augmentation de la demande intérieure (taux d'accroissement naturel, augmentation de la consommation par tête, afflux de réfugiés sierra-leonais et libériens) semble attestée par les différentes études de consommation (Référence au Chapitre 4 – Demande de produits alimentaires).
- iii) Des émeutes récurrentes depuis 2004 alimentées par le coût de la vie, et notamment par les fluctuations du prix du riz, incitent le Gouvernement à stabiliser les prix en jouant sur le volume des importations, sur les taux de change ou encore en accordant des subventions directes ou indirectes – exonération de taxes - sur le riz importé.
- iv) Le besoin aigu d'entrées fiscales peut également être un élément déterminant à la décision d'importer. Les principales sources de devises du pays dépendent des exportations de bauxite et des taxes sur les importations. Une vision politique à court terme peut alors être tentée par une augmentation des importations dans un but purement monétaire. Une telle dynamique ne s'inscrit plus dans une stratégie de politique économique, mais plutôt dans une quête de liquidités par un État au bord de la faillite.
- v) L'appréciation de la monnaie guinéenne dans la seconde moitié de la décennie diminue le coût des importations et les rend plus compétitives vis-à-vis des productions locales. A partir de début 2007, et en réponse à la crise économique et politique que traverse le pays, un contrôle plus drastique sur l'émission de monnaie est imposé par le nouveau Gouvernement, qui participe à un renchérissement du Franc Guinéen. Les tensions inflationnistes sur les marchés guinéens sont en effet en partie imputées à la forte croissance de la masse monétaire liée à d'importants déficits.

Graph 2: Évolution des importations de riz en Guinée

Source: Statistiques douanières/DND/MEF



Pour l'exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2008, les importations totales en riz s'élevaient à

292.000 tonnes selon les données du Port Autonome de Conakry et environ 4 à 5000 tonnes au Port de Kamsar, soit un total proche des 300.000 tonnes. Il est à noter que 2008 est une année particulière en raison de la flambée du prix des céréales et des carburants, ce qui a très certainement eu des répercussions sur les volumes importés.

Pour l'exercice du 1er Janvier au 31 Octobre 2009, les importations de riz s'élevaient déjà à près de 400.000 tonnes, soit un volume déjà supérieur aux moyennes annuelles. Il n'est pas improbable que celles-ci atteignent 450.000 tonnes au terme de l'exercice 2009, ce qui serait très nettement supérieur à la moyenne de ces dernières années. Les hypothèses selon lesquelles la flambée des cours des matières premières de 2008 pourrait inciter la production nationale ne se sont, semble-t-il, pas appliquées au cas de la Guinée.

Les importations de blé s'élèveraient en 2009 à environ 15.000 tonnes et celles de maïs à 4.254 tonnes.

3.3. Aide alimentaire

Le volume des aides alimentaires annoncées pour la période du 1^{er} novembre 2009 au 31 octobre 2010, est de **15.000 à 20.000 tonnes** de riz, dont 6.404 tonnes dans le cadre de l'aide alimentaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM).

IV. Demande de produits alimentaires

Les études réalisées ces dernières années en Afrique de l'Ouest indiquent que la demande alimentaire y est influencée par trois phénomènes relativement récents: i) un déséquilibre grandissant entre population urbaine et population rurale pouvant conduire à un déséquilibre structurel entre demande et offre nationales; ii) une substitution accrue des importations aux productions nationales du fait de la forte pénétration des produits importés favorisée par les politiques de libéralisation des échanges; et iii) une paupérisation monétaire des populations urbaines. La Guinée ne semble pas faire exception à cette tendance de la demande alimentaire.

4.1. Consommation

En Guinée, plus de la moitié de la population (53,6%) vit en dessous du seuil de pauvreté absolue¹⁰ [moins de 387.692 FG, soit USD 194 par personne par an¹¹].

4.1.1. En milieu urbain

a) Évolution démographique et ratio population urbaine/rurale: La population urbaine était estimée en 2008 à 2.8 millions de personnes, soit environ 28 à 30% de la population totale guinéenne [34% selon les chiffres Unicef]. La capitale Conakry accueille à elle-seule 51% de la population urbaine, d'autres principaux centres urbains étant N'Zérékoré et Kankan.

b) Dépendance vis-à-vis des marchés: En milieu urbain, les ménages sont logiquement très fortement dépendants des marchés pour leurs approvisionnements en nourriture. Ainsi, à Conakry, près de 96% des aliments consommés sont-ils achetés, soit la quasi totalité. Les dons constituent la seconde source principale. Les ménages s'approvisionnent le plus souvent sur le marché d'un quartier voisin (44%) ou sur un marché de gros (28%) ou encore dans une moindre mesure sur le marché de leur quartier. Cela sous-entend une certaine mobilité, la qualité de l'approvisionnement étant le critère décisif principal (50%) suivi par la proximité (29%) et les prix (11%).

c) Structure des revenus des ménages urbains: Selon l'ESAC de 2009, 31% des ménages de Conakry pratiquent le petit commerce comme activité principale, 12% travaillent dans la fonction publique, 12% dans l'artisanat, 10% sont entrepreneurs, 10% sont salariés dans le privé, 7% dépendent

¹⁰ DSRP2, 2007

¹¹ 1USD=2000 FG, taux officiel de 2004

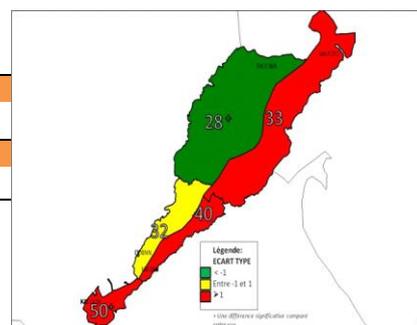
principalement des transferts d'argent des migrants, 5% sont rattachés au secteur du transport, 4% sont des travailleurs journaliers et 3% dépendent essentiellement de la vente des produits du secteur primaire (agriculture/pêche/élevage). Le revenu médian mensuel per capita est, selon cette étude, de 158.333 FG, ce qui est cohérent avec le PIB par habitant de 2005, à savoir 144.973 FG. Le nombre de sources de revenu différentes pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère s'élève à 7 contre 15 pour les ménages en situation de sécurité alimentaire. 23% des ménages de Conakry n'ont qu'une seule source de revenu, ratio variant considérablement d'une commune à l'autre (33% pour Ratoma contre 15,3% pour Kaloum).

La proportion de ménages endettés est relativement importante puisqu'elle représente 57% du total de l'échantillon¹², et pas moins de 69% des ménages les plus pauvres (contre 39% pour les plus riches). Une majorité des ménages (34% des réponses) s'endettent pour l'achat de nourriture, pour des dépenses de santé (29%) ou encore pour des investissements (22%). L'extrême précarité des ménages les plus pauvres est accentuée par le fait que 47% d'entre eux contractent des emprunts pour l'achat de nourriture.

Tableau et carte 16 **Endettés pour acheter de la nourriture** (% de reposes)

CONAKRY		33,7				
COMMUNE	Dixinn	Kaloum	Matam	Matoto	Ratoma	
	32,1	50,1 ⁺	39,7	33,3	28,3 ⁺	
RICHESSSE	Plus Pauvre	Pauvre	Moyen	Riches	Plus riches	
	46,7*	37,9	32,2	31,4	19,9*	
SECURITE ALIMENTAIRE	Sévère (IAS)	Modéré (IAM)	Secure			
	37,7	45,9	32,9			
CHEF DE MENAGE	Femme	Homme				
	38,3*	32,4				

*p< 0,05 : différence significative entre cette moyenne et toutes les autres dans la même comparaison



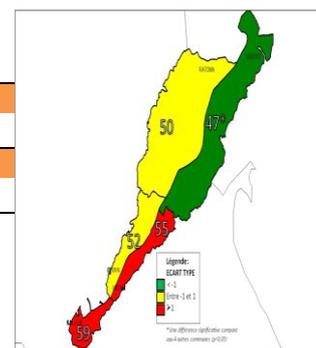
Source: ESAC 2009

d) Proportion des revenus dédiés à l'alimentation: Selon l'ESAC, les ménages dépensent en moyenne 224.000 FG par mois et par personne. Les dépenses allouées à l'alimentation correspondent, en moyenne, à 52,8% du total des dépenses des ménages à Conakry. Il s'agit ici d'une moyenne qui ne reflète pas les importantes disparités entre communes et entre ménages. Le tableau suivant illustre ces différences:

Tableau et carte 15 **Dépenses allouées à l'alimentation** (%)

CONAKRY		52,8				
COMMUNE	Dixinn	Kaloum	Matam	Matoto	Ratoma	
	32	58,8	54,9	47,3*	50,1	
RICHESSSE	Plus Pauvre	Pauvre	Moyen	Riches	Plus riches	
	55,9	54,6	55,1	50,5*	48,0*	
SECURITE ALIMENTAIRE	Sévère (IAS)	Modéré (IAM)	Secure			
	55,8*	52,8				
CHEF DE MENAGE	Femme	Homme				
	55,9*	51,9				

*p< 0,05 : différence significative entre cette moyenne et toutes les autres dans la même comparaison



Source: ESAC 2009

Si les dépenses allouées à l'alimentation sont proches de 59% à Kaloum, elles ne représentent que 32% du total des dépenses des ménages à Dixinn. Les différentiels sont également significatifs entre les différents groupes de richesse, vérifiant ainsi la théorie d'Ernst Engel selon laquelle « le coefficient budgétaire mesurant la part de l'alimentation dans le budget décroît lorsque les revenus augmentent ». Ainsi les dépenses mensuelles per capita des ménages en insécurité alimentaire s'élèvent en moyenne à 194.161 FG, soit près de 56% du total de leurs dépenses contre près de 53%

12 Echantillon de l'étude ESAC de 2009 = 1536 ménages de Conakry

pour les ménages en sécurité alimentaire.

e) Habitudes et diversité alimentaires: Le riz constitue l'aliment de base de la population guinéenne urbaine comme rurale et apporterait entre 35 et 40% des calories journalières consommées¹³. La consommation de riz per capita a fortement augmenté ces dernières décennies en Guinée passant de 50 kg par an en 1985 à 91 kg par an en 2002 et à une estimation proche des 100 kg en 2008. Ces moyennes nationales ne doivent pas pour autant masquer des disparités régionales marquées. Selon les estimations du Ministère de l'Agriculture¹⁴, la consommation à Conakry était estimée à 126 kg/habitant/an, en Guinée Maritime et Guinée Forestière entre 110 à 120 kg/habitant/an, et pour la Moyenne et Haute Guinée, les estimations se situaient entre respectivement 69 kg/habitant/an et 52 kg/habitant par an. La moindre consommation dans ces deux dernières régions s'expliquerait par des régimes alimentaires plus diversifiés (fonio, maïs et manioc produits localement viennent alors en substitut du riz) et par le fait qu'elles ne sont pas auto suffisantes en riz.

Le riz ne doit toutefois pas être abordé de façon générique, car les comportements des consommateurs varient grandement en fonction de sa spécificité. Il convient à cette fin de distinguer quatre types de riz: 1) riz local étuvé, 2) riz blanc importé, 3) riz importé étuvé et 4) riz blanc local. Les deux premiers sont les plus largement disponibles sur les marchés et semblent mieux correspondre aux préférences de la majorité de la population guinéenne [hormis semble-t-il en Guinée Forestière où le riz blanc local correspondrait mieux aux habitudes alimentaires]. Le riz local étuvé est généralement considéré comme étant d'une meilleure qualité gustative et nutritionnelle que les autres types de riz. La technique traditionnelle de l'étuvage très largement pratiquée en Guinée permet en effet de réduire le taux de brisures au décorticage (des rendements en riz net estimés à 75-80% au lieu de 65% pour le paddy non étuvé) et d'améliorer ainsi la valeur nutritive du riz. La cuisson à la vapeur du riz paddy favorise le passage des vitamines et sels minéraux de l'enveloppe vers le grain. Sa disponibilité et son prix restent toutefois des arguments dissuasifs et particulièrement pour les ménages urbains aux revenus les plus faibles. Son manque de compétitivité vis-à-vis du riz importé détourne ainsi les consommateurs des milieux urbains vers le riz d'importation.

f) Élasticité-prix de la demande urbaine: Certaines enquêtes de consommation en milieu urbain ont démontré que les revenus étaient un facteur discriminant dans l'arbitrage riz local ou riz importé. Ainsi les ménages ayant des revenus stables consommeraient-ils davantage de riz local que les ménages aux revenus plus erratiques.

Une étude menée en 2000 sur la consommation alimentaire à Conakry¹⁵ valide le budget et la taille de la famille comme éléments décisifs dans le choix du ménage entre riz importé et riz local et par conséquent l'influence du prix sur la demande:

Tableau 12 : Type principal de riz consommé selon la taille des ménages

Types de riz	< 5 personnes	5-10 personnes	10-15 personnes	15-20 personnes	>20 personnes
Principalement riz local étuvé	28%	16%	9%	0%	13%
Principalement riz importé	72%	84%	91%	100%	87%

Source: Dramé, Tounkara – 2000

Tableau 13 : Type principal de riz consommé selon l'activité du chef de famille

Types de riz	Salarié	Commerçant	Artisan	Sans emploi	Autres
Principalement riz local étuvé	25%	17%	15%	7%	9%
Principalement riz importé	75%	83%	85%	93%	91%

¹³ MAEEEF, Politique nationale de Développement Agricole – Vision 2015, Juillet 2007

¹⁴ MAEEEF, Politique nationale de Développement Agricole – Vision 2015, Juillet 2007

¹⁵ Dramé, Tounkara, « Evolution de la consommation alimentaire à Conakry » - 2000

Source: Dramé, Tounkara - 2000

Selon cette étude, les ménages défavorisés achèteraient toutefois également du riz local qu'ils mélangent à du riz importé ou qu'ils en réservent la consommation à certains membres de la famille – comme les personnes âgées – ou à certains jours de la semaine.

Une autre étude (menée dans le cadre du Projet PASAL) reflète cette forte substitution entre riz local et riz importé fonction de l'évolution des prix. Ainsi, la politique de soutien à la production nationale de la fin des années 90 a-t-elle favorisé la consommation de riz local au détriment du riz importé. Le tableau suivant illustre ce transfert de la demande en réponse à la meilleure compétitivité du riz produit localement:

Tableau 14: Évolution des dépenses en céréales de la population de Conakry

	1995	2000
Riz local	12%	24%
Riz importé	54%	46%
Pain	30%	26%
Maïs	2%	2%
Fonio	2%	2%

Source : Données ménages de l'ENSA

Ces observations laissent à penser qu'une meilleure accessibilité du riz local (par des prix moins élevés ou par un meilleur pouvoir d'achat des ménages) lui ouvrirait des débouchés sur le marché national.

L'interprétation des résultats de l'enquête ESAC permet également de vérifier cette corrélation entre types de riz et budgets. Ainsi, il ressort que les ménages de Conakry, quelque soit leur niveau de revenus, optent en priorité pour une diminution de la qualité des produits consommés plutôt que d'en réduire la quantité.

g) Principaux facteurs-risques: Les chocs économiques sont majoritairement identifiés comme les principaux facteurs-risques par les ménages interrogés dans le cadre de l'étude ESAC (Hausse des prix: 47,8% des répondants, Perte/manque d'emploi: 16,2%, Faillite ou baisse de revenu: 7,6%). Les chocs idiosyncratiques tels que les maladies (12,4%), les décès (8,8%) ou les accidents (2%) viennent ensuite.

4.1.2. En milieu rural

Pour plus de détails sur ce chapitre, se référer à l'Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire du PAM. Il s'agit ici en effet essentiellement d'extraits du rapport ENSA.

a) Évolution démographique: Si le ratio population urbaine / population rurale est en croissance constante, il est à noter que la Guinée se situe parmi les pays d'Afrique de l'Ouest ayant le taux d'urbanisation le plus faible [taux de 34%], lequel serait proche de celui du Mali. A titre de comparaison, le ratio population urbaine / population rurale est au Liberia de 60%, en Côte d'Ivoire de 49%, au Sénégal de 42%, en Sierra Leone de 38%, au Niger de 16%. La population rurale est donc toujours largement majoritaire en Guinée.

b) Dépendance vis-à-vis des marchés: La dépendance des ménages ruraux vis-à-vis des marchés est relativement importante. 67.1% des ménages interrogés ont ainsi cité *l'achat* comme source principale des aliments consommés sur les 7 jours précédents l'enquête, suivi par la *propre production* (28,2%) et

dans une faible mesure des *aides/dons*¹⁶ (2,9%) ainsi que de la *chasse/cueillette/pêche* (1,0%). Cette prédominance de l'achat se retrouve quel que soit le niveau de vie, la région, les quintiles de dépenses ou encore les classes de consommation/sécurité alimentaire: ce qui traduit donc une forte dépendance vis-à-vis des marchés.

Au niveau régional, c'est à N'Zérékoré et Labé que la part de l'autoconsommation est la plus importante (≈33%). Par contre, cette part est plus faible à Boké et à Kindia (≈21%) où c'est plutôt l'achat (≈73%) qui domine plus que partout ailleurs dans les autres régions. La part des aliments provenant des aides/dons est plus élevée à Mamou (5,1%), Labé (4,6%) et Kindia (3,9%). La chasse/cueillette/pêche concerne surtout Faranah et N'Zérékoré (environ 2%) suivi de Boké et Kindia (un peu plus de 1,1%).

En analysant les sources d'aliments par moyens de subsistance, on note des disparités importantes. En effet, les ménages vivant de la vente de produits agricoles et de la vente de bétails ou produits de l'élevage, satisfont 31 à 33% de leur besoins alimentaires grâce à leur propre production. Leur dépendance au marché est donc moins forte pour ces catégories, mais reste tout de même prépondérante, puisqu'elle représente environ 62 à 64% des aliments.

Tableau 15: Principales sources d'acquisition des aliments les plus consommés

Aliments	Principales sources d'acquisition			
	Production	Achat	Aides/Dons	Autre source importante
Mais	54,8%	38,1%	4,8%	1,3% (Troc)
Riz	40,8%	55,4%	2,8%	
Farine de blé	1,4%	96,6%	1,5%	
Manioc	43,1%	48,8%	5,9%	1,2% (Troc)
Arachide Légumineuses	38,2%	59,2%	1,8%	
Légumes	48,1%	38,2%	10,0%	2,7% (Chasse/Cueillette/Pêche)
Fruits	54,6%	34,1%	8,0%	2,6% (Chasse/Cueillette/Pêche)
Viandes	8,0%	79,8%	7,8%	4,0% (Chasse/Cueillette/Pêche)
Poissons Fruits de mer	6,6%	87,9%	1,2%	4,1% (Chasse/Cueillette/Pêche)
Lait	19,3%	76,1%	3,6%	
Huile & Graisse	16,4%	79,1%	1,6%	2,4% (Chasse/Cueillette/Pêche)
Sucres	1,2%	96,3%	1,9%	
Condiments	2%	96,3%	0,6%	1% (Travail payé en nature)

Source : Données ménages de l'ENSA 2009

c) Structure des revenus des ménages ruraux: Selon l'ENSA, près des 2/3 des ménages ruraux guinéens (63,1%) dépendent principalement d'une des trois sources de revenus suivantes:

- => la vente des produits agricoles (43,2%)
- => le petit commerce/commerce informel (11,6%)
- => la vente de bétail ou de produits d'élevage (8,3%).

Si la vente des produits agricoles est la source principale de 43,2% des ménages ruraux, il est à noter qu'elle constitue l'une des sources de revenus de près de 85% d'entre eux.

Les données de l'ENSA révèle que la proportion de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire absolue (autrement dit dont les revenus annuels per capita sont inférieurs à 387.692 FG¹⁷) est importante : 46,4% au niveau national. Il est à noter que près d'un quart (24%) des ménages vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire extrême (revenus annuels per capita inférieurs à 228.900 FG).

¹⁶ De la part de la famille, des amis, voisins, de la communauté et des ONG/organismes d'aide (alimentaire).

¹⁷ Seuils de pauvreté monétaire continue dans le DSRP2.

Au niveau régional, comme l'illustre le tableau ci-dessous, la pauvreté monétaire absolue est surtout marquée dans la région de Labé suivie de Boké, Faranah et N'Zérékoré.

Tableau 16 : Incidence de la pauvreté monétaire selon la région

Régions administratives	Population rurale (% par rapport au total)	Pauvreté monétaire absolue (revenus annuels per capita < 387.692 FG)	Contribution relative à la pauvreté monétaire absolue	Pauvreté monétaire extrême (revenus annuels per capita < 228.900 FG)	Contribution relative à la pauvreté monétaire extrême
Boké	11,3%	50,0%	12,2%	28,8%	13,6%
Faranah	9,5%	49,8%	10,3%	22,3%	8,9%
Kankan	16,9%	40,4%	14,7%	18,1%	12,8%
Kindia	15,4%	42,9%	14,2%	23,5%	15,1%
Labé	14,7%	53,3%	16,9%	29,9%	18,3%
Mamou	10,8%	38,0%	8,6%	15,5%	6,8%
N'Zérékoré	21,5%	49,7%	23,1%	27,2%	24,4%
National	100,0%	46,4%	100,0%	24,0%	100,0%

Source : Données ménages de l'ENSA

Pour ce qui est de l'incidence de la pauvreté absolue selon le genre du chef de ménage, l'étude révèle qu'elle est plus élevée chez les ménages dirigés par les femmes (53,9% dont 30,2% pour la pauvreté extrême) que chez ceux dirigés par les hommes (45% dont 22,9% pour la pauvreté extrême).

Au niveau national, 70% des ménages ruraux se sont endettés au cours des 12 derniers mois. Le montant total moyen de ces dettes est de 481.591 francs guinéens (FG). La moitié de ces ménages (50%) ont rapporté une augmentation de leurs dettes. Au niveau régional, comme le présente le tableau ci-dessous, le pourcentage de ménages ayant contracté des dettes est le plus élevé à N'Zérékoré (76%). Par contre, la valeur moyenne de l'emprunt est plus importante à Kankan (622.518 FG). Cependant, ces deux régions – Kankan et N'Zérékoré – apparaissent comme les régions où une plus grande proportion de ménages rapporte une diminution de leurs dettes au cours des 12 derniers mois (respectivement 44% et 38%). A contrario, c'est à Boké et Kindia qu'un pourcentage élevé de ménages (56%) rapporte une augmentation de leurs dettes pour la même période.

Au niveau national, 45% des ménages ont utilisé ces emprunts afin d'acheter de la nourriture. Ce pourcentage est plus élevé à Boké (56%), ainsi qu'à Labé, Kindia (52% chacun) et Faranah (51%). Les urgences de santé constituent le deuxième poste d'affectation de l'argent emprunté (12%), suivie par l'achat d'intrants agricoles (11%) et les festivités (8%).

c) Proportion des revenus dédiés à l'alimentation: [Extraits de l'ENSA] - La part des dépenses des ménages ruraux consacrés à l'alimentation est de 53,9%. Se référant uniquement aux dépenses alimentaires, la moitié (51,0%) est affectée à l'achat de céréales, 12,1% à l'acquisition des protéines animales, 9,1% pour les huiles et graisses, 6,8% pour les légumineuses, 6,1% pour les tubercules, 4,8% pour les sucres, 1,9% pour les produits laitiers ainsi que pour les légumes et fruits, et les 6,3% restants pour les autres aliments.

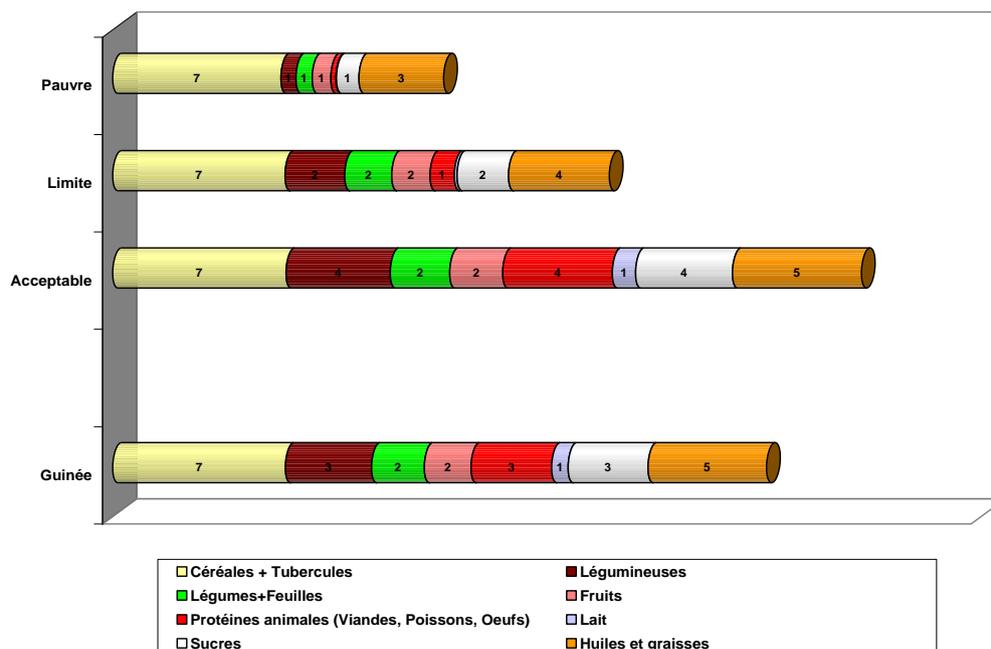
L'analyse plus détaillée de la structure des dépenses montre que l'accroissement de la part des dépenses alimentaires est lié à l'augmentation de la part des dépenses de céréales. En effet, lorsque la part des dépenses de céréales oscille entre 30% et 35%, celle des dépenses alimentaires varie entre 59% et 61% (cf. tableaux ci-dessous). Le cas de N'Zérékoré vient conforter ce constat : la part des dépenses de céréales y est de 19,3% est à mettre en relation avec celle des dépenses alimentaires à 38,0%.

Il est important de noter que la part des dépenses allouées aux protéines animales (viandes, poissons, œufs) augmente en fonction de la richesse du ménage. Elle passe ainsi de 5,2% pour les ménages du quintile d'indice de richesse « Plus pauvres » - dont le niveau moyen des dépenses s'élève à 338.738 francs guinéens - à 7,1% pour ceux du quintile « Plus riches » - avec une moyenne des dépenses à 687.401 francs guinéens. Cette tendance est aussi globalement observée au niveau des dépenses de transports, de télécommunications, d'éducation/formation, d'équipements domestiques, de

construction/réparation/achat de logement et de paiement de main d'œuvre.

Par contre, dans le même temps, la proportion des dépenses affectée aux tubercules, légumineuses, légumes & fruits et sucre diminue en fonction de la richesse du ménage – même si les montants mis en jeu peuvent être plus importants pour les ménages riches comparés à ceux pauvres au sens de l'indice de richesse. Il en est de même les dépenses de loyer et d'achat/entretien/nourriture d'animaux.

d) Habitudes/préférences alimentaires: Selon l'ENSA, l'amélioration du Score de Consommation Alimentaire (SCA) est surtout associée à un accroissement significatif de la consommation hebdomadaire de protéines animales (viande, poisson, œuf).



Avec un score de 24,5 ou moins correspondant au premier seuil retenu, les ménages à consommation alimentaire pauvre mangent chaque semaine des céréales et tubercules (7 jours en moyenne), de l'huile (3 jours) qu'accompagnent un peu de légumineuses, de légumes, de fruit et de lait (1 jour chacun).

Le deuxième seuil (entre 24,5 et 38,5) correspond à une diète un peu plus diversifiée : celle des ménages à consommation alimentaire limite qui mangent des céréales et tubercules chaque jour de la semaine, de l'huile (4 jours), des légumineuses, légumes, fruit et sucre (2 jours chacun) ainsi qu'un peu de protéines animales (1 jour par semaine).

Quant au troisième seuil (SCA > 38,5), il correspond à une diète aussi fréquente que diversifiée : celle des ménages à consommation alimentaire acceptable dont le panier alimentaire hebdomadaire est constitué de céréales et tubercules (7 jours), d'huile (5 jours), des protéines animales, du lait et du sucre (4 jours chacun), des légumes et des fruits (2 jours chacun), ainsi que du lait (1 jour).

La distribution des classes de consommation alimentaire, au niveau national, est la suivante:

- ✓ 8,4% de ménages ont une **consommation alimentaire pauvre** ;
- ✓ 23,7% ont une **consommation alimentaire limite** ;
- ✓ la plupart, soit 67,9% ont une **consommation alimentaire acceptable**.

4.2. Exportations

Les statistiques sur les exportations de produits alimentaires sont totalement biaisées. Le commerce transfrontalier fait partie intégrante de l'économie nationale et semble être une source de devises importantes pour les producteurs ou les commerçants. Pour l'ACA (Agence de la Commercialisation Agricole), seul 1% des céréales serait exporté, mais cette donnée ne prend pas en compte le commerce

'informel'. Le décret d'interdiction d'exporter des produits vivriers n'a pas interrompu les échanges transfrontaliers mais uniquement son enregistrement aux frontières.

4.3. Balance alimentaire

Il est un paradoxe en Guinée que les statistiques officielles ne permettent pas d'élucider. Le pays se fixe en effet un objectif d'auto-suffisance alimentaire depuis plusieurs années et le taux de croissance de la production (+5%) y serait supérieur au taux d'accroissement de la population (taux d'accroissement naturel estimé à +3% et taux de migration à -0.08% en 2009). Or, d'après les données des services des Douanes, le volume des importations de riz a très nettement augmenté depuis une dizaine d'années. L'une des explications fréquemment avancée est, en sus de l'accroissement de la population, que la consommation par tête aurait également augmenté. Cette dernière n'est pas ici remise en question, mais ces deux paramètres pris en compte, la contradiction demeure. En effet, si calculée sur la base des données officielles (Production nationale de riz net: 996.658 tonnes, Importations de riz ~ 400.000 tonnes de janvier à octobre 2009, Population estimée à 10 284 157 habitants), la consommation moyenne par tête serait comprise entre 130 et 140 kg/an. Un tel niveau de consommation par habitant n'étant pas réaliste, quatre hypothèses peuvent être alors avancées pour tenter d'expliquer le recours accru aux importations dans un contexte international pourtant instable:

Hypothèse 1: les importations ne sont pas uniquement destinées au marché national et sont en partie ré-exportées vers les pays voisins. Les chiffres officiels invalident pourtant cette hypothèse (les exportations de riz ne représenteraient que 1% de la production nationale selon l'ACA), mais les décrets interdisant les exportations de produits alimentaires pourraient biaiser les données en ne comptabilisant que les transactions déclarées et en faisant ainsi l'impasse sur des exportations ou ré-exportations non officielles. Le riz local étuvé, s'il est apprécié par les populations guinéennes, ne serait pas prisé par les habitants des pays voisins qui lui préfèrent un riz avec un taux de brisures plus important. A cela s'ajoute son manque de compétitivité. Les exportations de riz local seraient donc marginales. Il n'en est probablement pas de même du riz importé et d'autres produits vivriers ou non vivriers. Au taux de change actuel, les prix du riz importé et des produits pétroliers sont en effet bas en Guinée en comparaison des pays voisins, ce qui peut inciter aux ré-exportations. Un manque de confiance en la monnaie nationale et un pouvoir d'achat plus élevé dans certains des pays limitrophes sont autant de facteurs favorables à ces ré-exportations. En outre, il existe de nombreuses filières terrestres ou maritimes vers le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau ou encore le Liberia et la Sierra Leone. Une étude approfondie sur l'importance de ces exportations ou ré-exportations présenterait donc un véritable intérêt.

Hypothèse 2: les données de production nationale sont largement surestimées et les importations permettraient de compenser un déficit grandissant. Cette hypothèse pourrait être validée par l'écart de plus en plus marqué entre le prix du riz local et le prix du riz importé et par le fait que le Ministère de l'Agriculture lui-même reconnaît la nécessité d'importer du riz à hauteur de 25 à 30% des besoins nationaux en raison du déficit agricole national (Bureau de Stratégie et Développement du MAEEEEF – Avril 2009).

Hypothèse 3: les données démographiques sont sous-estimées. Le dernier recensement date de 1996 et les estimations de populations se basent depuis sur des extrapolations. Il est donc possible que les données démographiques ne soient plus en phase avec la réalité. Ceci étant, compte tenu de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les pays voisins et des mauvais résultats de l'économie guinéenne, le solde migratoire est négatif et l'augmentation de la population ne peut donc plus être attribuée qu'à l'accroissement naturel. Or, une population calculée sur la base d'un taux d'accroissement à 3% devrait correspondre à la fourchette haute, le taux de 2,6% étant également souvent retenu dans les documents officiels (ex: Banque Mondiale, FAO, UNICEF...).

Hypothèse 4: Le volume des importations n'est plus corrélé au déficit de la production nationale. Dans le climat actuel de la Guinée où les principaux indicateurs macro-économiques ne sont plus suivis, il est parfaitement envisageable que les importations ne soient non plus motivées par l'écart entre la production nationale et les besoins de la population, mais par une dérive populiste mue par une politique à très court terme de stabilisation des prix des denrées alimentaires. Plusieurs éléments confortent cette hypothèse tels que le maintien des prix du riz importé à des niveaux artificiellement bas (pression sur les importateurs pour qu'ils n'augmentent pas leur prix malgré la

dévalorisation du Franc guinéen et exonération des taxes douanières), des distributions gratuites dans Conakry orchestrées par les Autorités guinéennes ou encore le caractère exponentiel de l'augmentation des importations en 2009. Si cette hypothèse était vérifiée, il est bien évident qu'elle traduirait l'extrême précarité de la situation du pays car la facture n'en serait que différée.

V. Marchés et chaînes de commercialisation

Les circuits de commercialisation des productions locales se seraient structurés et renforcés à partir de 1994. Ainsi, les quantités de riz local disponibles sur les marchés de Conakry seraient passées de 7.000 tonnes en 1994 à 30.000 tonnes en 1999 et le nombre d'opérateurs de 50 à plus de 400 [Chaléard, 2002].

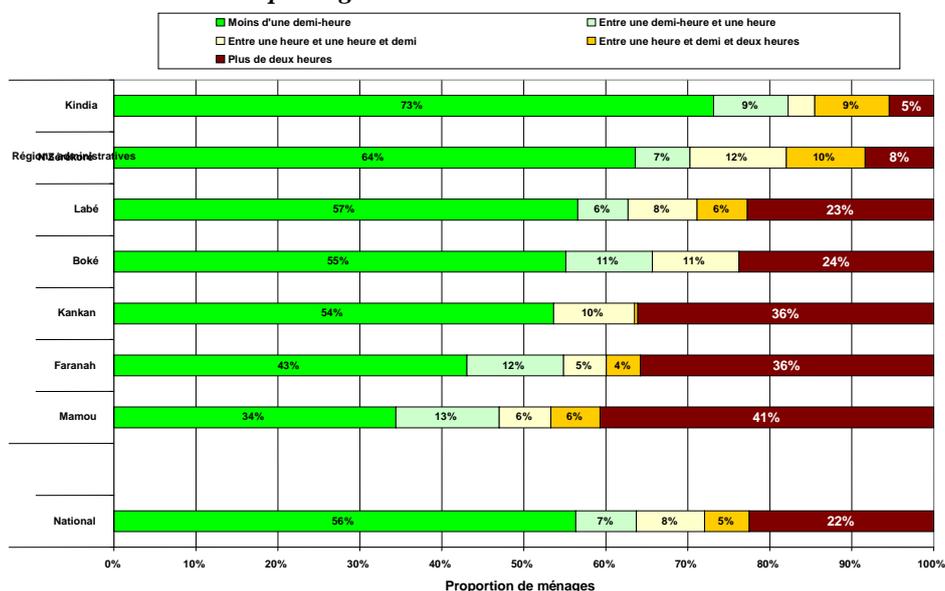
5.1. Typologie et présentation des principaux marchés alimentaires

Les marchés sont généralement classifiés en 4 catégories distinctes même s'il n'existe pas de nomenclature officielle et que les limites ne sont pas clairement définies:

- **Les Marchés ruraux de collecte** sont situés près des zones de production et le volume de leurs transactions varie donc en fonction des disponibilités, c'est-à-dire des saisons. Ils peuvent donc n'exister que quelques mois dans l'année. Ils sont généralement les lieux de rencontre entre producteurs et collecteurs. La nature des produits disponibles dépend des spécificités agricoles de la région.
- **Les Marchés de regroupement** sont également soumis aux fluctuations saisonnières même s'ils ne centralisent pas uniquement des productions agricoles locales. La saisonnalité est toutefois moins accentuée que sur les marchés de collecte. Ce sont souvent des marchés hebdomadaires.
- **Les Marchés de gros** s'adressent en priorité aux grossistes mais sont ouverts aux consommateurs et sont les points de départ des flux de marchandises. Le marché de gros le plus important de Guinée est celui de Conakry (marché de Madina).
- **Les Marchés de consommation** sont les lieux où se rencontrent détaillants et consommateurs en milieu rural ou urbain. Les produits y sont la plupart du temps vendus en petites quantités et la nature des produits est fonction des saisons, mais s'adapte aussi à la demande.

Selon l'enquête ENSA 2009, en moyenne nationale, 56% des ménages ont accès à un marché à moins de 30 minutes de marche. Des disparités régionales existent toutefois. Les régions de Kindia et N'Zérékoré seraient ainsi les mieux dotées, tandis que Mamou, Faranah et Kankan sont les régions aux pourcentages les plus élevés de ménages ayant les plus grandes distances à parcourir pour rejoindre le marché le plus proche. Ces 3 régions ont les densités de populations les plus faibles du pays, ce qui suggère que la distribution géographique des marchés est influencée par celle de la densité de population.

Graph 3: Distances des marchés par région administrative



Concernant l'accessibilité physique aux marchés, il ressort de cette enquête ENSA qu'elle est plutôt globalement satisfaisante tout au long de l'année puisqu'en moyenne au niveau national les marchés sont annuellement accessibles plus de 11 mois sur 12. Pour les marchés où l'accès physique est bloqué, la raison invoquée est l'inondation (97%). En effet, il ressort de l'enquête que ces blocages interviennent en saison des pluies et sont donc surtout liés aux intempéries.

La Guinée dispose d'un réseau routier de 6825 km, dont 1979 km de routes bitumées et 4846 km de routes en terre¹⁸. Le réseau routier est fortement dégradé, peu développé et très insuffisant au regard de la superficie du pays ou de la densité de la population [ENSA, 2009]. Les temps nécessaires pour des camions de marchandises pour rejoindre les principales villes en saison sèche et en saison des pluies sont les suivants:

Tableau 17: Temps de transport nécessaire en saison sèche

	Conakry	Labé	Kankan	Kindia	N'Zérékoré
Conakry	-	8 h maximum	13 h maximum	2 h maximum	24 h maximum
Labé	8 h maximum	-	10 h maximum	6 h maximum	24 h maximum
Kankan	13 h maximum	10 h maximum	-	12 h maximum	4 h maximum
Kindia	2 h maximum	6 h maximum	12 h maximum	-	23 h maximum
N'Zérékoré	24 h maximum	24 h maximum	4 h maximum	23 h maximum	-

Source: Informations du Ministère des Transports

Tableau 17 bis : Temps de transport nécessaire en saison des pluies

	Conakry	Labé	Kankan	Kindia	N'Zérékoré
Conakry	-	11 h maximum	16 h maximum	3 h maximum	32 h maximum
Labé	11 h maximum	-	14 h maximum	8 h maximum	28 h maximum
Kankan	16 h maximum	14 h maximum	-	14 h maximum	6 h maximum
Kindia	3 h maximum	12 h maximum	14 h maximum	-	26 h maximum
N'Zérékoré	32 h maximum	28 h maximum	6 h maximum	26 h maximum	-

Source: Informations du Ministère des Transports

A ce jour, 31 marchés sont opérationnels à Conakry assurant les approvisionnements en produits alimentaires de la ville et de sa périphérie (cf liste en Annexe 5).

5.2. Acteurs sur les marchés et circuits de commercialisation

« Les systèmes d'approvisionnements alimentaires ne sont pas seulement des chaînes marchandes qui assurent la circulation des biens et la communication de l'information par les prix, ni simplement un lien entre les sphères classiquement opposées dans l'analyse, le producteur et le consommateur, les paysans et l'Etat. Ce sont aussi des organisations enracinées dans une structure économique et sociale » - [Guyer, 1987].

5.2.1. Principaux acteurs sur le marché des produits alimentaires

Il est important de préciser en remarque préliminaire que cette étude n'a pas de représentativité statistique et les résultats n'offrent donc que des tendances. Une autre limite est que l'étude ne ciblait que les produits alimentaires suivants: céréales avec un accent particulier sur le riz, maraîchage, bétail. Il est probable que les résultats auraient été sensiblement différents pour d'autres produits, moins périssables par exemple ou importés. Un autre facteur pouvant influencer sur les résultats est la période de l'enquête qui coïncide avec les récoltes, ce qui peut surestimer le poids des productions locales dans les ventes par rapport aux produits importés.

18 Atlas de Pauvreté, mai 2008, MEFP-CCP/DNS & GTZ

Les producteurs: Selon les données de la FAO, la population agricole représente plus de 70% de la population totale et près de 93% de la population rurale pratique l'agriculture. Ils produisent avant tout pour leur propre consommation. L'agriculture guinéenne est de subsistance, ce qui ne signifie aucunement que la vente d'une partie des récoltes n'est pas intégrée à leur système de production. Selon une étude de l'ACA, les produits alimentaires, tous produits confondus, seraient destinés à la vente sur les marchés locaux (plus de 64%), suivi de l'auto-consommation (24%) et enfin les exportations (11%).

Les collectrices ou commerçantes rurales: [FAO] – Le commerce des grains produits localement est essentiellement assuré par des commerçants ruraux, généralement des femmes, qui achètent le paddy au niveau des petits marchés villageois, le stockent pour le revendre sur les marchés hebdomadaires des bourgades. Ces commerçantes rurales disposent souvent d'assez peu de moyens financiers ce qui les oblige à remettre rapidement sur le marché le riz paddy ou le riz transformé. Elles revendent ainsi le riz au détail aux consommateurs locaux ou 'en gros' à d'autres commerçantes, les 'commerçantes urbaines', sur les marchés hebdomadaires locaux.

Les collectrices/étuveuses: Elles n'opèrent bien entendu que sur le marché du riz local, mais y sont quasi incontournables. Environ 90% du paddy commercialisé serait en effet ainsi transformé par les collectrices/étuveuses. Elles achètent généralement le paddy au niveau des petits marchés villageois ou directement auprès des producteurs, le stockent pour vendre ensuite le riz après étuvage et décorticage sur les marchés hebdomadaires des villes secondaires. Elles ne disposent souvent que de peu de ressources financières et sont donc contraintes de le remettre rapidement sur le marché. Elles le vendent alors au détail aux consommateurs locaux ou en gros à d'autres commerçants, les commerçantes urbaines notamment [FAO].

Les commerçantes urbaines: [FAO] - Ces commerçantes participent au ravitaillement des villes. Elles sont plusieurs centaines qui assurent le lien entre les zones de production et les gros marchés urbains. Elles achètent le riz sur les marchés hebdomadaires des gros bourgs et le revendent aux détaillants ou directement aux consommateurs des grandes villes de la région ou à des grossistes venant des grands centres de consommation (Conakry, Labé, Kankan...).

Les détaillants: Cette enquête n'a certes pas de représentativité statistique, mais il peut néanmoins être souligné que 80% des détaillants interrogés sont des femmes et cette proportion est plus significative encore (96%) s'il est fait abstraction du commerce du bétail à 100% masculin. La gamme de produits vendus est généralement assez limitée (moins de 5 produits pour 87% des personnes interrogées, moins de 15 dans tous les cas) et elles vendent en petites quantités directement aux consommateurs. Malgré la place importante des produits locaux dans les ventes (dépendance exclusive aux productions locales pour 60% d'entre elles)¹⁹, il ne s'agit pas d'une activité saisonnière (12 mois dans l'année et 6 à 7 jours par semaine). Elles s'approvisionnent majoritairement auprès des grossistes ou semi-grossistes (à près de 70%) ou dans une moindre mesure directement auprès des producteurs (environ 20%). Elles ne sont aucunement tenues par un contrat à un fournisseur unique et se sentent donc libres d'en changer (pour 85% d'entre elles). Ce résultat trahit toutefois probablement la réalité pour au moins deux raisons majeures: 1) Près de 70% des détaillantes s'approvisionnent à une distance inférieure à 5 kilomètres et généralement sur le marché lui-même, ce qui limite le choix des grossistes et ce d'autant plus que la concurrence est importante au niveau des détaillants. Environ 70% des détaillants estiment à moins de 70 le nombre de leurs clients hebdomadaires et 42% à plus de 50 le nombre de commerçants vendant le même produit dans leur aire d'influence. 2) Elles n'ont pas de capital initial suffisant pour constituer des stocks sans recourir à un crédit souvent journalier auprès du fournisseur. Pour au moins ces deux raisons, elles ne sont alors probablement pas en position de force pour influencer sur les termes du contrat tacite qui les lie à leur fournisseurs. Elles s'approvisionnent majoritairement (91% des répondants) une à plusieurs fois par semaine et si 94% d'entre elles ont des stocks, ceux-ci n'excèdent guère 5 jours (pour 63% d'entre elles) ou sont en tous les cas inférieurs à 10 jours (pour 83% des répondants). Si l'importance des produits maraîchers dans l'échantillon (23 questionnaires sur 87) réduit logiquement la moyenne de la durée des stocks (8 jours de stock en

19 Comme indiqué précédemment, la période de l'enquête a pu influencer sur la part des productions locales vendues

moyenne tous produits confondus), il n'en demeure pas moins que ceux-ci sont globalement trop limités pour pouvoir amortir d'éventuelles fluctuations de prix ou de flux. Si la faiblesse des stocks augmente les risques pour les détaillants, elle leur permet d'un autre côté de mieux s'adapter aux changements de la demande en offrant des produits répondant aux besoins spécifiques du moment (ex: périodes des fêtes...).

Compte tenu de ces quelques caractéristiques et des faiblesses structurelles de la commercialisation des productions agricoles, il peut être assumé que les revenus des détaillants seront fortement soumis aux fluctuations saisonnières et seront également extrêmement sensibles à l'instabilité politique. Près de 50% d'entre eux (55% pour Conakry) ont ainsi arrêté leur activité économique pendant plusieurs jours suivant les événements de Septembre 2009, résultant en des pertes sèches de revenu. Or, selon l'ESAC de 2009, 31% des ménages de Conakry pratiqueraient le petit commerce comme activité principale, ce qui sous-entend une volatilité des revenus pour une proportion importante de la population.

Les grossistes: Si les détaillants sont très majoritairement des femmes, il n'en va pas de même des grossistes, représentés à hauteur de 60% par des hommes dans l'échantillon de la présente étude. La gamme de produits vendus est par contre tout aussi limitée que pour les détaillants, à savoir que 85% d'entre eux vendent moins de 5 articles différents. Le circuit court de commercialisation est ici le plus commun, 49% des grossistes s'approvisionnant directement auprès des producteurs ou éleveurs et 19% auprès des importateurs. Les autres achètent leur stock auprès d'autres grossistes (16%), de Commerçantes urbaines (8%) ou encore de Coopératives (8%). L'allégeance à un fournisseur unique est plus forte pour les grossistes que pour les détaillants, un tiers considérant qu'il ne peut en changer en raison principalement du lien familial qui les associe. Les distances à parcourir pour la constitution des stocks en productions locales ou en bétail sont importantes surtout pour les marchés de Conakry, excentrés des zones de production. Elles peuvent ainsi atteindre 600 à 800 km pour le riz local et plus de 500 km pour le bétail. La fréquence des approvisionnements et l'importance des stocks sont en partie fonction de la nature des produits, des distances à parcourir et probablement des saisons. La moyenne des durées de stocks est de 12 jours tous produits confondus, mais celles-ci varient fortement d'un produit à l'autre, de quelques jours pour les légumes et le bétail de 2 à 3 semaines pour le riz local.

Les importateurs: Le secteur des importations de riz est un marché oligopolistique. En 2009, quatre sociétés se partagent à elles-seules plus de 65% des transactions²⁰. En moyenne, sur ces dernières années, 80% du marché était entre les mains de quatre importateurs. La société SCF (Société de Commerce et de Financement) détient le marché du riz à destination des garnisons militaires, ce qui explique sa place prépondérante.

Tableau 18: Part de marché des principaux importateurs de riz entre 2004 et 2007

	2004	2005	2006	2007	Total	%
SCF	99.992	121.567	181.200	117.650	530.409	42%
SBC	58.853	53.265	84.400	52.700	249.218	20%
SAFRICOM	62.944	43.444	10.000	45.590	161.978	13%
HAMANA	35.024	35.035	18.236	26.500	114.795	9%
SAWABA	4.000	-	10.000	9.500	23.500	2%
FURELEC	11.525	-	8.500	-	20.025	2%
SOPELGUI	4.000	10.000	5.000	-	19.070	2%
'Stés fantômes'	3.830	-	14.038	37.555	55.423	4%
M. COOPER	22.000	7.561	6.672	1.485	37.718	3%
AUTRES	31.068	1.426	-	17.789	50.283	4%
Total	333.236	282.298	338.046	308.046	1.262.349	100%

Source: Jérôme Neumeyer

Les importateurs de riz reconstituent leurs stocks 3 à 5 fois par an et considèrent qu'il leur faudrait environ 2 mois pour répondre à une augmentation de 50% de la demande. Les principales contraintes invoquées pour un accroissement de leur activité sont liées à l'instabilité: i) sur les marchés internationaux, ii) politique et économique du pays ou encore iii) des taux de change. Les principaux

20 Huileries de Guinée (20%), SCF (20%), SA Thiallou (16%) et SOC Barry (11%)

facteurs influant sur le volume des importations sont fonction de la demande, du taux de change ou encore de l'environnement politique.

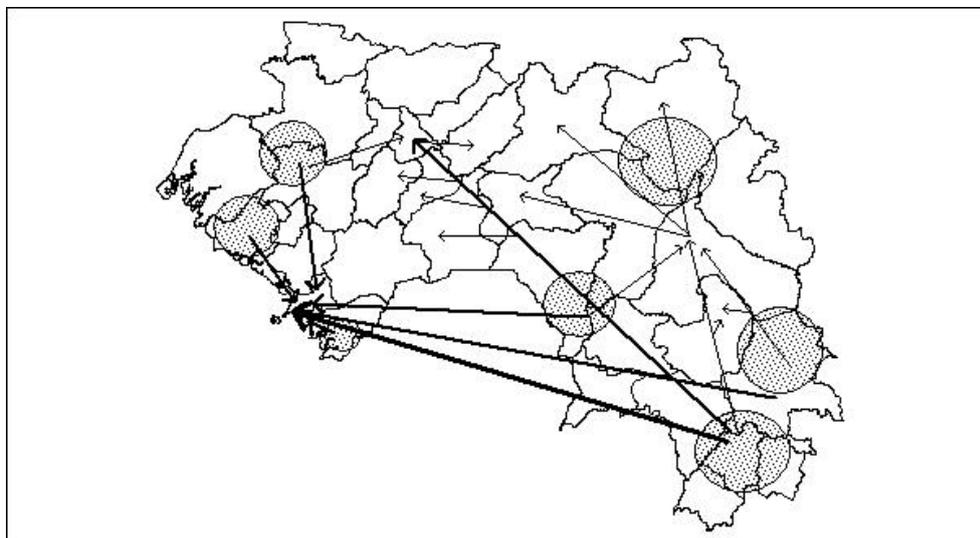
Le marché des importations de produits pétroliers serait plus concentré encore puisque limité à deux importateurs (Total qui détiendrait 80% du marché et Shell).

Les transporteurs: Le secteur du transport des marchandises est imparfaitement intégré au circuit de commercialisation. Il n'existe pas aujourd'hui à proprement parler de compagnies de transport. L'offre de services proposée est donc disparate et en inadéquation avec les besoins du pays. Contrairement au transport de passagers, les tarifs ne sont pas ici réglementés et sont donc entièrement soumis au jeu de l'offre et la demande. Sachant que l'offre est insuffisante en quantité et qualité, les risques de distorsion des prix sont importants.

5.2.2. Les circuits de commercialisation

Il faut distinguer deux circuits de commercialisation: i) un circuit pour les produits importés interurbain ou de la ville (essentiellement Conakry) vers le milieu rural et ii) un circuit pour les productions nationales, soit des zones de production vers les zones de consommation. Ceux-ci doivent être ensuite subdivisés en circuit court ou circuit long, fonction du nombre d'intermédiaires interférant dans la commercialisation du produit. L'éclatement de la production sur le territoire national, l'état des infrastructures et l'atomisation des acteurs complexifient la circulation des produits. La diversité des écosystèmes en Guinée s'accompagne d'une relative spécialisation des productions agricoles et par conséquent des circuits de commercialisation. Les trois principales sources d'approvisionnement en riz de la ville de Conakry sont les importations, la Guinée Forestière et de manière croissante la Guinée Maritime. La proximité de cette dernière région et son potentiel non encore exploité sont des atouts qui pourraient permettre de mieux sécuriser les approvisionnements sur la capitale.

Carte 3: Principaux circuits de commercialisation du riz local à partir des bassins de production



Source: DYNAFIV

Comme illustré par la carte ci-dessus, les principaux circuits pour **le riz local** sont les suivants:

- Guinée Forestière -> Conakry
- Guinée Forestière -> Kankan -> Siguiri
- Guinée Forestière -> Labé
- Guinée Maritime -> Conakry

Les légumes proviennent quant à elles principalement de la Moyenne Guinée et de la région de Kindia où les terres peu adaptées à la culture céréalière sont surtout utilisées aux produits maraîchers, à la pomme de terre et au fonio. Le bétail (bœuf, mouton, chèvre) est surtout originaire de Moyenne et

Haute Guinée.

5.2.3. Approvisionnement des marchés

(Extraits de l'enquête ENSA – 2009) - Dans le cadre des groupes de discussions avec les informateurs clés des communautés, il leur a été demandé d'apprécier le niveau d'approvisionnement des marchés. S'il en ressort que le niveau d'approvisionnement peut-être considéré comme satisfaisant/bon pour 79% des ménages en temps normal au niveau national, il n'en demeure pas moins que ce niveau d'approvisionnement est jugé limité voire très limité pour un cinquième des ménages (21%).

S'agissant du niveau actuel d'approvisionnement du marché, il est rapporté moindre que celui de l'année précédente dans 2 cas sur 5 (40%). Le tableau ci-dessous illustre les différences constatées au niveau des régions:

Tableau 19: Niveau d'approvisionnement du marché

Niveau d'approvisionnement du marché							
Niveau d'agrégation		Niveau structurel			Niveau conjoncturel		
		Approvisionnement du marché en temps normal			Approvisionnement du marché en comparaison à l'année dernière		
		Bon	Limité	Très limité	Moins que l'année dernière	Identique à l'année dernière	Plus que l'année dernière
Régions	Boké	95%	5%	0%	24%	21%	55%
	Faranah	77%	7%	16%	49%	21%	30%
	Kankan	68%	30%	2%	42%	31%	27%
	Kindia	86%	10%	4%	36%	25%	39%
	Labé	68%	26%	6%	45%	2%	53%
	Mamou	81%	19%	0%	59%	28%	13%
	N'Zérékoré	80%	17%	3%	33%	39%	28%
Ensemble		79%	17%	4%	40%	25%	35%
<i>Source : Données village ENSA</i>							

On en déduit donc que, en termes d'approvisionnement du marché, les régions de Labé, de Kankan et, dans une moindre mesure, celle de Faranah font face à des problèmes aussi bien d'ordre structurel, du fait probablement des difficultés d'accès physique (absence d'infrastructures routières adéquates), que conjoncturel. Tandis que dans le cas de la région de Mamou, les difficultés d'approvisionnement du marché semblent être conjoncturelles.

Grappe 4: Fréquence de la consommation alimentaire par produit



Denrées alimentaires fréquemment en rupture de stock : proportions de réponses favorables

5.2.4. Conditions d'accès au marché

Le marché est considéré comme totalement ouvert par la totalité des commerçants interrogés. Il n'existerait donc aucune entrave officielle au démarrage d'une activité commerciale ni même d'obligation à être enregistré, à tout le moins en deçà d'un certain niveau d'activités. Moins de 5% des détaillants interrogés sont ainsi inscrits au registre du commerce et seuls 10% sont membres d'une association de commerçants. Cette observation n'est toutefois pas valable pour les grossistes, 30% d'entre eux étant inscrits au registre du commerce (mais seuls 20% sont membres d'une association). A contrario, tous les commerçants sans exception sont redevables de taxes, les deux principales étant la 'taxe de marché', qui varie entre 100 et 250 FG par jour selon les sites (les taxes les plus élevées correspondant aux marchés de Conakry) et la 'taxe de salubrité', généralement autour de 200 FG. Cet impôt est souvent une recette parmi les plus importantes des Autorités locales.

A une très large majorité (près de 90%), les commerçants – détaillants et grossistes - désignent l'accès au capital initial comme la principale entrave au démarrage d'une activité commerciale. Les deux autres sont imputés aux limites du marché (insuffisance d'une demande solvable pour près de 40% et d'une offre régulière pour également près de 40%). Le réseau de relations occupe une place d'autant moins négligeable que le volume d'activité est important.

5.2.5. Stratégies commerciales

En période de forte incertitude comme actuellement, de nombreux commerçants réagissent en réduisant leurs stocks par crainte de manque de débouchés ou de pillages. Les quatre importateurs de riz rencontrés, 47% des grossistes interrogés et 58% des détaillants ont prétendu que leurs stocks étaient moins importants aujourd'hui qu'en temps normal. Une telle stratégie, si les conditions d'accès venaient à se dégrader, pourraient avoir des conséquences sur l'offre et engendrer des tensions inflationnistes.

5.2.6. Échanges transfrontaliers

La Guinée fait partie de la CEDEAO, c'est-à-dire d'une zone de libre-échange regroupant quinze pays d'Afrique de l'Ouest. Elle ne fait par contre pas partie de la zone Franc CFA, ce qui peut influencer sur les flux transfrontaliers surtout dans une période d'instabilité monétaire comme celle qu'elle traverse aujourd'hui.

La présente étude n'approfondira pas la question des échanges transfrontaliers, bien qu'essentielle à la compréhension des disponibilités alimentaires dans le pays. Une enquête régionale spécifique conjointe PAM/FAO/CILSS/FEWS - Net est en effet menée parallèlement. Seuls quelques points

seront donc abordés ici.

5.3. *Systèmes d'information sur les marchés*

En appui à la libéralisation des échanges en 1984, il a été mis en place un système de suivi des prix de marché dont la vocation était de renforcer le lien producteurs-intermédiaires-consommateurs par une meilleure diffusion de l'information.

Les risques d'asymétrie de l'information ressortent assez nettement au travers des résultats de cette enquête. L'absence d'un organisme centralisé dont la fonction serait de diffuser les informations relatives aux marchés auprès des professionnels des différentes filières (du producteur au détaillant) peut contrarier les mises en adéquation entre l'offre et la demande et la fixation d'un prix d'équilibre, en favorisant par exemple les alliances. Près de 40% des détaillants et 29% des grossistes ne recevraient aucune information relative au marché. Pour la très large majorité, les informations reçues portent sur les prix et dans une bien moindre mesure, sur les récoltes et leur sont transmises par les autres commerçants.

Des relevés de prix étaient effectués par l'Agence pour la Commercialisation Agricole (ACA) sur les marchés jusqu'en Août 2009.

Le SIPAG assure également un suivi des prix des productions agricoles, surtout céréalières.

5.4. *Contraintes du système de commercialisation*

Les prix des productions agricoles et leur disponibilité sont présentés comme la contrainte majeure à l'achat de productions locales par une majorité des commerçants interrogés (54% des détaillants interrogés et 47% des grossistes). Elles sont en effet soumises à d'importantes fluctuations de prix à caractère saisonnier. L'incapacité de la production nationale à satisfaire les besoins alimentaires du pays engendre un déficit qui se répercute sur les prix des produits. Les productions agricoles étant en Guinée principalement pluviales sont donc davantage soumises aux aléas climatiques, ce qui les rend plus aléatoires encore. Cette instabilité des prix et l'incertitude quant aux quantités disponibles sont des contraintes importantes pour les commerçants.

L'accès au crédit est indiqué par près de la moitié des détaillants [48%] et par près de 40% des grossistes comme étant leur principale contrainte à **une augmentation de leur activité**. Cette préoccupation recoupe l'argument du manque de capital initial comme principal frein à l'entrée sur le marché ou au développement de l'activité économique. Un peu plus de 50% des détaillants interrogés ont recours à un crédit pour constituer leurs stocks²¹, mais celui-ci n'est jamais institutionnel. En d'autres termes, il s'agit uniquement de crédit obtenu auprès des fournisseurs (55%) ou de proches (44%). Il existe pourtant des institutions de crédit en Guinée (parmi lesquelles, la Société de Crédit Rural), mais l'inadéquation entre le besoin exprimé par les commerçants et l'offre de services ressort sans conteste dans cette étude. Les raisons de cette asymétrie n'ont toutefois pas été abordées auprès des commerçants, mais elles pourraient trouver leurs racines dans le coût du crédit ou être liées à une spécificité culturelle qui associerait demande de crédit et mauvaise gestion ou insolvabilité et ne serait ainsi pas très bien accepté socialement.

Pour la moitié des commerçants interrogés, la demande de crédit est une constante tout au long de l'année et ne se limite pas à quelques mois. D'autres estiment au contraire qu'elle est plus forte entre Septembre et Octobre (20%) ou entre Mars et Juin (14%).

La solvabilité de la demande locale est également présentée comme une contrainte majeure par une proportion importante des commerçants interrogés. Il semblerait que l'instabilité politique affecte la consommation, plus de 65% des détaillants et 76% des grossistes ayant observé une baisse de la demande suite aux événements de septembre 2009. A cela s'ajoute des fluctuations de revenus en

21 A noter que cette proportion ne coïncide pas avec les réponses des grossistes qui déclarent à 88% accorder des prêts à leurs clients.

fonction des saisons et de l'environnement économique et politique du pays. La baisse de l'activité économique ces derniers mois se répercute ainsi sur les revenus et par extension sur la demande.

Le transport mérite une attention particulière, mais il convient de distinguer dans l'analyse le coût du transport des conditions de transport. Contrairement aux attentes, dans un pays où les routes peuvent fortement se dégrader pendant la saison des pluies, le coût du transport n'est que marginalement mentionné comme influant sur les fluctuations saisonnières de prix par les détaillants (Facteur n°1 de fluctuations pour seulement 15% des détaillants). Cet apparent paradoxe s'explique par au moins trois éléments. **Explication n°1**: le prix à la pompe est fixé par l'État à la suite de chaque accord de tarification entre le gouvernement et les importateurs de produits pétroliers. Or, le prix des carburants est maintenu depuis plusieurs mois à des niveaux relativement bas, ce qui peut expliquer que son poids ne soit que peu ressenti dans les variations de prix. **Explication n°2**: les détaillants s'approvisionnent majoritairement auprès des grossistes ou semi-grossistes (pour près de 70% des détaillants), et n'assument ainsi pas directement le coût du transport, lequel peut donc leur paraître plus *indolore*. Cette hypothèse est en partie confirmée par la plus forte proportion de grossistes indiquant le transport comme principal facteur de variations des prix (près de 28% le mentionnent comme facteur n°1) et le coût du transport comme principale charge de fonctionnement (57% des grossistes indiquent le transport comme étant leur premier poste de dépenses - exclusion faite de l'achat des stocks - contre 32% des détaillants). **Explication n°3**: les variations saisonnières de l'offre et de la demande sont telles que sans être pour autant marginal, le coût du transport ne peut être le facteur le plus influant. Il est à souligner que le coût du transport est proportionnellement davantage ressenti par les commerçants de Conakry que des autres régions du pays, ce qui doit pouvoir s'expliquer par l'éloignement de la capitale des principales régions de production (notamment de la Guinée Forestière) et par une perception moindre de l'irrégularité des deux autres facteurs principaux aux fluctuations saisonnières: l'offre et la demande.

Si le **coût du transport** n'est donc pas aujourd'hui perçu comme le facteur déterminant aux fluctuations saisonnières de prix, il n'en demeure pas moins que les **conditions de transport** sont une des contraintes majeures à l'achat de productions locales et donc aux flux de marchandises. La vétusté du parc automobile, l'inefficience du service des transports et l'état déplorable des routes sont en effet mentionnés par 30% des détaillants interrogés et par 34% des grossistes comme la contrainte majeure à l'achat de productions locales derrière les questions relatives à la disponibilité et à son corollaire, l'accessibilité. Une autre faiblesse du secteur est son manque de structure professionnelle dans le sens où il n'existe pas de compagnies de transport à proprement parler. La participation de l'État dans ce secteur est minime depuis plusieurs années et aucune réglementation sur l'état des véhicules ou sur les tarifications appliquées n'est aujourd'hui en vigueur. Des données telles que le nombre de compagnies de transport assurant le transit national ou international de marchandises ne sont pas même disponibles au niveau du Ministère du Transport. Le même constat que précédemment au sujet du crédit peut être fait ici, à savoir que l'offre de services n'est aucunement en adéquation avec les besoins exprimés par les commerçants. Il ne fait ainsi aucun doute que, malgré l'amélioration de certains axes routiers ces dernières années, les conditions de transport, en contribuant à augmenter significativement les délais de livraisons des marchandises, sont une entrave aux échanges inter-préfectoraux, et ce particulièrement bien entendu pour les produits périssables tels que les fruits et légumes.

Les coûts de transport des marchandises sont les suivants (pour un camion de 12 roues, soit un chargement de 30 à 40 tonnes):

Tableau 20: Coûts de transport en saison sèche

	Conakry	Labé	Kankan	Kindia	N'Zérékoré
Conakry	-	4.000.000 FG	6.000.000 FG	1.000.000 FG	9.000.000 FG
Labé	4.000.000 FG	-	5.000.000 FG	2.500.000 FG	7.000.000 FG
Kankan	6.500.000 FG	5.000.000 FG	-	5.000.000 FG	3.700.000 FG
Kindia	1.300.000 FG	2.500.000 FG	5.000.000 FG	-	7.000.000 FG
N'Zérékoré	9.000.000 FG	7.000.000 FG	3.500.000 FG	7.000.000 FG	-

Source: Informations du Ministère des Transports

Tableau 20 bis : Coûts de transport en saison des pluies

	Conakry	Labé	Kankan	Kindia	N'Zérékoré
Conakry	-	5.000.000 FG	8.000.000 FG	1.500.000 FG	12.000.000 FG
Labé	5.000.000 FG	-	7.000.000 FG	3.500.000 FG	10.000.000 FG
Kankan	8.500.000 FG	7.000.000 FG	-	7.000.000 FG	5.000.000 FG
Kindia	1.800.000 FG	3.500.000 FG	7.000.000 FG	-	10.000.000 FG
N'Zérékoré	12.000.000 FG	10.000.000 FG	5.000.000 FG	10.000.000 FG	-

Source : Informations du Ministère des Transports

Il est à noter que les tarifs d'un trajet peuvent différer entre un aller et un retour sur la base du principe de l'offre et de la demande de services. A titre d'exemple, il est probable que la pression sur les moyens de transport sera plus forte au départ de Kindia que de Conakry et le transporteur pourra ainsi jouer sur les prix.

Les faiblesses du secteur du transport sont d'autant plus problématiques que les distances entre les zones de consommation et de production sont éloignées et que les grossistes ne possédant pas dans leur grande majorité (à hauteur de 94%) leurs propres camions dépendent des services des transporteurs.

VI. Évolution des prix

Selon l'ESAC, la hausse des prix est citée par 48% des ménages de Conakry comme un choc majeur (le ratio est particulièrement important à Ratoma). L'instabilité des prix sur le marché est donc vécue comme une contrainte économique prépondérante pour un large pan de la population de Conakry.

6.1. Composition et fluctuations de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC)

L'indice des prix est composé de 312 produits alimentaires et non alimentaires. La période de base de l'IHPC est 2002 et les pondérations de l'Indice proviennent de l'Enquête Intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté (EIBEP) de 2002-03 réalisée auprès de 7.612 ménages.

Tableau 21 : Pondération de l'IHPC

Produits	Poids dans l'IPC (en %)
Produits Alimentaires	37,5
Produits Non Alimentaires	62,5
Habillement	7,3
Santé	11,2
Logement, Électricité & Eau	10,9
Ameublement	8,3
Transport	11,2
Enseignement	0,9
Loisirs & Culture	3,6
Hôtels, Café, Restaurants	2,2
Autres biens & services	6,8
Total (tous produits confondus)	100
Produits domestiques	59,4
Produits importés	40,6

Source: DNS 2003

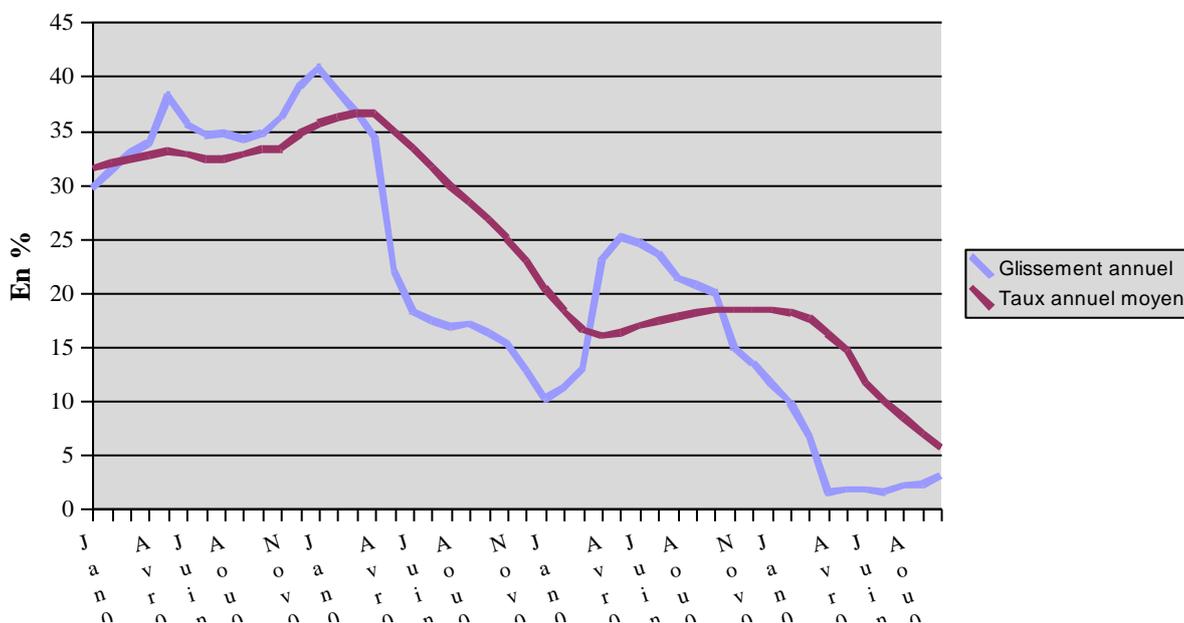
Les produits alimentaires constituent une part essentielle de l'Indice des Prix à la Consommation (37,5%), ce qui signifie que ce dernier sera, en Guinée, sensible aux fluctuations des prix de

l'alimentation. Le poste Alimentation est composé à hauteur de 23% de 'Pain & Céréales', de 14% de 'Poissons', de 10% de 'Viande', de 11% de 'Légumes et Tubercules', de 9% de 'Huiles et Graisses', de 7% de 'Lait, fromage, œufs', de 7% de 'Sel et Épices'. Le poids des produits importés dans la composition de cet indice est également important (40,6%) et la volatilité des prix des matières premières (céréales, pétrole) se répercutera donc significativement sur les taux d'inflation.

Les périodes de forte inflation sont récurrentes en Guinée. Jusqu'au début des années 90, les taux étaient à deux chiffres pour ensuite se stabiliser à des niveaux relativement faibles jusqu'au début des années 2000 (taux moyen de 6,6% pour les années 90). Les épisodes inflationnistes se succèdent et s'accroissent au cours des années 2000, passant de 6,2% en 2002 à 40,8% en janvier 2007 en glissement annuel. Les émeutes de début 2007 sont à la fois causes et surtout conséquences de cette poussée des prix en janvier. Les manifestations ont en effet été alimentées par le maintien de taux d'inflation élevés tout au long de l'année 2006 (au-dessus de 30% en glissement annuel), mais ont elles-mêmes accentué l'instabilité économique et notamment la volatilité des prix sur les marchés. Plusieurs secteurs de l'économie guinéenne ont été paralysés pendant les deux mois d'émeutes, perturbant profondément l'économie nationale. A partir de Mai 2007, les taux d'inflation chutent brutalement autour de 13% en glissement annuel abstraction faite de la période Avril-Juillet 2008 marquée par la crise internationale des matières premières. La maîtrise des prix des produits de première nécessité était partie intégrante des accords signés à fin février 2007 entre le nouveau gouvernement, les syndicats et les organisations de la société civile. Le contrôle rigoureux de la masse monétaire a participé à la valorisation de la monnaie nationale et à la réduction de l'inflation. Il faut toutefois attendre Février 2009 pour que l'inflation en glissement annuel redevienne à un chiffre (9,8%) et Juillet 2009 pour le taux moyen annuel (9,9%). Les taux se sont ensuite stabilisés à des niveaux très bas sur la période Mars-Août 2009 (aux alentours de 1,5% en glissement annuel), ce qui n'est pas surprenant puisqu'ils se réfèrent à la période quelque peu exceptionnelle de la crise alimentaire de 2008.

Graphe 5: Évolution de l'IHPC de Janvier 2006 à Octobre 2009

Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation



6.2. Des prix sensibles aux fluctuations saisonnières et aux chocs exogènes

Observer la transmission des prix d'un marché à l'autre permet de mesurer le niveau d'intégration de ces marchés et donc de mieux anticiper les répercussions d'une variation des prix. Les contraintes à l'intégration des marchés sont en général liées aux coûts de transfert, à l'asymétrie de l'information, à des ententes entre agents. L'état des infrastructures notamment routières ou encore l'insuffisance des transports participent souvent à la formation de marges commerciales altérant la transmission des fluctuations de prix.

Tableau 22 : corrélation des marchés

Coefficient de corrélation	Conakry	Kankan	Kindia	Labé	N'Zérékoré
Conakry	1	0,970	0,981	0,961	0,965
Kankan	0,959	1	0,974	0,940	0,975
Kindia	0,962	0,979	1	0,955	0,964
Labé	0,869	0,891	0,878	1	0,959
N'Zérékoré	0,957	0,960	0,965	0,882	1
Coefficient de variation	0,618	0,617	0,614	0,627	0,650
	0,667	0,600	0,619	0,662	0,678
Légende	Riz local			Arachide	

Source : ESAC

L'intégration des marchés est généralement considérée comme élevée en Guinée. Le tableau précédent illustre cette corrélation, laquelle serait plus importante pour le riz que pour l'arachide. Ces résultats ne doivent toutefois pas masquer une transmission des chocs différents d'un marché à l'autre. Ainsi l'étude du PAM sur les conséquences des grèves de 2007 révèle-t-elle des perturbations plus ou moins importantes selon les flux. Les flux entre la Guinée Forestière et Conakry auraient ainsi été perturbés en 2007, contrairement aux flux interpréfectoraux moins importants (Kankan, Kindia, Labé).

Les fluctuations saisonnières sont très marquées sur les marchés guinéens, ce qui peut s'expliquer par l'état des infrastructures (routes) et surtout par les variations des disponibilités en produits alimentaires. Les prix atteignent ainsi des niveaux élevés au cours des mois de juin, juillet et août qui correspondent à la période de soudure. Ces questions de la disponibilité des productions locales et des variations saisonnières de leurs prix sont évoquées par la grande majorité des commerçants interrogés.

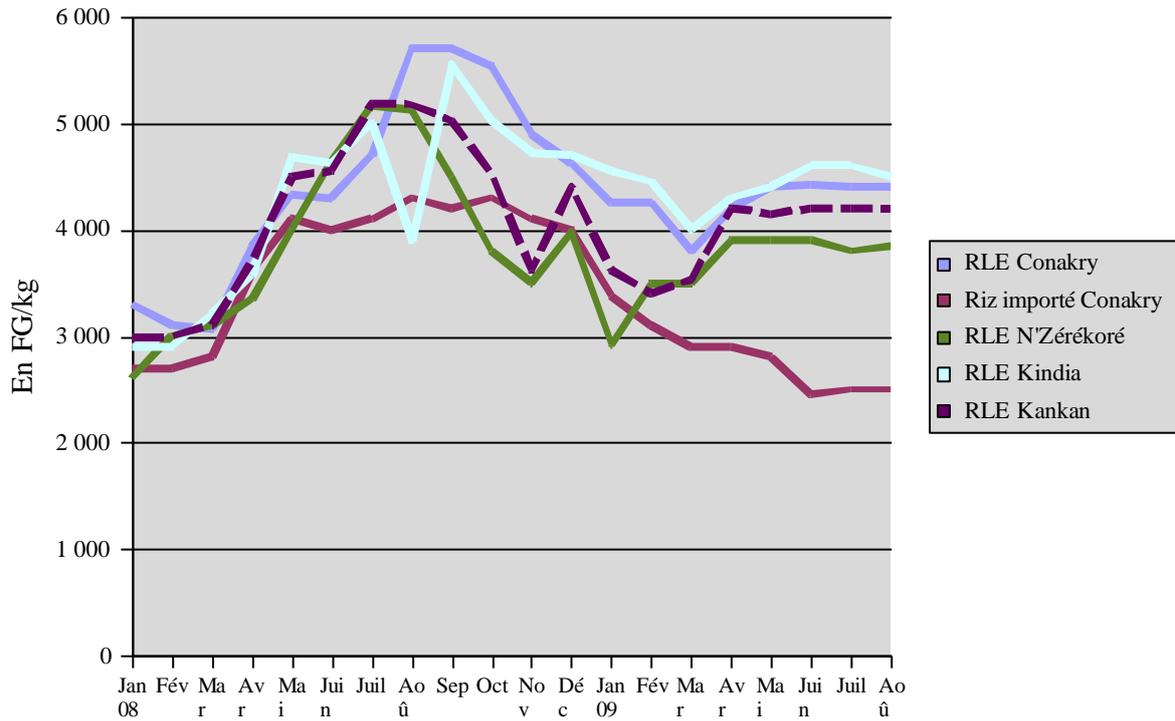
Tableau 23 : fluctuations saisonnières des marchés

Riz local	Jv	Fv	Ma	Av	Mai	Jun	Jui	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Prix	Bas				Élevés					Bas		
Disponibilité	Élevée				Faible					Élevée		

Les variations saisonnières des prix sont imputées essentiellement aux fluctuations de l'offre et de la demande. Il peut être intéressant de souligner que dans une région excédentaire telle que N'Zérékoré, la demande l'emporte nettement comme facteur d'instabilité des prix sur l'offre, tandis qu'au global la répartition entre ces deux causes est à peu près équivalente.

Graphique 6: Variations mensuelles des prix de gros du riz local étuvé et du riz importé

Variations mensuelles des prix du riz local étuvé et du riz importé



Source: Graphique élaboré sur la base des données de XX

La moyenne annuelle des prix du riz local sur les 4 marchés mentionnés ci-dessus a plus que doublé entre 2005 et 2008 (en Franc Guinéen constant) et se maintient à des niveaux élevés depuis la crise de 2008. En toute logique, toutefois, comme l'illustre le graphique précédent, le prix du riz local a retrouvé des niveaux plus bas plus rapidement dans les régions de production (N'Zérékoré) qu'à Conakry.

Le prix du riz importé sur le marché de Conakry a significativement baissé depuis fin 2008, ce qui reflète la tendance internationale du cours des matières premières. Selon les données du Ministère du Plan, la moyenne des cours entre janvier et juillet 2009 serait un quart inférieure à la moyenne de la période janvier-juillet 2008. Sur cette même période, la diminution du cours de l'huile de consommation (arachide ou palme) est encore plus marquée puisqu'elle atteint -42%.

L'instabilité politique se répercute elle aussi sur les marchés de différentes façons. Une majorité de détaillants (65%) et de grossistes (77%) ont par exemple constaté une baisse de la demande depuis Septembre 2009. Plusieurs explications peuvent être avancées telles que le ralentissement de l'activité économique et consécutivement la baisse des revenus des ménages ou encore le climat d'incertitude peu propice à la consommation. Une autre conséquence du contexte de forte instabilité actuel se reflète dans des difficultés d'approvisionnements accrus ces derniers mois selon 37% des détaillants et 45% des grossistes. Ces dysfonctionnements seraient imputables à des problèmes de disponibilité des produits ou encore d'offre de transport défaillante. Or, la stratégie prudente ou attentiste des commerçants (importateurs, grossistes et détaillants) de limitation de leurs stocks pourraient creuser un peu plus encore une offre structurellement déficitaire. Il est intéressant de noter ici que l'impact sur les prix de marché de l'instabilité politique semble pour le moment relativement limité, ce qui est confirmé par les commerçants eux-mêmes (près de 90% des grossistes et détaillants affirment ne pas avoir augmenté leurs prix suite aux événements de septembre). L'une des explications peut être l'effet ponctuel de la mise sur le marché des récoltes notamment de riz local. Il faudra probablement attendre les mois de janvier/février pour que les premiers signes de la dégradation de l'environnement politique soient visibles sur les marchés des produits locaux. Il est en effet à craindre que les différents indicateurs économiques ne soient à ce jour qu'un reflet imparfait de

la situation réelle. Les Autorités guinéennes se sont fixées pour objectif la stabilité des prix et des taux de change et il semblerait que les prix des produits importés tels que le riz et le pétrole soient maintenus à des niveaux artificiellement bas (cf point 6.3). Une augmentation des prix de ces produits de base pourrait provoquer dans le contexte actuel de la Guinée un mécontentement populaire violent.

La forte vulnérabilité aux fluctuations des cours sur les marchés internationaux est une caractéristique de la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. La dépendance aux importations et la faiblesse des stocks nationaux ne permettent pas d'amortir l'instabilité des prix sur les marchés locaux. Le prix réel du riz importé a ainsi augmenté de 85% en 2008 à Conakry. Une étude du PAM sur l'impact de la crise alimentaire²² souligne que, paradoxalement compte tenu de son fort potentiel agricole et de son accès maritime, la Guinée est parmi les pays d'Afrique de l'Ouest, celui qui affiche le prix du riz le plus élevé au moment de la crise alimentaire.

Tableau 24 : Prix du riz dans la sous région

Marchés	USD/KG
Dakar Tilène	0.77
Bissau Bandim	0.89
Conakry Madina	0.95
Monrovia	0.65
Bamako Niaréla	0.77
Ouagadougou Sankaryaré	0.95

Source: RESIMAO, WFP, Rapport Mai 2008

Ces niveaux s'expliquent en partie par le caractère oligopolistique du marché des importations, des frais portuaires élevés et par l'instabilité du taux de change. Le prix du riz importé sur le marché local s'établit en effet sur la base des trois éléments principaux suivants:

1. les cours sur le marché international
2. les taxes d'importation (y compris les frais portuaires). Les accords internationaux auxquels la Guinée est rattachée autorise le pays à taxer à hauteur de 40% les importations de riz. Or, depuis 2005, celles-ci sont fixées à 12.75% du prix CAF. En outre, d'après les données du Bureau des Douanes, 51% des importations de riz étaient exemptées de taxes en 2009, ce qui correspond en partie à l'aide alimentaire, mais aussi au riz destiné aux garnisons et aux services publics.
3. le taux de change du Franc Guinéen en devises.

Les collusions entre importateurs jouent également un rôle important dans la fixation des prix, notamment en ne répercutant qu'imparfaitement les variations des cours mondiaux sur le marché local. Le fait que le marché des importations de riz soit si concentré pose bien évidemment un problème politique. Le pays est, comme souligné précédemment, dépendant de l'extérieur pour un produit alimentaire de première nécessité, dont les fluctuations peuvent provoquer des émeutes urbaines. Le gouvernement sera donc contraint par les intérêts d'un cartel d'importateurs dans sa politique tarifaire voire éventuellement plus largement dans sa politique agricole. Les prix des produits alimentaires reflètent ainsi souvent le poids de chacun des agents dans la transaction.

6.3. Formation des prix des produits agricoles

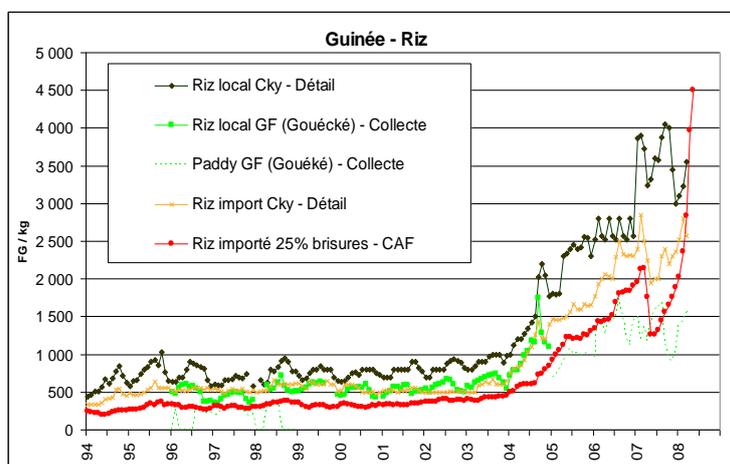
Pourquoi le riz local n'est-il pas compétitif?

Le prix du riz local est nettement plus élevé que le prix du riz importé. D'après l'étude PNDA, les coûts de production des différents systèmes de culture seraient pourtant relativement faibles en Guinée en comparaison des pays voisins (entre 30 et 50 FCFA le kilo de paddy contre 65 à 70 FCFA au Mali ou 60 à 65 FCFA au Sénégal). Les raisons invoquées à ces coûts plus faibles sont la moindre

22 WFP May 2008, « Impact of high prices on Food Security and Nutrition », Jean-Martin Bauer & Cécile Cherrier

utilisation d'intrants et la dévalorisation du Franc Guinéen par rapport au Franc CFA. Il est important de noter que, quand sont comparés les prix du riz de consommation que la qualité du riz local est supérieure à celle du riz importé (taux de brisures inférieur). Selon certaines études menées dans le cadre du Programme PASAL, les prix des produits alimentaires locaux sont, depuis la libéralisation de l'économie guinéenne, fortement influencés par l'évolution des prix des produits importés. Le graphique ci-dessous confirme un co-mouvement des prix pour ce qui concerne le riz.

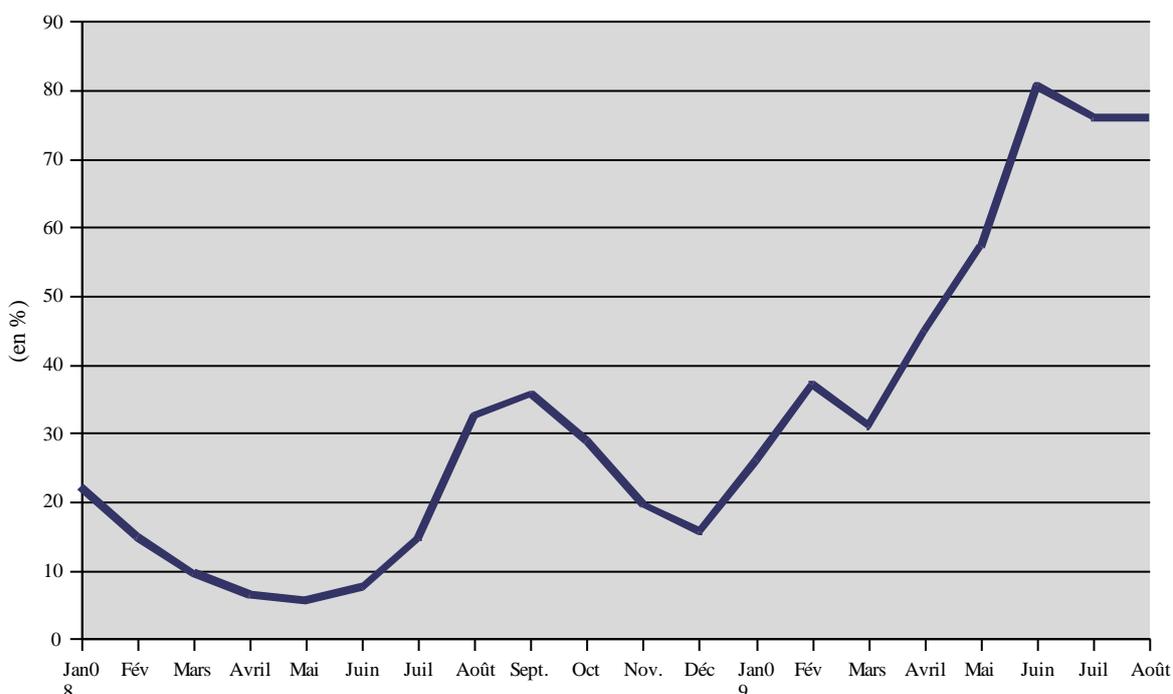
Graphe 7: Évolution du prix du riz importé et du riz local



Source: PAM – Analyse sur les importations - 2008

A partir de 2005-06, il semblerait toutefois que l'évolution des prix des produits locaux et importés ne soit plus synchronisée. Le différentiel de prix entre riz importé et riz local s'est même significativement accentué ces derniers mois. S'il varie en général entre 1,2 et 1,4, l'écart entre ces deux prix s'est toutefois fortement creusé depuis avril 2009 (de l'ordre de 1.8 en juillet/août 2009), ce qui traduirait une segmentation du marché:

Différentiel de prix entre Riz local étuvé et Riz importé



Graphe 8: Différentiel de prix entre le riz local étuvé et le riz importé

Il est logique que le différentiel de prix entre riz local et riz importé soit plus important 1) sur la

période Juillet à Septembre qui correspond à la période de soudure et 2) au second semestre 2009 qu'à la même époque l'an passé. La flambée des prix des céréales en 2008 avait en effet participé à l'amélioration de la compétitivité des productions locales et permis dans nombre de pays de réduire les écarts de prix. Il n'en demeure pas moins que le différentiel est en 2009 significativement élevé et bien supérieur, par exemple, à son niveau de Juillet 2007 (écart de l'ordre de 1.4 entre prix du riz local et prix du riz importé contre près de 1.8 en Juillet 2009). En toute logique, le ratio s'est nettement réduit en Novembre 2009 (période correspondant à une forte disponibilité des productions locales), mais se maintient à des niveaux bien supérieurs à ceux de l'an passé à la même époque (environ 1.4 contre 1.2).

Politique des prix des produits alimentaires

La politique des prix des produits agricoles implique d'arbitrer entre les intérêts a priori divergents des producteurs et des consommateurs sous la contrainte du poids politique et économique des importateurs et de certains groupes influents. Dans le système d'économie planifiée en vigueur entre 1958 et 1984, les prix étaient fixés par l'Etat et la commercialisation des productions locales étaient assurées par des coopératives agricoles étatisées. Si la chute du premier régime s'est accompagnée de la libéralisation de l'économie guinéenne à partir de 1984, il n'en demeure pas moins que les différents gouvernements sont restés relativement interventionnistes en matière de politique de soutien aux prix. La plupart de ces mesures visent à soutenir l'offre de façon à réduire les risques inflationnistes. L'inflation sur les prix des produits de première nécessité a, en effet, tout au long des années 2000, fortement grevé le pouvoir d'achat des ménages urbains, provoquant le mécontentement des populations²³. La Guinée est ainsi fréquemment secouée par des tensions urbaines alimentées par des crises politiques et par les médiocres résultats économiques du pays, auxquelles le gouvernement répond parfois **par des mesures à très court terme**. Certaines d'entre elles ont une visée avant tout politique, d'ordre sécuritaire, et tendent à être davantage favorables aux consommateurs urbains plutôt qu'aux producteurs au risque d'être contradictoires - voire préjudiciables - avec une stratégie de soutien à la production agricole.

Il en est ainsi par exemple de **la politique d'interdiction des exportations de produits agricoles**, instaurée à trois reprises (en 2007²⁴, puis en 2008 et enfin en 2009) et dont le but était de réguler les prix sur les marchés intérieurs pour rétablir la paix sociale. Cette mesure n'est pas contraire aux accords qui lient la Guinée à la CEDEAO, laquelle préconise pourtant la libre circulation des produits entre pays membres, dans la mesure où, de par sa qualification de PMA (Pays Moins Avancé), le pays dispose de certaines dérogations. Selon certaines études, cette décision aurait toutefois amputé les revenus des producteurs locaux. Faute de marché solvable, certains produits périssables n'ont ainsi pas trouvé de débouchés et cette politique serait dissuasive à la production agricole. Elle favoriserait en outre le commerce illégal et la corruption. Les marchés voisins offrant une meilleure solvabilité et la faible attractivité de la monnaie nationale depuis la crise, il est observé une tendance de plus en plus marquée d'une fuite de la production agricole vers les frontières du pays (notamment vers le Sénégal).

Il est à noter également une tendance aux restrictions de circulation de produits vivriers en-dehors des frontières de Préfectures. Ainsi les Autorités préfectorales de Koundara ont-elles instauré une interdiction de sortie des productions agricoles en-dehors de leurs limites administratives, ce qui semble être un usage abusif du décret national. Un protectionnisme à un niveau local dans un pays avec de telles disparités agro-écologiques ne peut qu'être préjudiciable à la sécurité alimentaire des populations guinéennes.

Les politiques de **taxation sur les importations de produits alimentaires** sont également utilisées pour intervenir sur l'offre et contenir les prix. Différentes mesures se sont ainsi succédé, telles que les diminutions des droits de douane sur les importations de céréales jusqu'à parfois exonération. Au risque d'amputer l'État de ressources importantes, les importations de riz sont largement exonérées de taxes dans une stratégie de stabilisation des prix et donc de paix sociale. A force de pressions sur les importateurs (céréales ou produits pétroliers), d'aides indirectes (exonérations de taxes) ou encore

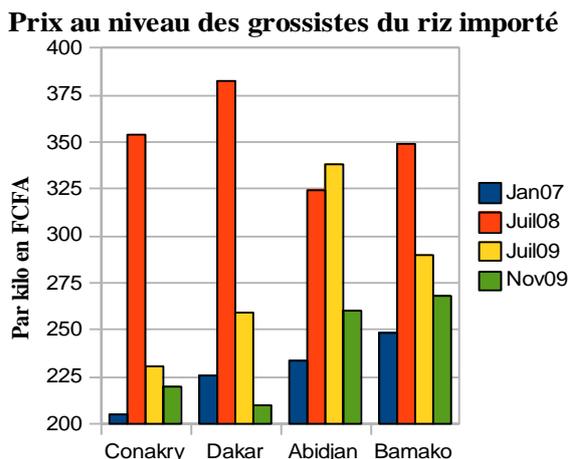
23 En 2004, puis en janvier/février 2007, ou encore en 2008 en réaction à la crise alimentaire et plus récemment en septembre 2009

24 Arrêté du 25 janvier 2007

de distributions de riz orchestrées par les autorités nationale, il en ressort que la Guinée est parvenue à maintenir le prix du riz importé à des niveaux relativement bas en comparaison d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Il est à préciser que cette régulation des prix n'a également été possible que grâce à une importation massive de riz en 2009 (volume probablement de l'ordre de 450.000 tonnes). Il convient donc de porter à l'attention que si de telles mesures sécurisent l'accès aux populations urbaines à un produit de première nécessité, elles constituent aussi un coût susceptible d'affecter d'autres postes de dépenses de l'État (Éducation, Santé, Infrastructures, Développement agricole, etc.) ou de se répercuter dans le temps. C'est donc ici une politique à très court terme, dont la facture pourrait fort bien être différée.

Graphique 9: Prix du riz importé au niveau des grossistes de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest

Source: Données RESIMAO

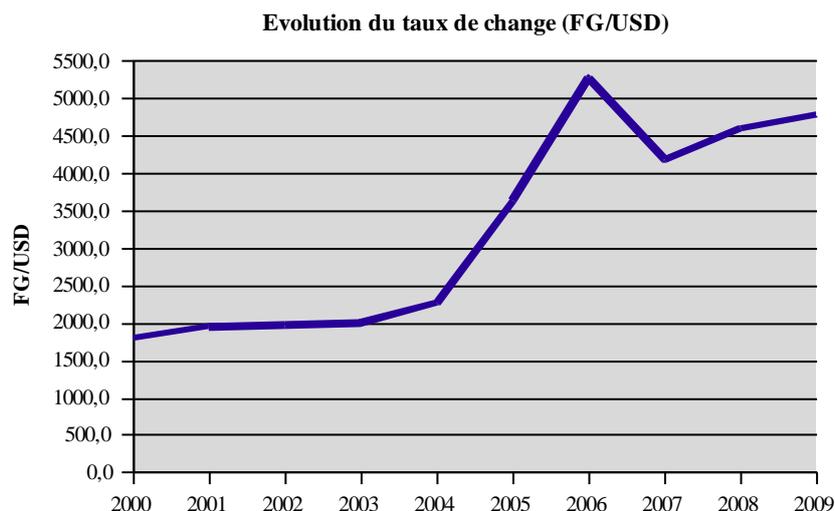


Comme illustré par le graphique ci-dessus, les prix du riz importé étaient en Guinée ces dernières années plus bas que dans les capitales des autres pays de la sous-région et relativement similaires à ceux de Dakar. Il faudrait toutefois être en mesure de rapprocher ces différents prix au pouvoir d'achat des populations de ces pays respectifs et considérer donc plutôt les prix relatifs.

Une série de mesures visant à **la stabilisation du taux de change et à la baisse des prix des produits de première nécessité** est actuellement en cours ou à l'étude par le gouvernement. Elles partent d'une nouvelle fois du constat de l'insuffisance de l'offre 'de denrées et de produits stratégiques sur le marché' qui entraînerait les prix à la hausse. Le graphique ci-dessous illustre parfaitement le changement de politique monétaire à partir du premier trimestre 2007 et la stratégie de maîtrise de l'inflation par le contrôle de la masse monétaire. Ce dernier semble toutefois n'avoir pas perduré, ce qui se traduit par une dévalorisation régulière de la monnaie nationale²⁵ et une reprise de l'inflation.

Graphique 10: Évolution du taux de change Franc Guinéen/US Dollar

25 Début Décembre 2009, le taux de change officiel était de 1 USD pour 4821 FG soit très proche de son niveau de Décembre 2008 (1 USD = 4984 FG)



Sur la base des données de la Banque centrale de Guinée

En ce début d'année 2010, le taux de change semble toutefois s'être quelque peu stabilisé.

VII. Stratégies de réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

7.1. Politiques nationales de réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Stratégie de Réduction de la Pauvreté: (*Extrait du rapport ENSA 2009*) - Face à l'inefficacité constatée des programmes/projets mis en œuvre dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'approvisionnement en eau, de l'agriculture et des transports, un premier document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP I) a été lancé en 2002. Y ont été décrits, les politiques et programmes que la Guinée entendait mettre en œuvre sur le plan macroéconomique, structurel et social afin de promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté, ainsi que les besoins de financement extérieur nécessaire à sa mise en œuvre.

Malheureusement, les contre-performances économiques du pays, la baisse drastique des financements extérieurs, la mauvaise gestion des ressources disponibles et les tensions sociopolitiques générées par la dégradation des conditions de vie des populations ainsi que la persistance des problèmes de gouvernance constituent autant de facteurs qui ont contribué à l'échec du DSRP I dans sa mise en œuvre en Guinée. Ce qui a conduit le gouvernement guinéen à procéder à son évaluation afin de faire ressortir ses forces et faiblesses. Sur cette base, en août 2007, un deuxième document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP II) a été élaboré et finalisé tenant compte des leçons appropriées qui ont été tirées pour une poursuite efficiente de la politique de réduction de la pauvreté.

Ce DSRP II vise l'augmentation des revenus ainsi que l'amélioration de l'état de santé, du niveau d'éducation, des conditions de vie et d'épanouissement des populations – particulièrement les plus pauvres, grâce à une gouvernance de qualité, efficace et soucieuse du bien-être de tous. Il s'inscrit dans la perspective de réalisation des objectifs de développement, y compris les OMD à l'horizon 2015. La démarche stratégique préconisée pour atteindre ces objectifs s'articule autour de trois axes, à savoir, (1) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines ; (2) l'accélération de la croissance et l'élargissement des opportunités d'emploi et de revenus pour tous ; ainsi que (3) l'amélioration de l'accès à des services sociaux de qualité²⁶.

Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) vision 2015: Il s'agit de contribuer à : (i) augmenter la production et la productivité des exploitations familiales, (ii) promouvoir l'entrepreneuriat agricole grâce à la stimulation de l'initiative privée, (iii) améliorer l'accès aux marchés des produits agricoles, et (iv) assurer une utilisation durable des ressources naturelles et de l'environnement.

²⁶ Source d'information : DSRP II, 2007

Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA): (*Extrait du rapport ENSA 2009*) - Élaborée en 2003, la stratégie nationale de sécurité alimentaire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). Elle vise l'accroissement la disponibilité alimentaire à travers une augmentation de la production, l'amélioration de l'accessibilité alimentaire des ménages par la réduction de la pauvreté dans le pays, la lutte contre la malnutrition ainsi que la mise en place des filets de sécurité et de prévention en vue de protéger les ménages face à des chocs ou crises.

Ce qui passe, entre autres, par (1) la mise en place d'un cadre institutionnel de la sécurité alimentaire, (2) la disposition d'un système d'informations sur la situation alimentaire et nutritionnelle, (3) le renforcement des capacités des professionnels et de leurs organisations au niveau des différentes filières agricoles, animales, forestières et halieutiques du secteur rural, (4) le développement des stratégies d'amélioration de l'accessibilité économique et physique des populations en produits alimentaires²⁷.

Plan National de Développement Sanitaire (PNDS): (*Extrait du rapport ENSA 2009*) - La politique sanitaire de la Guinée a évolué dans le temps mais ses principes de base et ses orientations fondamentales n'ont jamais changé. Elle est traduite actuellement à travers le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) qui a permis de doter pour la première fois la Guinée d'une vision sur le plan sanitaire à l'horizon 2015. Cette vision est « une société dans laquelle chaque personne jouit d'une santé lui permettant de mener une vie socialement et économiquement utile ».

Le développement sanitaire est fondé sur les cinq axes stratégiques suivants : i) la lutte intégrée contre la maladie, ii) le renforcement des capacités institutionnelles et de gestion, iii) l'amélioration de l'offre et de l'utilisation des services, iv) le développement des ressources humaines et v) la promotion de la santé.

Les objectifs à atteindre sont la réduction de la mortalité, de la morbidité et de l'incapacité dues aux maladies de manière à contribuer à la réduction de la pauvreté. Les programmes prioritaires sont les suivants : i) le programme de soins de santé primaires (PEV/SSP/ME), le programme de lutte contre les IST et le VIH/sida, iii) le programme de lutte contre le paludisme, iv) le programme de lutte contre la tuberculose, v) le programme de santé de la reproduction et vi) le programme de lutte contre les urgences, épidémies et catastrophes²⁸.

– 7.2. *Stratégie opérationnelle du PAM en Guinée*

(*Extrait du rapport ENSA-2009*) - Le PAM a débuté ses opérations en Guinée en 1964 avec un système d'alimentation dans les écoles techniques avec un budget de 400.000 USD. A ce jour, plusieurs projets ont été exécutés et ont évolué au fil du temps en fonction des besoins et des priorités du pays. L'intervention du PAM en Guinée s'articule essentiellement sur trois principaux projets en cours d'exécution :

- **le Programme de pays (PP 10453)** qui couvre les régions de la Moyenne et Haute Guinée considérées comme les plus pauvres et Conakry. Ce programme de cinq ans (2007-2011) cible 340.000 bénéficiaires repartis dans trois activités : (1) appui à l'enseignement primaire et à la scolarisation de la jeune fille à travers le programme de cantine scolaire (115.000 enfants), (2) développement rural communautaire à travers les activités de « vivres contre travail » et « vivres contre formation » et (3) appui nutritionnel aux groupes vulnérables dont les enfants malnutris de moins de 5 ans ainsi que les femmes enceintes/allaitantes et l'appui alimentaire aux personnes vivant avec le VIH SIDA sous traitement. Le coût du PP est d'environ 22 millions de dollars américains.

- **l'opération « Transition post-conflit dans la région de la Guinée Forestière » (IPSR 10553)** est mise en œuvre en Guinée Forestière dans le cadre de réhabilitation de la situation de sécurité alimentaire des ménages qui ont été affectés par la présence prolongée des réfugiés et les conflits sous régionaux. Le coût de ce projet est d'environ 50 millions de dollars américains sur une période de deux ans : juillet 2007-Juin 2009 ; il touche environ 900.000

27 Source d'information : SNSA, 2003

28 Source d'information : Plan National de Développement Sanitaire

bénéficiaires. Ce projet a quatre composantes: l'assistance aux réfugiés ivoiriens, l'appui au programme de cantine scolaire, la réhabilitation rurale et l'appui nutritionnel aux groupes vulnérables et aux personnes infectées et affectées par le VIH SIDA.

- ***L'opération Aérienne Humanitaire Régionale (SO 10061.3)*** : le PAM gère une opération aérienne régionale qui s'étend sur trois pays de la sous région : Guinée, Liberia et Sierra Leone. Ceci, dans le but d'assurer le transport aérien des travailleurs humanitaires à l'intérieur et entre ces pays. Cette opération devrait normalement continuer jusqu'en juin 2009 mais elle fait face actuellement à des problèmes de financement.

Il est à noter que suite à la flambée des prix des denrées et des produits pétroliers, le PAM a apporté une réponse immédiate à la crise en organisant la distribution générale de vivres en zone rurale durant la période de soudure de juillet à octobre 2008. Cette assistance a touché environ 600.000 personnes affectées par l'impact de la hausse des prix. Pour l'année 2009, le PAM continue ces interventions en Guinée à travers les projets présentés ci-dessus. Ainsi, par exemple, le projet IPSR 10553 dont la date d'échéance est juin 2009 est prolongé jusqu'en décembre 2009.

VIII. Conclusion et Recommandations

La situation politique et économique guinéenne est marquée par une très forte instabilité, ce qui s'est notamment traduit par de régulières manifestations populaires depuis 2004. La situation s'est un peu plus dégradée encore en cette année 2009, année de transition avant la tenue des élections présidentielles à présent prévues en 2010. Les récents évènements (manifestations réprimées dans le sang en septembre, tentative d'homicide sur le chef de l'État Moussa Dadis Camara début décembre 2009) rendent de plus en plus illusoire un retour à la normale dans les prochains mois. A cette situation intérieure chaotique se superpose de plus des prévisions pessimistes quant à l'évolution des prix des matières premières pour l'année 2010.

8.1. Analyse des risques pour les mois à venir

Les recommandations de programmes devront nécessairement prendre en compte le contexte mouvant de la Guinée aujourd'hui. Plusieurs facteurs pourraient participer à la dégradation de la sécurité alimentaire dans les prochains mois et peuvent être considérés comme des bombes à retardement.

– Suspensions de certaines aides bilatérales et stratégie de prudence des différents acteurs économiques:

En cette année 2009, de nombreux projets financés par des bailleurs de fonds internationaux (USAID, Banque Mondiale, France, Union Européenne) ont été suspendus faute de financement. L'incertitude et le climat d'insécurité actuel ne sont pas propices aux investissements à moyen-long terme. Pour des raisons politiques ou économiques, des acteurs clefs de l'économie guinéenne se sont retirés ces derniers mois du pays, participant non seulement un peu plus encore au déclin du PIB mais aussi aux pertes d'emploi. Par effet dominos, l'ensemble des secteurs économiques se trouve affecté, la contraction du pouvoir d'achat ayant un impact sur la demande. Comme indiqué précédemment, une diminution de la demande a été observée par une majorité de commerçants ces derniers mois. En réaction à cette demande frileuse et à l'extrême volatilité du contexte, les commerçants ont réagi en réduisant leurs stocks. Or, une telle stratégie peut être préjudiciable à la stabilité des prix.

Il est probable par ailleurs que dans un tel climat d'incertitude les producteurs limitent leur stratégie à la couverture de leurs besoins alimentaires familiaux et ne prennent pas le risque de dégager des surplus par crainte de produire à perte (pas de débouchés pour les produits, perte des récoltes).

– Dépréciation accélérée de la monnaie nationale:

L'objectif affiché par le Gouvernement Guinéen de stabilisation du taux de change n'a plus aujourd'hui prise avec la réalité. La monnaie guinéenne perd en effet quotidiennement de sa valeur et le déclin de l'économie réelle ne peut qu'alimenter cette dépréciation. La chute des ressources de l'État (aides budgétaires et recettes fiscales) contraint le pays à augmenter la masse monétaire pour payer ne serait-ce que les salaires des fonctionnaires. Cette création de monnaie augmente les risques de détérioration

du taux de change et d'inflation.

La perte de confiance en la monnaie nationale favorise depuis quelques mois le commerce transfrontalier, et ce en dépit du décret d'interdiction d'exportation des produits alimentaires. La conjonction d'une rapide érosion du Franc Guinéen depuis les événements de septembre 2009 et de perspectives pessimistes d'évolution du climat politique incite la population guinéenne à se tourner vers des monnaies plus stables, et notamment vers le Franc CFA. Il n'est bien entendu pas de données statistiques sur ces exportations, car elles ne sont pas officielles, mais elles concerneraient des produits aussi variés que le riz, les agrumes, le maïs et ne se limiteraient pas aux seules zones frontalières. Elles ne semblent en outre aucunement cachées, les filières de commercialisation étant toujours ouvertement opérationnelles.

– **Reprise de l'inflation sur le marché national:**

La dépréciation de la monnaie nationale devrait en toute logique s'accompagner d'une reprise de l'inflation pour au moins trois raisons: 1) elle entraîne un renchérissement des produits importés, 2) elle favorise les exportations ou ré-exportations et réduit ainsi la disponibilité des produits entre autres alimentaires dans le pays et 3) elle reflète l'augmentation de la masse monétaire vecteur d'inflation.

Il est peu probable que le prix du riz importé puisse se maintenir à ces niveaux dans les semaines/mois à venir. Plusieurs facteurs devraient en effet participer à son renchérissement: la dépréciation de la monnaie nationale comme indiquée précédemment, les stratégies des importateurs qui réduisent leurs stocks en raison de la forte volatilité du contexte politique et sécuritaire ou encore les prévisions à la hausse des cours mondiaux. L'annonce par le Gouvernement indien d'interdire d'une part les exportations de riz non *basmati* et d'autre part, d'importer massivement (3 Mt en 2010) afin de reconstituer les stocks de sécurité nationaux pourrait déstabiliser les marchés si ces mesures se confirmaient (référence CIRAD). Selon la FAO, si une augmentation du cours des céréales est à prévoir, le contexte de 2009 serait différent de celui prévalant avant la flambée des prix de 2007-08. Une telle poussée inflationniste serait alors improbable. Il peut être opposé à cette prévision rassurante que les prix ne sont jamais revenus à leurs niveaux antérieurs à 2007 et qu'une moindre augmentation pourrait avoir des effets tout aussi dramatiques sur le pouvoir d'achat des populations de pays dépendants des importations.

Il est également attendu une hausse du prix du pétrole sur le marché intérieur. Le prix du baril serait en effet maintenu à un niveau artificiellement bas en vertu d'un contrat, négocié à un tarif avantageux, liant les importateurs (principalement Total qui détiendrait 80% du marché) et le Gouvernement Guinéen. Or, ce contrat devrait apparemment être renégocié pour se rapprocher des cours internationaux, ce qui pourrait se traduire par une hausse significative des prix à la pompe, laquelle se répercuterait sur les prix alimentaires notamment des productions locales. Les fluctuations du prix du transport sont aussi sensibles en Guinée que celles du prix des céréales, ce qui explique les réticences du Gouvernement en place à réviser les termes du contrat. Une augmentation du tarif à la pompe serait impopulaire et pourrait servir la cause de l'opposition. Cette position n'est toutefois pas tenable sur le moyen terme et un ajustement à la hausse semble inévitable.

La baisse de la demande en conséquence d'une réduction des activités économiques et de l'incertitude quant à l'évolution du contexte pourrait toutefois contrecarrer les poussées inflationnistes. Elle serait ici encore un signe du ralentissement économique et de la dégradation des conditions de vie de la population guinéenne.

– **Recrudescence de tensions inter-communautaires:**

Ces risques sont d'autant plus importants que la Guinée Forestière, grenier à céréales et à huile de palme du pays, est aujourd'hui la région la plus incertaine. Les épisodes de violence s'y sont succédés ces dernières années, empreints de tensions inter communautaires. Les attaques menées en 2000-01 par les forces du président libérien Charles Taylor ont eu des répercussions importantes certes de façon conjoncturelle sur la production nationale, comme discuté précédemment, mais surtout ont durablement instauré un climat d'instabilité dans la région. Selon une étude d'ICG, 6.000 jeunes auraient, à cette époque, été recrutés et armés par le Gouvernement de Lansana Conté pour combattre aux côtés de l'Armée régulière contre les assauts libériens. La plupart n'aurait jamais participé au programme de désarmement et serait à l'origine de nombreux incidents. Une résurgence des violences dans la région se répercuterait significativement sur la disponibilité alimentaire nationale et sur l'acheminement des produits vivriers à travers le pays. Il existe en Guinée une spécialisation

professionnelle assez marquée en fonction de l'appartenance ethnique. Les Malinkés constituent ainsi historiquement l'essentiel des groupes commerçants. Les Peuls occupent quant à eux une place prépondérante dans le secteur des importations de riz et plus traditionnellement dans le commerce du bétail. Les 'forestiers', Soussou, Baga sont de leur côté principalement des agriculteurs. Des tensions inter-ethniques pourraient ainsi compliquer la chaîne de commercialisation des productions locales.

8.2. Analyse des risques liés à la mise en place de distributions de 'voucher' ou 'cash'

Si abordé sous l'angle de la demande, un programme de distribution de coupons ou de liquidités serait aujourd'hui justifié en Guinée. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour valider une telle option. Il a été vu, tout d'abord, que la demande s'était érodée ces derniers mois. Ce constat est assez largement partagé par les commerçants de Conakry et des autres régions du pays. Les motifs invoqués à cette baisse de la demande sont liés au climat d'insécurité peu propice à la consommation et au ralentissement de l'activité économique. De nombreux projets dépendants de financements internationaux sont suspendus ou au mieux réduits et le climat actuel n'est en général pas très favorable aux investissements privés. Les emplois sont par conséquent moins disponibles, ce qui induit une baisse du pouvoir d'achat et donc de la consommation. La baisse de la demande se répercute alors sur les revenus des commerçants eux-mêmes. Le risque est donc, par effet d'entraînement, de contaminer une part importante de la population active.

Certaines études menées suite à la crise de 2008 ont mis l'accent sur le fait que la plupart des ménages répondaient à la hausse des prix des produits alimentaires en diminuant la qualité des produits consommés plutôt que de la quantité. En d'autres termes, la crise aurait eu davantage d'incidence sur la diversité de l'alimentation, engendrant des risques accrus de développer certaines carences nutritionnelles. Un programme de soutien au pouvoir d'achat des populations les plus vulnérables à travers un programme de distribution de coupons ou de liquidités aurait alors plusieurs bénéfices. Il permettrait 1) de réduire les risques d'une dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle subséquent à la réduction du pouvoir d'achat et 2) de soutenir la demande et par extension l'activité économique et de minimiser ainsi l'impact sur les emplois liés directement ou indirectement au commerce. Un tel programme aurait donc des effets directs et indirects et compte tenu des prévisions pour les mois à venir serait justifié.

Si abordée sous l'angle de l'offre, la question est plus délicate. Des contraintes majeures de disponibilité, de manque de compétitivité, d'irrégularité des approvisionnements ont été évoqués par les différents acteurs interrogés. Une moyenne de 74% des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ENSA confirment des ruptures d'approvisionnement en riz fréquentes sur les marchés locaux. Une telle contrainte devrait argumenter en faveur de distributions de liquidités plutôt que de coupons afin d'offrir davantage de flexibilité à la demande. Par ailleurs, les prix étant fluctuants, les liquidités au contraire des coupons devraient logiquement faciliter les effets de substitution et permettre à la demande de mieux s'adapter aux disponibilités.

La question des modalités de mise en œuvre enfin ne peut pas être abordée indépendamment des objectifs du programme et donc de l'analyse des besoins des populations. Si l'objectif prioritaire est de sécuriser la situation nutritionnelle, le groupe cible sera probablement alors les femmes enceintes ou les familles avec enfants en bas âge, soit les populations identifiées comme les plus exposées à la malnutrition. Le programme devra alors s'accompagner de sensibilisations à la diversité alimentaire et aux risques inhérents aux carences en micronutriments et vitamines sur le développement physique et intellectuel de l'enfant. Si l'objectif prioritaire du programme est de soutenir les familles rurales par une relance de la demande, il n'est pas garanti qu'un tel programme ait un impact important compte tenu des contraintes liées à la production et à la commercialisation précédemment évoquées. Le manque de disponibilité et de compétitivité des productions locales pourraient résulter en un report de la demande sur les produits importés.

Matrice SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) pour un programme VOUCHER ou CASH DISTRIBUTION

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Effets induits importants car soutien à l'activité économique par la relance de la demande - Réduction des risques d'une détérioration de la situation nutritionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de fiabilité des données relatives à la disponibilité alimentaire - Caractère oligopolistique des importations - Pas ou peu de cadre institutionnel (majorité des commerçants n'est pas inscrit au registre du commerce et ne fait pas partie d'une association de commerçants) - Accès au crédit institutionnel limité - Asymétrie de l'information pouvant résulter en une réaction tardive des commerçants et/ou profiter uniquement à un petit cartel - Fluctuation des prix risquant de réduire l'impact du programme
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la demande et donc effets induits sur les activités économiques - 	<ul style="list-style-type: none"> - Résurgence de la crise des matières premières - Dégradation de la situation politique et sécuritaire - Tensions et difficultés liées au ciblage dans un contexte d'instabilité et d'insécurité

8.3. Analyse des risques liés à la mise en place d'un programme 'achats locaux'

La Guinée aurait, comme analysé précédemment, le potentiel agro-écologique pour assurer la couverture céréalière de sa population sans recourir aux importations. L'autosuffisance alimentaire, objectif prioritaire des différents gouvernements ces dernières années, fait pourtant aujourd'hui davantage figure de discours incantatoire que de stratégie élaborée. Le recours aux importations est en effet toujours aussi important et contribue à environ un tiers des besoins nationaux. Le manque de fiabilité des statistiques de production agricole ne permet pas de suivre correctement l'offre de produits alimentaires et encore moins de l'anticiper. A défaut de données de production analysables, il est alors nécessaire de se référer à des indicateurs 'indirects', à savoir par exemple les fluctuations des prix de marché, étant entendu que ces dernières ne sont pas influencées par le seul arbitrage de l'offre et la demande (mais aussi par les coûts notamment du transport, les taxes, l'instabilité/insécurité/incertitude, l'asymétrie de l'information,...). Or, il ressort de la présente étude que 1) l'écart entre le prix du riz local et le prix du riz importé s'est significativement creusé ces derniers mois et 2) le riz local est toujours marqué par les fluctuations saisonnières sur son volume et consécutivement son prix. Parmi les hypothèses avancées pour expliquer ces faits, le décrochage de la production nationale a ici été évoqué. Il n'est pas d'éléments tangibles pour le confirmer mais non plus pour l'infirmer. La seule volatilité des prix doit simplement inciter à la prudence pour des opérations d'achats locaux à grande échelle et ce d'autant plus que le passé récent démontre le pouvoir de déstabilisation politique de l'instabilité des marchés.

Dans le contexte actuel de la Guinée, **trois conditions** sont nécessaires – sans être suffisantes – à la mise en place d'un programme d'achats locaux:

– **Condition n°1: Stabilité politique et économique**

Il est bien entendu hasardeux d'envisager des achats locaux dans le climat politique actuel de la Guinée. Une dégradation de la situation pourrait en effet se traduire par une baisse de la production agricole, des dysfonctionnements dans les circuits de commercialisation ou encore des mouvements de population influant sur la demande.

– **Condition n°2: Amélioration de la qualité des données agricoles**

Envisager des achats locaux implique le suivi de la production agricole non pas sur la base de données extrapolées, mais de statistiques réelles. Or, si les données étaient collectées jusqu'en 2006 par la SNSA à travers des relevés physiques, elles ne reflètent plus aujourd'hui qu'un taux de croissance. Faute de financements, la SNSA ne peut en effet plus assurer d'enquêtes sur le terrain et les statistiques correspondent à de simples extrapolations. Elles ne sont de ce fait pas analysables. Sachant par ailleurs que les exportations enregistrées ne correspondent qu'à la partie émergée de l'iceberg, il s'ensuit que la disponibilité réelle des produits alimentaires est des plus hypothétiques.

– **Condition n°3: Renforcement d'un système de suivi des marchés**

Un système de suivi des marchés était opérationnel en Guinée jusqu'en 2009 et garantissait ainsi des relevés de prix de produits alimentaires réguliers sur les principaux marchés du pays. Ces projets ont directement pâti du gel de l'aide extérieure par les principaux bailleurs internationaux (USAID, Banque Mondiale, Union Européenne ou encore le Gouvernement français). Le dernier bulletin de l'ACA date d'Août 2009 et le projet est aujourd'hui arrêté faute de financements.

Matrice SWOT (Strengthes, Weaknesses, Opportunities, Threats) pour les ACHATS LOCAUX

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Fort Potentiel et diversité agro-écologiques - Préférence des populations pour les productions nationales (ex: riz local étuvé) - Meilleures qualités nutritionnelles du riz local étuvé que celles du riz importé. - Assez faible densité de population (même si très variable d'une région à l'autre), ce qui suppose un temps de jachère suffisant et un potentiel d'extension des terres agricoles = Moindre pression foncière - Superficies cultivables non exploitées - 	<ul style="list-style-type: none"> - Production agricole insuffisante pour couvrir les besoins nationaux - Irrégularité de la production en raison de la forte dépendance aux cultures pluviales - Versatilité des politiques agricoles/alimentaires (mesures de soutien à l'agriculture, politique des taux de change, de stabilisation des prix de marché...) influencées par l'arbitrage entre les intérêts des producteurs et ceux des consommateurs urbains - Manque de compétitivité des productions locales par rapport aux céréales importées - Distance entre zones de production et de consommation et mauvais état du réseau routier - Atomisation des producteurs et faiblesse des organisations paysannes - Production vivrière sur de petites exploitations familiales (moins de 2 ha pour le riz) et destinée

	essentiellement à l'auto-consommation - Instabilité de la monnaie nationale qui augmente l'attrait des marchés des pays voisins par rapport au marché intérieur (recherche de devises) - Normes de qualité des produits nationaux évoqués par certains commerçants et quelques études, notamment pour l'huile de consommation - Disponibilité de l'emballage, plusieurs fois évoquée par les commerçants comme contrainte aux achats de productions locales
Opportunités	Menaces
- Possibilité d'augmenter les rendements agricoles par la mise en exploitation de bas-fonds, une meilleure utilisation du potentiel hydrique, l'utilisation d'engrais. - Création d'emplois et génération de revenus au niveau des producteurs et des commerçants par l'augmentation de la production nationale	- Résurgence de la crise des matières premières - Dégradation de la situation politique et sécuritaire -

La conclusion de cette étude est qu'il est prématuré d'envisager des achats locaux en Guinée, en raison:

- du manque de disponibilité des produits
- des difficultés de transport liées à la vétusté du parc automobile, du mauvais état des routes et de l'éloignement des zones de production et de commercialisation
- de la forte volatilité de la situation politique et économique
- de la suspension de la plupart des programmes de développement financés par l'aide bilatérale (AFD, USAID...)
- des tensions inter-communautaires de plus en plus fortes

Toutefois, l'entretien avec certaines organisations encadrant les paysans notamment la Confédération Nationale des Organisations Paysannes (CNOP), le Réseau Guinéen des Opérateurs Economiques du Secteur Agro-alimentaire (REGOSA affilié à la Chambre d'agriculture ainsi que la Chambre de Commerce) font ressortir une possibilité en cas de maîtrise des risques politiques de réalisation des achats locaux.

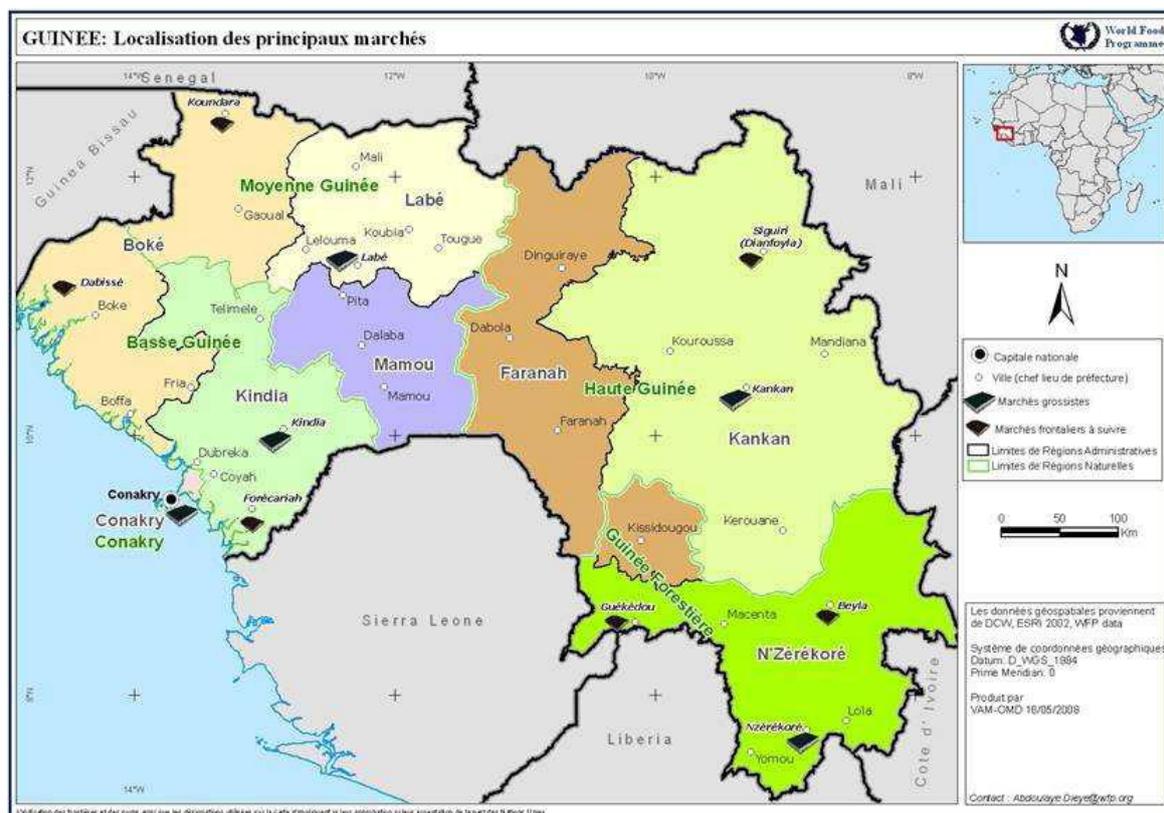
En effet, ces organisations encadrent les paysans donc des producteurs à la base et possèdent ainsi des réseaux de communication et de distribution qui pourraient résoudre le problème de dispersions des producteurs dans le pays (le CNOP compterait plus de 500 000 adhérents)²⁹.

8.4. Recommandations

- *Mise en place d'un système de suivi des principaux indicateurs (prix de marché, suivi nutritionnel...):* Depuis quelques mois, certaines données qui permettaient de suivre l'évolution sur les marchés ne sont plus collectées. Or, compte tenu de la situation du pays, il serait aujourd'hui plus que jamais nécessaire de suivre l'accessibilité et disponibilité des produits vivriers sur les marchés des différentes régions. Ce système de suivi des marchés pourrait être transitoire, c'est à dire qu'il serait légitime tant que l'ACA n'est plus opérationnelle, mais pourrait être ensuite repris. L'enquête de 2008 recommandait déjà le suivi des prix sur les marchés régionaux principaux et sur quelques uns des marchés frontaliers.

Carte n°4: Localisation des principaux marchés

²⁹ Le CNOP estime pouvoir fournir 80 000t de riz local par an et actuellement le REGOSA a une offre de 3000t faite au PAM.



Carte extraite de l'enquête PAM 2008

La baisse du pouvoir d'achat des populations urbaines implique par ailleurs la mise en place d'un système de suivi de la situation nutritionnelle de manière à prévenir toute dégradation et à identifier les zones les plus exposées.

- **Enquête approfondie auprès des producteurs:** Le temps imparti à la collecte des données sur le terrain n'a malheureusement pas permis de constituer un échantillon suffisant pour ne serait-ce proposer quelques tendances. Il serait intéressant de relancer une série de questionnaires auprès des producteurs – en utilisant le même outil que celui proposé pour cette étude – pour dessiner au minimum leurs stratégies de production. Chacun des producteurs interrogés dans le cadre de cette étude a par exemple affirmé être influencé par les prix de vente, sous-entendant qu'il pourrait augmenter sa production si le marché était plus incitatif. Un échantillon plus large permettrait de valider de telles options et de mieux comprendre les dynamiques de commercialisation des productions locales.

- **EFSA ciblée sur les stratégies d'adaptation des populations urbaines en réponse à la détérioration économique et politique du pays:** Il ressort de cette étude une baisse de la demande depuis au moins les événements de septembre 2009. Le comportement des consommateurs ayant changé, il serait intéressant d'étudier à travers une rapide évaluation les stratégies d'adaptation des populations. Ceci est d'autant plus important que l'ensemble des indicateurs est aujourd'hui au rouge et qu'il est à prévoir dans les semaines/mois à venir une reprise de l'inflation sur des postes de dépenses prioritaires (alimentation, transport).

- **Étude approfondie sur l'importance des exportations et ré-exportations de produits vivriers:** Le commerce transfrontalier est sans nul doute une composante importante de l'économie guinéenne. Les statistiques officielles n'en reflètent qu'une part visible et ce, d'autant plus que le décret en vigueur d'interdiction d'exporter les produits vivriers ne permet pas d'officialiser ce commerce. Une étude approfondie permettrait d'en comprendre les filières et d'en mesurer l'importance. Le contexte actuel est d'autant plus propice à une telle étude que la dégradation du pouvoir d'achat de la population guinéenne et la dépréciation de la monnaie nationale sont autant de facteurs motivant les exportations et ré-exportations. Il est essentiel par ailleurs si des distributions alimentaires à plus grande échelle

s'avéraient nécessaires d'apprécier les risques de 'fuites' hors du territoire national.

- Préparation d'un plan de contingence en cas de détérioration de la situation humanitaire:

Plusieurs scénarii peuvent être envisagés pour les mois à venir parmi lesquels un enlisement de la situation politique n'est pas improbable. Dans ce cas, la situation économique continuerait à se dégrader et impliquerait d'ajuster la réponse humanitaire. Au moment de la rédaction de ce rapport, une détérioration de la situation jusqu'au conflit inter-communautaire n'est pas à exclure, ce qui, outre la paralysie des activités économiques, pourrait provoquer des déplacements de populations. Il est donc nécessaire de dessiner non seulement les différents scénarios mais aussi et surtout leurs conséquences humanitaires et les réponses appropriées aux différents niveaux de crise.

ANNEXES

Annexe n°1: Termes de référence et Méthodologie de l'étude

1. Contexte de l'étude

Contexte:

A l'instar des autres pays d'Afrique Subsaharienne, la Guinée est confronté aux conséquences de la hausse des prix des aliments et des carburants sur les marchés internationaux et régionaux depuis la fin 2007. Cette hausse généralisée des prix des produits de consommation est une préoccupation majeure de nombreux ménages. L'augmentation des prix des denrées alimentaires affecte la capacité de beaucoup de ménages à obtenir la nourriture dont ils ont besoin pour assurer leur subsistance.

La Guinée se classe parmi les pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier. Sa population est estimée à environ 10,2 millions d'habitants. Le pays se classe au 167^e rang (sur 177) sur l'échelle de développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement de 2007/2008. La Guinée a connu des problèmes de gouvernance qui a provoqué une baisse du niveau de vie au cours de la dernière décennie. Dans la même période, le pays a également souffert de l'instabilité régionale.

En Mai 2008, le PAM a mené une évaluation rapide de l'impact de la flambée des prix sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Selon cette mission d'évaluation la hausse des prix des aliments et des combustibles aggrave l'insécurité alimentaire structurelle du pays. Le prix du riz importé à Conakry est l'un des plus élevés en Afrique de l'Ouest, en raison du caractère concentré du secteur des importations, de frais portuaires élevés et d'un taux de change instable. Les populations rurales ne peuvent pas profiter de l'augmentation des cours mondiaux des denrées alimentaires en raison de restrictions à l'exportation des produits agricoles. Les plus touchés par la crise sont les petits exploitants ruraux qui ont de graves difficultés à assurer une alimentation suffisante. En milieu urbain, les groupes professionnels les plus à risque sont les « preneurs de prix » du marché du travail, par exemple les travailleurs occasionnels et les petits commerçants. Dans les quartiers les plus défavorisés de Conakry, 61% du budget des ménages est consacré aux dépenses alimentaires.

L'Institut National des Statistiques (INS), le Système d'Information sur la Production Agricole (SIPAG) et l'Agence de Commercialisation Agricole (A.C.A) seront associés dans le processus de collecte des données afin de favoriser l'appropriation nationale et la crédibilité de l'exercice. L'enquête de marchés se concentrera sur les marchés régionaux et terminaux et exploitera les données des ménages issus des enquêtes urbaines et rurales menées récemment par le PAM.

Brève justification à l'étude:

Selon l'évaluation rapide de l'impact de la flambée des prix sur la sécurité alimentaire et la nutrition de mai 2008, l'insécurité alimentaire est un phénomène chronique en Guinée. Le pays importe environ un tiers de ses besoins en riz (aliment de base), en dépit de son fort potentiel agricole. Le PAM estime que 6 pour cent des ménages ruraux sont en situation d'insécurité alimentaire sévère³⁰. La malnutrition aiguë globale affecte 9 pour cent des enfants guinéens. L'insécurité alimentaire est liée à la pauvreté qui touche 53 pour cent de la population³¹.

Cette évaluation rapide de mai 2008 a montré une pauvreté croissante et une vulnérabilité en milieu urbain. La mission a recommandé de procéder à des distributions de rations alimentaires sèches en période de soudure par l'entremise des écoles, pour quelques 378 000 personnes touchées par l'insécurité alimentaire sévère en milieu rural. Elle a également recommandé que le PAM étende la couverture de ses programmes de nutrition, y compris en milieu urbain défavorisé, au profit de 80 000 autres bénéficiaires, en ouvrant de nouveaux centres et en offrant une ration familiale de décharge pendant la période de soudure. Selon la mission vu le fort potentiel de marché en Guinée, le PAM devrait explorer les modalités de mise en œuvre des programmes locaux basés sur les distributions de

30 VAM 2005

31 DSRP II

cash et de coupons alimentaires dans le contexte urbain.

Le PAM en collaboration avec d'autres partenaires prévoit ainsi l'élaboration d'une intervention basée sur les distributions de cash et de coupons alimentaires dans le contexte urbain. Cependant avant l'élaboration d'un tel programme, il est essentiel de comprendre le fonctionnement des marchés. L'analyse de marché opérationnelle qui sera financée par le « German Quality Improvement Grant » pourra déterminer si le programme de distribution de cash et de coupons alimentaires est approprié.

2. Objectifs de la présente étude

L'objectif de la présente étude est d'analyser la relation entre la sécurité alimentaire des ménages et la performance des marchés, les potentiels chocs nationaux ou régionaux et leur impact sur les marchés, les chaînes de distribution, l'impact du transport et des infrastructures sur les marchés, l'accessibilité aux marchés et aux services.

Objectif général

L'objectif de l'étude est de décrire le système de marchés en Guinée et d'analyser les liens entre la sécurité alimentaire des ménages et la performance des marchés, en particulier durant les périodes de chocs. L'évaluation identifiera également les indicateurs de marchés et les systèmes d'informations de suivi des marchés ainsi que les prix. L'étude analysera ces données qui pourraient être utilisées pour la mise en place d'un système d'alerte précoce. Cette étude permettra aussi d'évaluer le fonctionnement des marchés et les possibilités du PAM à procéder à des achats locaux de denrées alimentaires.

Objectifs spécifiques

Les produits spécifiques attendus seront consignés dans un rapport de mission qui comprendra notamment :

1-un profil des marchés. Ce profil identifiera les chaînes de commercialisation existantes, la saisonnalité de l'offre et de la demande et des flux pour les produits de base locaux et importés, établira un profil des commerçants, leur stratégie commerciale. Ce profil s'attachera à décrire les marchés auprès desquels s'approvisionnent les populations vulnérables ciblées – notamment des personnes très pauvres vivant dans les grandes villes de la Guinée, mais également les populations rurales marginales. L'étude appréciera notamment la capacité des marchés urbains à réagir à une augmentation de l'offre, telle que celle qu'impliquerait la distribution de coupons.

2-un inventaire des risques que pourraient respectivement entraîner la mise en œuvre d'une distribution d'espèces ou de coupons. A priori, ces risques peuvent comprendre les ruptures de stock, l'inflation, le court-circuitage de certains intervenants de la chaîne, la sécurité des bénéficiaires, la collusion des commerçants pour influencer les prix, la falsification des coupons etc.

3-une analyse stratégique qui, sur base du profil des marchés et des risques présents, identifiera les avantages et les désavantages des modalités de transfert (espèces ou coupons) et recommandera un paquet de mesures à l'endroit du PAM dans l'exécution de l'opération. Pour la modalité 'coupons' l'analyse précisera notamment le maillon de la chaîne à cibler par cette intervention, le nombre optimal de points de vente, la faisabilité d'inclure un panier de produits assez diversifiés, la possibilité de convaincre les commerçants à élargir leur gamme s'ils ne proposent pas actuellement tous ces produits à la vente. Pour la modalité cash l'analyse identifiera entre autres les mesures à mettre en œuvre pour garantir la sécurité de l'opération, pour vérifier l'identité des bénéficiaires, la capacité du secteur bancaire à participer à l'opération. Il est attendu que le rapport fasse clairement apparaître les avantages et les désavantages de chaque modalité afin de permettre aux partenaires de décider de l'option à retenir en connaissance de cause. Sans pour autant entrer dans un niveau de détail opérationnel.

4- le rapport se prononcera également sur la possibilité de mettre en œuvre des achats locaux en Guinée et sur la stratégie que pourrait adopter le PAM dans le domaine.

3. Méthodologie

3.1. Les différentes étapes de l'étude

La compréhension du fonctionnement des marchés implique la prise en compte de chacune des étapes du circuit de commercialisation, de la mise sur le marché du produit (importation ou production) à la vente au consommateur. Des grilles d'entretien spécifiques permettront d'étudier les caractéristiques, interrelations et contraintes de chaque étape et devraient ainsi offrir une vision globale. La méthodologie est présentée en étapes, mais il est important d'observer que celles-ci ne sont pas successives, mais **se chevauchent**.

La première étape consistera en la consultation et l'analyse de données et informations secondaires.

La seconde étape sera de donc de valider/consolider le schéma des circuits de commercialisation tant pour les produits importés que pour les productions locales. En-dehors des acteurs directs tels qu'indiqués dans le schéma, il s'agira également d'étudier l'environnement institutionnel influant directement ou indirectement sur l'offre de produits alimentaires (production, importation/exportation), sur les échanges ou encore sur la demande intérieure. Une liste la plus exhaustive possible des services liés aux échanges devra donc être produites (ex: Ministère du Commerce et de l'Industrie, Chambre du Commerce, Organismes de suivi des Marchés, Bureau des Taxes et Impôts...). En raison de l'importance des échanges transfrontaliers dans la région et de la place centrale de la Guinée, il serait également intéressant d'obtenir des informations – officielles et non officielles – sur les flux de marchandises entre pays limitrophes. Des marchés plus attractifs dans un pays A peuvent en effet attirer une partie de la production ou des importations d'un pays B par des échanges encadrés ou illégaux. D'après les dernières études, le niveau d'intégration de la plupart des marchés est fort au niveau national; il sera également intéressant d'aborder cette intégration au niveau régional.

Outputs attendus de cette étape	Calendrier	Sources de l'information	Personne responsable
- Version révisée/complétée du schéma des circuits de commercialisation	J+5	- Ministère du Commerce de l'Industrie, Chambre du Commerce, Organismes de suivi des Marchés, ACA, SNSA, etc.	- Consultant national
- Liste exhaustive des organismes de services liés aux échanges (ex: Chambre du Commerce...) - Informations relatives à l'environnement institutionnel des marchés et du commerce national et extérieur (Régulations, Taxes...)	Tout au long de l'étude	-ACA, Ministère du Commerce de l'Industrie, Chambre du Commerce, Organismes de suivi des Marchés, etc.	- Consultant national
- Données macroéconomiques (Production et consommation nationales, Importation/Exportation, Environnement politique, Inflation...)	Tout au long de l'étude	-Bibliographiques: PAM, FAO, ONG, Instituts de recherche, Ministères	-Consultant international
- Suivi des prix de marché	Tout au long de l'étude	- Bulletins de l'ACA	- Consultant national

Des données et informations spécifiques aux flux transfrontaliers seront parallèlement collectées sur certains marchés dans le cadre de l'étude conjointe FAO/PAM/CILSS/FewsNet, laquelle couvre plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

Dans une troisième étape, une liste des principaux marchés de produits alimentaires de Conakry et de son aire d'influence devrait être produite, précisant leurs caractéristiques principales. Il sera notamment important de spécifier les interrelations entre les différents marchés, à savoir les marchés secondaires et tertiaires sont-ils indépendants dans leurs approvisionnements et au niveau institutionnel ou dépendent-ils largement d'un ou plusieurs marchés centraux. Des entretiens avec les

organismes de gestion des principaux marchés seront alors conduits.

Outputs attendus de cette étape	Calendrier	Sources de l'information	Personne responsable
- Liste des principaux marchés de Conakry et de son aire d'influence	J+4	- Chambre du Commerce, Organismes de suivi des Marchés, ACA	- 2 enquêteurs
- Fiches descriptives de ces marchés principaux dûment remplies	Tout au long de l'étude, mais si possible 2 premières fiches à J+4	- Visites sur site + Organisme de gestion de chacun des marchés + si existe, organisme central de gestion des marchés	- 2 enquêteurs

Des entretiens seront menés, **dans une quatrième étape**, auprès de chacun des acteurs de ce processus de commercialisation à Conakry tout d'abord, puis, dans les principales villes du pays (marchés de Mali, Labé, Kankan, Kissidougou, N'Zérékoré, Koundara, Tokounou, Saréboïdo, Boké et Lola). Les grilles d'entretien seront bien entendu différenciées selon les rôles, mais identiques selon les régions de façon à pouvoir établir des comparaisons. Il est à noter que cette étude s'intéressera principalement aux marchés des céréales et légumineuses (riz, maïs, sorgho, haricot...) et dans une moindre mesure des produits maraîchers.

Outputs attendus de cette étape	Calendrier	Sources de l'information	Personne responsable
- Les 6 entretiens tests (4 détaillants et 2 grossistes) dûment remplis envoyés au consultant international - Commentaires détaillés sur les questionnaires et les difficultés rencontrées au cours du test	J+2	- Terrain / Marché Conakry	- Consultant national + enquêteurs
- Près de 40 questionnaires passés sur Conakry (25 détaillants, 8 à 10 grossistes, N importateurs, 3 transporteurs)	De J+5 à J+11	- Terrain / Conakry et périphérie	- Enquêteurs supervisés par le consultant national
- Entre 120 et 125 questionnaires au total couvrant 5 villes et leur aire d'influence	De J+15 à J+29	- Terrain	- Enquêteurs supervisés par le consultant national

Dans une cinquième étape, ces informations ciblées sur l'offre seront analysées et mises en relation avec les résultats des différentes études déjà réalisées auprès des ménages en zones rurales et urbaines, lesquelles reflètent plus particulièrement les caractéristiques de la demande, notamment des plus vulnérables. En raison des conditions de sécurité en Guinée, il n'est à ce jour pas possible pour le consultant international de s'y rendre. Si la situation persiste, le débriefing des équipes (représenté par le consultant national) sera organisé à Dakar à l'issue de la collecte des données. Si les différentes étapes sont correctement respectées, le rapport final de l'étude devrait pouvoir être produit pour le 20 décembre 2009.

Outputs attendus de cette étape	Calendrier	Sources de l'information	Personne responsable
- Rapport final	Vers le 20 décembre	- Informations bibliographiques (rapports du PAM), débriefing du consultant national sur Dakar - Données et informations collectées au cours de l'enquête sur le terrain en Guinée	- Consultant international

Il sera important au cours de l'étude d'aborder la situation actuelle, ie consécutive aux évènements du 28 septembre 2009, comme une 'situation exceptionnelle', ce qui implique de faire la distinction auprès des différents interlocuteurs entre '*en temps normal*' et '*depuis les évènements*'. L'étude a pour ambition de dresser une analyse générale des marchés en Guinée, afin notamment de mieux comprendre comment ceux-ci réagissent à des évènements exceptionnels, et non de décrire l'impact d'une crise particulière. La prise en compte de ces évènements servira toutefois à mieux analyser les réactions des marchés à l'instabilité politique et économique.

3.2. Échantillonnage et méthodes de sélection des professionnels à interroger

L'enquête se concentrera uniquement sur les marchés de produits alimentaires et plus spécifiquement, sur les céréales et légumineuses et dans une moindre mesure, les produits maraîchers. Une attention particulière sera bien entendu accordée au commerce du riz, celui-ci représentant près de 40% des calories consommées en Guinée. De plus, le riz constitue un enjeu à la fois économique et politique et la flambée de son prix l'an passé a parfaitement démontré les risques d'une trop forte dépendance de l'extérieur dans ses approvisionnements.

Il s'agit de questionnaires semi-qualitatifs, c'est-à-dire que la base d'échantillonnage ne reflète pas une représentativité statistique, mais le nombre de questionnaires est suffisamment large pour valider des tendances. Par ailleurs, la prise en compte de tous les acteurs du processus devrait permettre de croiser les informations obtenues et s'assurer d'une plus grande diversité des points de vue. Le nombre de questionnaires passés au cours de cette enquête est de:

	Conakry	Labé	Boké	Faranah	Kankan	N'Zérékoré
Les détaillants	33	10	11	11	8	14
Les grossistes céréales	18	3	4	2	5	5
Les importateurs céréales	4	0	0	0	0	0
Les producteurs	0	1	1	2	1	3
Les collecteurs/étuveurs	0	1	1	2	0	0
Les transporteurs		1	1	1	1	1

3.3. Les équipes en charge de l'enquête

L'équipe en charge de cette étude était composée d'un consultant international, d'un consultant national et de huit enquêteurs responsables de la collecte des données sur le terrain.

3.4. Liste des outils méthodologiques

L'équipe d'enquêteurs utilisera différents outils pour mener cette enquête:

- 1 questionnaire destiné aux **détaillants**
- 1 questionnaire destiné aux **grossistes**
- 1 grille d'entretien destinée aux **importateurs**
- 1 questionnaire destiné aux **collecteurs/étuveurs**
- 1 questionnaire destiné aux **producteurs**
- 1 fiche de **description des marchés**
- 1 schéma des circuits de commercialisation
- 1 check-list des informations à collecter des transporteurs et des officiels

Annexe n°2: Bibliographie

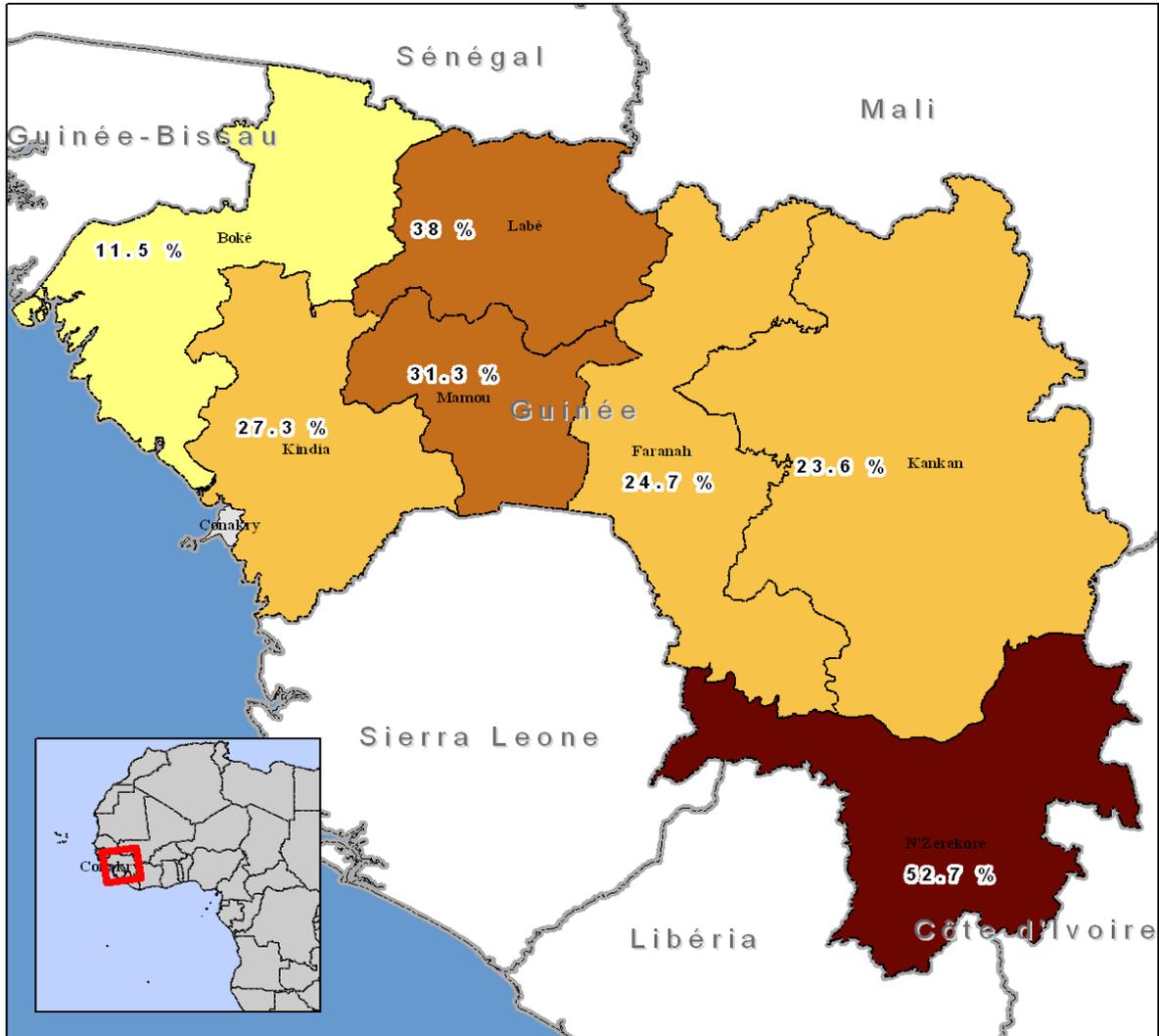
- A.C.A., Bulletins mensuels des prix des produits agricoles
- A.C.A. [2007], *Étude sur l'interdiction d'exporter*, Résumé exécutif [7 pages/30]
- Bauer J.M. [2009], Impact de la grève de 2007 sur le marché du riz local étuvé en Guinée, document interne PAM, 4 pages
- Bayo L. [2009], *Évolution des prix et leurs déterminants*, Institut de Recherche Agronomique de Guinée, 15 pages
- Blavy R., Inflation and Monetary Pass-Through in Guinea, International Monetary Fund, Working Paper, December 2004, 20 pages
- Chaléard J.L., Moustier P., Leplaideur A. [2002], *L'approvisionnement vivrier des villes en Guinée: entre fragilité et dynamisme*, Revue Autrepart, 19 pages
- Diop N. et Miller S. [2001], *Commerce international et Pauvreté en Guinée*, Fonds Monétaire International, 42 pages, Version provisoire
- HEALY Sean [2005], *La baisse du prix des produits agricoles, conséquences pour les pays africains: La filière cacao-chocolat en Côte d'Ivoire, Le riz en Guinée Conakry*, Notes et Études Économiques n°23, Septembre 2005, pp 41-54
- International Monetary Fund, *Guinea 2007*, 109 pages
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Environnement et des Eaux et Forêts, *Politique Nationale de Développement Agricole – Vision 2015*, Juillet 2007, 37 pages
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté [2007-2010]*, 141 pages
- OCHA [2009], *Bulletin Humanitaire Hebdomadaire - Guinée*, 3 pages
- PAM [2005], *Rapport sur l'analyse de la sécurité alimentaire en Guinée*, 81 pages
- PAM [2008], *Note sur les importations de riz en Guinée*, Document interne, 9 pages
- PAM [2008], *Impact of high prices on Food Security and Nutrition*, Jean-Martin Bauer & Cécile Cherrier
- PAM [2009], *Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire*, République de la Guinée, 88 pages
- PAM [2009], *Enquête de Sécurité Alimentaire à Conakry*, 85 pages
- PASAL [2000], *Observatoire du riz et des autres produits vivriers en Guinée*, Bulletin n°2, Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, 7 pages
- SIPAG, Bulletins mensuels des prix des produits agricoles
- Subsol S. [2009], *Le renforcement des filières vivrières par l'aval: le cas de la Guinée Conakry*, Grain de Sel n°45, 2 pages

Annexe n°3: Statistiques de production agricole (SNSA)

Désig.	Variable	00 - 01 ^(e)		01 - 02 ^(e)	02 - 03 ^(e)	03 - 04 ^(e)	04 - 05 ^(e)	05 - 06 ^(e)	06 - 07 ^(e)	07 - 08 ^(e)	08 - 09 ^(e)	09 - 10 ^(e)
		Av.Incurs ⁹	Suite Inc									
Riz	Superficie (ha)	665 637	573 779	601 091	629 703	659 677	691 077	723 973	758 434	788 771	820 322	853 135
	Rendement (t/ha)	1,71	1,71	1,72	1,73	1,74	1,75	1,76	1,77	1,78	1,79	1,80
	Production paddy (t)	1 140 808	981 162	1 033 519	1 088 669	1 146 763	1 207 956	1 272 415	1 340 313	1 401 592	1 465 673	1 532 683
	Taux d'extraction	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68
	Production nette	775 749	667 190	702 793	740 295	779 799	821 410	865 242	911 413	953 083	996 658	1 042 225
Maïs	Superficie (ha)	231 219	230 780	247 327	265 060	284 065	304 432	326 260	349 653	374 723	401 590	430 385
	Rendement (t/ha)	1,42	1,42	1,44	1,47	1,49	1,51	1,54	1,56	1,59	1,61	1,64
	Production (t)	328 331	327 707	356 893	388 679	423 295	460 994	502 051	546 765	595 460	648 493	706 249
	Son maïs	22 983	22 940	24 983	27 208	29 631	32 270	35 144	38 274	41 682	45 395	49 437
	Maïs net	305 348	304 768	331 911	361 471	393 664	428 725	466 908	508 491	553 778	603 098	656 811
	Taux d'extraction	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
	Farine maïs	274 813	274 291	298 720	325 324	354 298	385 852	420 217	457 642	498 400	542 789	591 130
Fonio	Superficie (ha)	161 968	154 032	160 794	167 852	175 221	182 913	190 943	199 326	208 076	217 211	226 746
	Rendement (t/ha)	1,10	1,10	1,11	1,12	1,13	1,14	1,15	1,16	1,17	1,18	1,19
	Production (t)	178 872	169 435	178 429	187 902	197 877	208 381	219 443	231 093	243 361	256 280	269 885
	Son Fonio	44 718	42 359	44 607	46 975	49 469	52 095	54 861	57 773	60 840	64 070	67 471
	Fonio net	134 154	127 076	133 822	140 926	148 407	156 286	164 582	173 320	182 520	192 210	202 413
	Taux d'extraction	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
	Farine Fonio	87 200	82 599	86 984	91 602	96 465	101 586	106 979	112 658	118 638	124 936	131 569
Mil	Superficie (ha)		110 954	118 400	126 346	134 826	143 874	153 530	163 834	174 829	186 562	199 080
	Rendement (t/ha)		1,03	1,07	1,10	1,14	1,18	1,22	1,26	1,30	1,35	1,40
	Production (t)		114 283	126 688	138 981	153 702	169 771	187 307	206 431	227 278	251 859	277 977
Sorgho	Superficie (ha)		21 699	24 381	27 395	30 782	34 587	38 863	43 667	49 066	55 131	57 154
	Rendement (t/ha)		1,25	1,27	1,28	1,30	1,32	1,33	1,35	1,37	1,38	1,40
	Production (t)		27 124	30 867	35 127	39 977	45 494	51 774	58 920	67 053	76 308	80 121
Arachide	Superficie (ha)	153 429	150 928	159 063	167 637	176 672	186 195	196 231	206 808	217 955	229 702	242 083
	Rendement (t/ha)	1,30	1,30	1,32	1,34	1,36	1,38	1,40	1,42	1,45	1,47	1,49
	Production (t)	199 664	196 207	209 946	224 647	240 378	257 210	275 222	294 494	315 116	337 182	360 793
	Taux d'extraction	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
	Arachide décortiq.	139 765	137 345	146 962	157 253	168 265	180 047	192 655	206 146	220 581	236 027	252 555
	Taux d'extraction	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
	Huile d'arachide	62 894	61 805	66 133	70 764	75 719	81 021	86 695	92 766	99 261	106 212	113 650
	Taux d'extraction	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Tourteaux d'arachide	31 447	30 903	33 066	35 382	37 860	40 511	43 347	46 383	49 631	53 106	56 825	
Manioc	Superficie (ha)	123 792	116 600	119 666	122 813	126 043	129 358	132 761	136 252	139 836	143 513	147 288
	Rendement (t/ha)	6,83	6,83	6,99	7,15	7,32	7,49	7,66	7,84	8,02	8,21	8,40
	Production (t)	855 489	796 376	836 364	878 360	922 465	968 785	1 017 430	1 068 518	1 122 171	1 178 519	1 237 695
Patate	Superficie (ha)		13 733	14 292	14 863	15 448	16 052	16 681	17 344	18 056	20 000	20 820
	Rendement (t/ha)		3,92	3,93	3,94	3,96	3,99	4,02	4,07	4,12	4,36	4,42
	Production (t)		53 833	56 163	58 621	61 238	64 055	67 133	70 558	74 476	87 200	92 037
Taro	Superficie (ha)		25 085	25 833	26 605	27 407	28 244	29 128	30 074	31 108	34 077	35 249
	Rendement (t/ha)		4,12	4,17	4,23	4,29	4,36	4,44	4,52	4,62	4,96	5,07
	Production (t)		103 350	107 780	112 511	117 604	123 135	129 217	136 018	143 819	169 022	178 718
Igname	Superficie (ha)		2 489	2 814	3 138	3 463	3 790	4 121	4 458	4 806	5 634	6 073
	Rendement (t/ha)		9,05	10,23	11,41	12,59	13,78	14,98	16,21	17,47	14,85	14,93
	Production (t)		22 525	28 783	35 803	43 609	52 237	61 754	72 266	83 967	83 665	90 678
Pomme de Terre	Superficie (ha)		906	1 250	1 593	1 933	2 273	2 613	2 956	3 304	4 088	4 569
	Rendement (t/ha)		10,66	10,20	9,76	9,33	8,93	8,55	8,19	7,87	7,47	7,49
	Production (t)		9 658	12 754	15 538	18 040	20 294	22 336	24 216	25 999	30 537	34 217

Annexe n°4: Carte de la Prévalence de l'insécurité alimentaire

**Guinée: Prévalence de l'insécurité alimentaire
(basé sur l'utilisation du score de consommation alimentaire
- SCA - comme proxy de la sécurité alimentaire)**

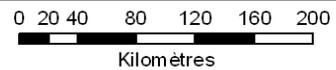


Légenda

Prévalence de la consommation alimentaire pauvre + limite

- 10% - 20%
- >20% - 30%
- >30% - 40%
- > 40%

- Limites Internationales
- Limites Régionales
- Conakry



L'indication des frontières et des noms, ainsi que les désignations utilisées sur la carte n'impliquent ni leur approbation ni leur acceptation de la part des Nations Unies.
Sources: GAUL 2008, OMXF

Geodetic Datum: WGS84

Carte produite par WFP Food Security Analysis Service (OMXF) 07/2009



Annexe n°5: Liste des Marchés de produits alimentaires de Conakry

COMMUNES	MARCHES
GOUVERNORAT	<ul style="list-style-type: none">- Avaria (Madina)- Enipra (Madina)- Kenien- Lambanyi- M'Balial (Madina)- Niger
DIXINN	<ul style="list-style-type: none">- Belle-Vue (non opérationnel)
KALOUM	<ul style="list-style-type: none">- Yenguema
MATAM	<ul style="list-style-type: none">- Bonfi- Coleah
MATOTO	<ul style="list-style-type: none">- Dabompa- Enta- Gbessia- Kissosso- Matoto- Tanene- Yimbaya
RATOMA	<ul style="list-style-type: none">- Cosa- Enco 5- Foula Madina- Hafia II- Hamdallaye- Kaporo- Kipe- Kobaya- Koloma- Lot 55- Radar- Simambossia- Sonfonio- Taouyah- Yattaya Plateau



vam
food security analysis